

Jadis et naguère

Episodes de la vie fribourgeoise XI

Avec des échappées dans des régions proches



Jean-Marie Barras, 2019

Table des matières

Et l'anticipation chez nos édiles ?	6
La cuchaule a obtenu son AOP	7
Seul exotisme, le safran.....	7
Au moins 500 pièces à Estavayer.....	8
Le kunyu.....	8
La tarte (appelée gâteau dans nos campagnes).....	9
La bataille de Lépante et l'absence de « kunyu » en Espagne.....	9
L'artiste Michel Brodard en 1988	10
Carrière politique : à quelles conditions ?.....	11
Avant les élections	11
Une fois élu.....	12
Histoire de l'Hôpital des bourgeois.....	14
L'organisation de l'hôpital situé à « Notre-Dame »	15
Vers un nouvel hôpital	15
L'organisation du nouvel hôpital	16
L'architecte André-Joseph Rossier (1647-1715)	17
Le Chœur des armaillis de La Roche a 50 ans en 2019.....	17
La marche des fourmis	17
Laisser une trace	18
L'auberge fait recette depuis plus de trente ans !.....	18
Une nouvelle vie	19
Une caverne d'Ali Baba	20
Elio Paganotti, carrossier à Vuadens : sa philosophie.....	20
Un officier fribourgeois et son activité en Corée.....	22
Risques d'incident.....	24
La pop sud-coréenne.....	24
Une zone mal nommée	25
Dans le porte-avions américain	25
Les lunettes de soleil sud-coréennes	26
Le lieutenant-colonel Christian Guillaume en 2019.....	26
Deux frères du Père Grégoire Girard	27
Le Père Dominique et le « pont en fil de fer »	28
La suppression d'Hauterive en 1848.....	29
Jules Barbey devenu le Père Stanislas, cistercien à Hauterive	31
L'armailli du Lac-Noir.....	33
Décès de l'architecte Fernand Dumas en 1956	34
Ses réalisations	35
Son originalité.....	35

Dumas avec de grands artistes	36
Sa famille	37
Politique et Eglise au XIX ^e siècle	37
Les journaux fribourgeois au XIX ^e siècle.....	37
La politique divise le clergé	38
Les évêques 1856-1911	39
Le château de Tinterin	39
Le château	40
Nicolas Chenaux	41
Chenaux s'insurge	41
Encadré de l'article de Georges Andrey	42
Dans nos campaniles.....	44
Nobles dames de bronze.....	44
Prez parmi les classiques.....	45
Charles Arnoux, magicien broyard.....	45
Le peintre Joseph Reichlen.....	46
Présentation d'une œuvre.....	47
Complément dans «Au temps de l'Ecole normale », 2005.....	48
L' « hymne national fribourgeois » objet de divergences	49
Partition parue dans « La Gruyère illustrée », « Chansons de la Gruyère »	51
Destinée d'un chant patriotique fribourgeois	53
L'auteur de la musique.....	53
L'auteur des paroles.....	53
Le drapeau rouge.....	54
Il y a 100 ans naissait Marguerite Plancherel	56
Un manuscrit de 1946	57
Miraculeusement sauvée	57
Lien d'amitié avec le Collège du Sud.....	58
Une miraculée des camps décorée	59
Le goût, ça se forme !.....	60
Dans nos maisons, nos églises, nos écoles	60
Le kitsch de statues.....	60
Ouvrir à l'art	60
Et la musique	60
Les livres de lecture hier et aujourd'hui.....	61
Quelques habitants de Fétigny jadis.....	63
Une parenthèse sur le tact parental	65
Petites cités, quelques caractéristiques, surtout de jadis	66
Estavayer-le-Lac	66
Payerne	66

Bulle	66
Gruyères.....	66
Morat	67
Broc.....	67
Avenches	67
Rue.....	67
Romont.....	68
Châtel-St-Denis	68
Bernard Chenaux, musicien (1915-1999).....	68
Ulrich Zwingli, autre approche dans le canton de Fribourg.....	70
Les catholiques, de leur côté, s'accrochent à leurs croyances !	72
La peur de trop	73
Oser dire d'où l'on vient !.....	74
Italienne	75
Croyante.....	76
Idéologue.....	76
Clivante	76
Émotive	76
Les révolutions du Chanoine Fontaine.....	77
Un savant universel des Lumières.....	79
Pour mieux connaître les origines de Surpierre.....	79
Surpierre au Moyen Age, avant le château en pierre	80
XIII ^e siècle, hygiène, mortalité, résignation	80
Vestige.....	81
Définition du chesal, cheseau ; définition de tenure	81
Le bourg de Surpierre.....	81
Le seigneur patriarche.....	81
La paysannerie.....	82
C'était mieux avant !.....	83
Torse nu, péché mortel ?	85
Le nu aux champs.....	86
L'imperméable.....	87
Une religion rigoriste.....	88
Jean Risse(1888-1942)	88
La gouna, historiette tirée de « La Langue paysanne »	89
Traduction	90
Conservons les greniers !	91
Une prise de conscience.....	92
Un coût financier	92
On rathali rôdeu	92

Un dentier rôdeur	93
Le drame du pont du Gottéron.....	94
Deux fois trop lourd	94
La fin des ponts suspendus.....	95
Une reconstruction tardive et vivement débattue	95
Les ponts de Fribourg.....	96
Ça chauffait avant les élections !.....	96
L'agent double doublé.....	97
Alex et les gendarmes	98
Un PC de guerre.....	100
Le crépuscule des polémistes	100
Jana Koller, sportive et artiste.....	101
Interview	102
La vie en bref : sportive, enseignante, artiste-peintre	104
Jana Koller, goûts et couleurs.....	104
Comment la Broye s'est-elle formée ?.....	105
Documentation sur le Moyen Age	105
Montagny	106
Estavayer	107
Font.....	108
La Molière.....	108
Saint-Aubin.....	109
Surpierre.....	109
Vuissens.....	110
Pour Surpierre et Vuissens, texte de JMB	110
Cheyres.....	111
Le patois vu par Gilbert Perritaz	111
1914-1918, les paysans suisses exilés en France	112
Valeur du colon suisse.....	113
Evolution du canton : bref aperçu	114
La République chrétienne.....	114
Des auxiliaires pour nos cultures : à respecter !.....	115
La Suisse a interné 60 000 innocents	117
Ces mesures ont détruit des vies	118

ET L'ANTICIPATION CHEZ NOS ÉDILES ?

Opinion de Louis Ruffieux, dans « La Liberté » du 9 janvier 2019

Alerte! L'intérêt pour la politique fond comme les glaciers. Le phénomène observé chez les citoyens atteint désormais de plus hautes altitudes, jusqu'au Gouvernement fribourgeois si l'on en croit son président pour 2019.

Dans l'interview qu'il a accordée à La Liberté (31.12), Jean-Pierre Siggen observe que ses collègues et lui sont parfois des « directeurs » de département plutôt que des conseillers d'Etat membres d'un collège gouvernemental. Interrogé sur les changements provoqués par l'arrivée au Conseil d'Etat d'un libéral-radical à la place d'une verte, M. Siggen les relativise. « L'exécutif exécute », dit-il, ses décisions sont souvent d'ordre opérationnel et les étiquettes partisans les influencent peu. Le débat d'idées, lui, « se passe au sein de la population ou au sein du Grand Conseil », assure-t-il.

Mais alors, qui gouverne le canton si le Gouvernement se contente d'un rôle d'exécutant ? Les chefs de service, les humeurs du vent et des députés, la force d'inertie, le hasard ou les nécessités ? Le travail du Conseil d'Etat tel que décrit par son président est bien éloigné des exigences de la Constitution et de la loi d'application. Ces textes requièrent de l'Exécutif qu'il « gouverne le canton », qu'il conduise la politique, qu'il prenne des initiatives propres à assurer le développement durable du canton et veille à l'épanouissement de sa population... La poursuite de ces hautes ambitions ne peut passer que par la réflexion et la confrontation d'idées. C'est pour cela qu'existent les partis politiques, qui fédèrent les courants de pensées. C'est pour cela, et non pour qu'ils forment une amicale d'invertébrés politiques, que sont associés aux responsabilités des élus qui ont fait campagne sur des programmes divergents avant de chercher ensemble le bien commun.

On serait donc en droit d'attendre d'un Conseil d'Etat qu'il lève le nez du guidon, qu'il détecte assez tôt, avant qu'il n'en coûte des centaines de millions, une insuffisance de financement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Qu'il évite de laisser dans un cul-de-sac financier une institution aussi capitale que l'Hôpital fribourgeois. Ou qu'il prenne la pleine mesure des conséquences de la révolution numérique dans toutes les activités humaines, y compris et surtout celles qui ont trait au formatage insidieux des jeunes cerveaux (l'éducation aux médias devrait être une branche primordiale et fondamentale). Ou encore qu'il s'inquiète, à défaut d'agir, de l'adéquation ou non entre le nombre de constructions de logements dans le canton et l'évolution démographique. Bref, qu'il anticipe, qu'il débattre, qu'il fasse de la politique, quoi!

Quand l'autorité elle-même n'y croit plus, qu'elle répudie les divergences idéologiques et déprécie ainsi la valeur des élections, qui se réapproprie la politique? On le voit en France, ceux qui ne se sentent ni écoutés ni représentés, les désespérés, les vrais laissés-pour-compte sont récupérés sur le pavé par des boutefeux criminels et des mineurs du système, qui les mènent à l'Impasse des gilets jaunes.

LA CUCHAULE A OBTENU SON AOP

Article de Sébastien Galliker paru dans « 24Heures », le 26 août 2018

Accompagnée de la moutarde de bénichon, la cuchaule ouvre traditionnellement ce menu de fête, qui met aussi à l'honneur la soupe aux choux, le jambon de la borne, le gigot d'agneau ou la meringue et sa crème double. Sa première mention écrite remonte à 1558 !

« Celle de la famille Hauser, de Châbles, est tout simplement parfaite. Et, en plus, elle entre parfaitement dans le cadre que nous souhaitons, à savoir miser sur des produits de qualité et de la région », détaille Pierre-André Arm, président d'organisation de la 6^e édition de la Bénichon du Pays de Fribourg, ce week-end dans les rues médiévales d'Estavayer-le-Lac. C'est donc tout naturellement que les boulangers de Châbles font déguster leur pain brioché à base de lait et safran sous la cantine des festivités.

Une spécialité fribourgeoise qui a rejoint la grande famille des appellations d'origine protégée (AOP), suite à son enregistrement définitif par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), en mai dernier, comme une authentique spécialité du patrimoine fribourgeois. Au total, il aura fallu près de quatre ans et une opposition à traiter pour fédérer les volontés de protéger cette dénomination. A la clé, l'AOP signifie que la cuchaule sera toujours élaborée avec des produits naturels de proximité.

SEUL EXOTISME, LE SAFRAN



« Le lait, le beurre, la farine et les œufs doivent provenir du canton de Fribourg, tandis que le sel, le sucre et la levure doivent être suisses, explique Nicolas Hauser (40 ans). Nous remplissons déjà presque toutes les conditions, sauf pour le beurre et le lait, dont la provenance était suisse, mais pas garantie fribourgeoise. Il a donc fallu s'adapter. » Désormais, le seul exotisme autorisé est le fait d'agrémenter la pâte de safran. Mais cette épice orientale était déjà commercialisée au XV^e siècle pour

agrémenter ce mets de fête fribourgeois. La tradition est donc respectée.

Si la couleur jaune de la cuchaule est répandue dans tout le canton, il n'en va toutefois pas forcément de même dans la région broyarde. « Nous avons l'habitude de produire des cuchaules avec et sans safran, mais pour bénéficier de l'AOP, il est désormais nécessaire d'en mettre », poursuit le boulanger, qui signale qu'un temps de fermentation minimal de trois heures est aussi demandé entre le pétrissage de la pâte et son enfournage.

AU MOINS 500 PIÈCES À ESTAVAYER

Pour les festivités de ce week-end, celui qui représente la troisième génération à la tête d'une société employant une trentaine de collaborateurs - dont neuf à la production - pense écouler au moins 500 cuchaules sous la cantine de fête. Des brioches qui manqueront de peu la remise officielle des pastilles d'identification de l'AOP.

« Malheureusement, la validation du règlement de certification et du processus a pris davantage de temps que nous le pensions auprès de l'OFAG. Comme beaucoup de boulangers en ont fait la demande, les premiers certificats ne pourront être délivrés que fin août », détaille Jacques Chavaz, président de l'Interprofession de la cuchaule AOP. A l'heure de la bénichon des campagnes, traditionnellement célébrée courant septembre, les amateurs devraient ainsi pouvoir déguster leurs premières cuchaules certifiées.

Si la recette occupe désormais une place de choix dans le cahier des charges de la cuchaule AOP, une certaine diversité fait aussi partie de la tradition, chaque artisan pouvant élaborer ses propres produits. Nicolas Hauser espère bien tirer son épingle du jeu, grâce à une recette sans secret, mais pleine de caractère. « Tout le monde nous demande des cuchaules AOP, et notamment les touristes clients de notre magasin d'Estavayer-le-Lac. On espère donc en produire davantage dès que les labels seront attribués », conclut le sympathique patron, tout en dégustant une tranche de cuchaule garnie de moutarde de bénichon.

LE KUNYU

Billet d'Anne-Marie Yerly dans « La Gruyère » du 18 janvier 2019



Le devindro, l'i a dè chin bin grantin, irè le dzoua dou kunyu. Vê lè retso, i fajan poutithre dou pèchon, ma ôtra pâ, irè le kunyu. Pâ tyachon dè medji de la tsê ! La krinte dè l'infê no pêjê chu la titha.

Portyè chi mo, ke no fâ moujà a ôtyè d'ôtro, tyédè! È bin, l'è rintyè a kouja dè la fouârna di mochi, iran tayi in kunyè, in triangle. L'è dinche ke l'è chobâ kunyu.

Mè chovinyo bin, kan no j'alâvan a l'èkoula, on vèyè pachâ di dzin k'alâvan portâ hou grôchè pyakè in fê, d'a pou pri on mètre dè lârdzo. I alâvan lè portâ a kouère vê le bolondji. In invê iran i pomè ou bin ou vin-kouè. Dè tsôtin di grètè, di rejenè, pu lè pràmè, lè prunô, d'outon, lè kudrè.

Avu na bouna choupa i kurtiyâdzou ou bin di kou a la farna... on irè bon chou po to le richto dou dzoua..

LA TARTE (APPELÉE GÂTEAU DANS NOS CAMPAGNES)

Le vendredi, il y a de cela bien longtemps, c'était le jour du « gâteau ». Chez les riches on mangeait peut-être du poisson, mais ailleurs, c'était le « gâteau », la tarte. Pas question de manger de la viande ! La crainte de l'enfer nous pesait sur la tête.

Pourquoi ce mot *Kunyu*, qui nous fait penser à autre chose, n'est-ce-pas ? Eh bien ! ce n'est qu'à cause de la forme des morceaux, ils étaient taillés en coin, en triangle. C'est comme ça qu'il est resté *kunyu*, petit coin.

Je me souviens bien, quand nous allions à l'école, l'on voyait passer des gens qui allaient porter ces grandes plaques de fer, d'à peu près un mètre de large. Ils allaient les apporter pour cuire chez le boulanger. En hiver elles étaient aux pommes ou au vin-cuit. En été aux cerises, aux raisinets, puis aux prunes, aux pruneaux, en automne aux courges.

Avec une bonne soupe aux légumes ou parfois à la farine... on était repu pour le reste de la journée.

LA BATAILLE DE LÉPANTE ET L'ABSENCE DE « KUNYU » EN ESPAGNE

Mais, qu'est-ce donc que Lépante ? Une bataille où les principaux belligérants sont la Sainte Ligue d'une part et les musulmans - l'empire ottoman - de l'autre. Rien à voir avec l'absence de gâteau ! Attendez ! La réponse viendra après ce court rappel historique.

La Sainte Ligue voit le jour le 25 mai 1571 sous l'égide du pape Pie V. Elle réunit la République de Venise, les Etats pontificaux et les Etats des Habsbourg d'Espagne, auxquels se rallient plusieurs Etats italiens. Grande absente de l'alliance, la France. Elle s'est refusée à combattre, par souci de conserver ses relations commerciales avec la « Sublime Porte » (porte d'honneur monumentale au siège du gouvernement de l'Empire ottoman). Désigné par le pape, Don Juan d'Autriche, prince espagnol demi-frère du roi d'Espagne Philippe II, âgé seulement de 24 ans, commande une coalition navale. Celle-ci est formée de 202 galères et 6 galéasses, des navires de commerce transformés pour l'occasion en redoutables machines de guerre par les Vénitiens au moyen de nombreuses pièces d'artillerie.

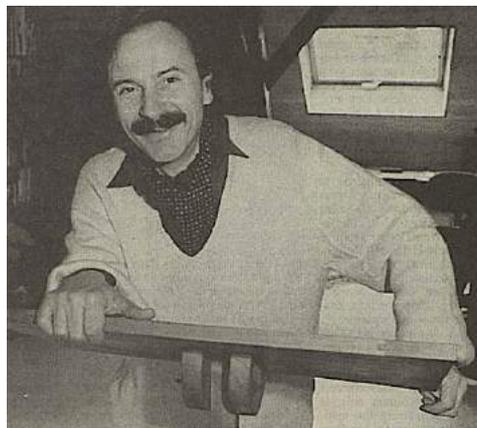
Le 7 octobre 1571, c'est la bataille de Lépante. La mer se couvre de feu et de sang, tandis que des cadavres et des débris de galères sont emportés par la houle, à l'entrée du golfe de Patras, près de la ville grecque de Lépante, l'actuelle Naupacte. La victoire de la Sainte Ligue est célébrée comme celle de la chrétienté contre l'islam. Elle est attribuée à la Vierge Marie. Un rosaire avait en effet été récité avant la bataille, à la demande du pape.

Comme l'infanterie espagnole s'était particulièrement distinguée à Lépante, l'Espagne fut dispensée pour toujours de l'abstinence de viande du vendredi ! Donc, pas de kunyu en Espagne le vendredi !

L'ARTISTE MICHEL BRODARD EN 1988

« *La Liberté* » du 22/23 mai 1988 présente Michel Brodard sous la plume de Bernard Sansonnens. Trente ans plus tard, l'artiste est encore engagé dans des concerts et il donne des cours.

Michel Brodard, quarante-deux ans en 1988, soliste réputé, mène depuis dix ans une carrière professionnelle. Le chanteur gruérien est engagé aussi bien en Suisse romande qu'en France, en Allemagne ou en Italie, où il s'adonne à l'oratorio, à l'opéra, quelquefois à l'art difficile du récital. Le disque l'a aussi fait connaître puisqu'il a participé à de nombreux enregistrements avec des chefs prestigieux tels que Michel Corboz, Philippe Herrewéhe, ou Armin Jordan. *Photo Alain Wicht*



Si Michel Brodard devait limiter sa carrière au seul territoire helvétique, il ne pourrait cependant pas subvenir à ses besoins de soliste professionnel. L'offre en Suisse touche surtout l'oratorio. Au théâtre lyrique, les portes demeurent encore closes pour le chanteur helvétique qui doit s'exiler à l'étranger pour trouver audience. Michel Brodard fait remarquer que la Suisse, si elle fait généralement confiance aux artistes du cru dans le domaine de l'oratorio, ce n'est pas le cas dans celui du théâtre lyrique à Genève ou Zurich où l'on fait appel à des chanteurs étrangers dans la plupart des cas. Dans ce secteur, ce sont les impresarios qui font la pluie et le beau temps et Michel Brodard n'en a pas. Et aucun syndicat de chanteurs n'existe en Suisse. Outre-frontière, rien de simple néanmoins, car l'isolationnisme culturel suisse ne favorise pas les contacts. C'est toujours par relation directe avec le chef ou sur recommandation de collègues que les contrats se signent.

Comment le chanteur natif de La Roche en est-il arrivé à vivre de son métier ? Depuis l'enfance, il aime chanter. Mais, relève-t-il, il n'est pas bon d'exhiber sans cesse l'enfant en public. A vingt ans, il suit quelques cours de chant, sans trop travailler cependant. Sa profession est celle d'un employé de bureau qu'il conservera d'ailleurs jusqu'à l'âge de trente ans.

Puis, c'est la rencontre avec René Oberson, organiste et compositeur, alors instituteur à La Roche qui conforte Michel Brodard dans ses talents vocaux : « Il venait chez moi me faire des dictées musicales. Nous philosophions de temps à autre, et un jour, il me cita Teilhard de Chardin : l'homme doit développer ce qu'il a de meilleur en lui. Cette rencontre avec René Oberson m'a convaincu d'entreprendre des études professionnelles de chant. »

La rampe de lancement pour Michel Brodard fut l'Ensemble vocal de Lausanne dirigé par Michel Corboz. « A cette époque, avec François Loup, Philippe Huttenlocher, tout en étant choristes dans le registre des basses, nous partagions souvent des parties solistiques, manière remarquablement efficace d'acquérir le métier. Avec Michel

Corboz, la foi qu'il met dans la musique se situant au-delà des beaux sons, de la belle technique, fut un apprentissage splendide de la déontologie du chanteur. » Pour Michel Brodard, l'aube d'une carrière dès lors s'annonce grâce aux enregistrements, aux premiers engagements. Par le jeu de relations qu'il tisse, le chanteur se produit à Lisbonne, puis en Allemagne où l'on apprécie ses talents, notamment dans le rôle du Christ des « Passions » de Bach. L'Italie, la France, l'Espagne, mais aussi la Pologne, Israël et les pays d'Amérique du Sud sont des régions où il chante. Une fois par année, il tient un rôle d'opéra : « Don Pasquale » de Donizetti, « Le Viol de Lucrece », puis « Owen Wingrave » de Benjamin Britten.

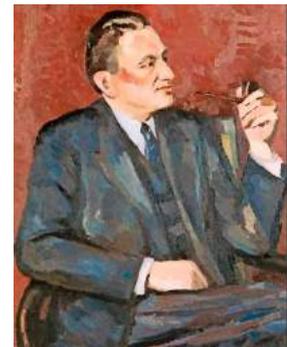
CARRIÈRE POLITIQUE : À QUELLES CONDITIONS ?

Extraits de Léon Savary, « Voulez-vous être conseiller national ? », Editions Faim de siècle 1999. Le candidat virtuel au Conseil national porte le nom de Jean-Louis Trublet.

Léon Savary (1895-1968) était un brillant polémiste, un journaliste à la langue incomparable, auteur d'une vingtaine de livres au ton unique dans la littérature romande.

AVANT LES ÉLECTIONS

Une question délicate se pose ici. Quelle est votre confession, Jean-Louis Trublet ? Je ne m'en suis point enquis pour l'instant, par une discrétion qui m'honore, soit dit en toute modestie. Mais il sied d'éclaircir cela, avant que d'aller plus loin.



Seriez-vous par hasard catholique ? J'en serais fort surpris, et je ne vous cache pas que cela compliquerait singulièrement les choses. Oui, car si telle était votre infortune, et si vous étiez de surcroît catholique pratiquant, vous n'auriez d'autre ressource que d'adhérer au parti K. K. (Katholisch-Konservativ), et je vous plaindrais de tout mon cœur. Pour autant que vous soyez, comme je le suppose, natif d'un de nos cantons protestants, Vaud, Genève, Neuchâtel. Car si vous étiez Fribourgeois, ou Valaisan, la situation serait bien différente, et votre appartenance avérée à l'Eglise romaine deviendrait au contraire pour vous un titre non négligeable aux suffrages de vos concitoyens.

Dans un pays tel que Fribourg, un épicier conservateur et catholique aurait de fortes chances d'être élu au Conseil national - s'il sait s'y prendre. Il faudrait naturellement qu'il fût riche, donc, qu'il eût beaucoup volé. Il faudrait aussi qu'il eût les curés pour lui ; mais ce n'est pas difficile, car ces hommes de Dieu sont les gens les plus naïfs du monde, et si l'on fait le bon apôtre, on les a avec soi, sans coup férir, pourvu qu'on assiste à la messe du dimanche et qu'on ne se montre pas trop pingre pour les bonnes œuvres. Une rigoureuse orthodoxie est indispensable ; mais cela ne vous gênerait guère, puisque vous n'avez pas la moindre notion métaphysique. En terre catholique, l'étiquette de bon conservateur vous promet tous les espoirs et vous laisse toute licence : vous pouvez cumuler des fonctions incompatibles ; violer en paix la loi en accord tacite avec le préfet et le gouvernement ; truquer votre déclaration d'impôt ; mal payer vos employés tout en

discourant, dans les banquets, sur la justice sociale et les opportunes leçons de l'Encyclique Rerum novarum ; pour les mœurs, il sied d'être un peu plus précautionneux.

Seulement, Jean-Louis, je vous ai supposé et vous suppose plutôt Vaudois, Genevois, ou, à la rigueur, Neuchâtelois. Vous êtes protestant, au moins de nom, c'est-à-dire que vous avez été baptisé par un pasteur et que vous avez « ratifié » les vœux de votre baptême dans un temple. Au temple, vous n'allez peut-être pas souvent. Cela ne fait rien. Il vaut même mieux que vous n'y soyez pas trop assidu. Il suffit que vous vous montriez fermement décidé à défendre la « civilisation chrétienne » contre le marxisme soviétique. Et cela, je sais que je puis l'attendre de vous. (...)

Militez donc dans votre canton, dans votre commune. Tâchez de devenir d'abord conseiller communal ; si possible, député, bien que ce ne soit pas absolument indispensable. Mais surtout, soyez un membre fervent des sociétés. Les sociétés, de toute espèce, de tout ordre, sont l'âme de notre patrie helvétique. (...) Vous paierez exactement vos cotisations. Si, par un versement nettement excessif mais libérateur de cent francs, vous pouvez devenir membre à vie, n'hésitez pas : le placement est excellent. Toutefois, sans dédaigner aucune de ces sociétés qui prolifèrent sur notre sol comme des champignons sous les averses de septembre, vouez une sollicitude toute spéciale aux sociétés sportives : ce sont celles qui ont le mieux le sens de la gratitude. Les sportifs n'oublieront jamais ce que vous aurez fait pour eux. Ils sont capables, par reconnaissance, de voter pour vous en masse, même s'ils ne partagent pas du tout vos opinions, - du reste assez vagues pour ne gêner personne.

Peu à peu, comme l'araignée tisse sa toile, ourdissez votre popularité. Soyez l'homme dont l'on dira d'abord : « Est-ce que M. Trublet sera là ? » et dont l'on dira plus tard : « En tout cas, Jean-Louis est avec nous. » Multipliez-vous dans ces associations, d'ailleurs inoffensives, où vous trouverez toujours quelques gars sympathiques. Ne redoutez ni la soirée-choucroute, ni le souper-tripes. Intéressez-vous aux affaires privées de vos commensaux, interrogez-les sur leurs projets, leurs gains, leurs espoirs. Laissez entendre - même si c'est faux - que vous avez le bras long. Quand on prononce le nom d'un conseiller fédéral, hochez la tête avec approbation en glissant : « Oui, un vieil ami à moi. » (Vous pensez bien qu'on n'ira pas vérifier.) N'offrez pas d'intervention sans qu'il y ait un motif pressant ; mais insinuez toujours qu'elle est possible, qu'elle serait efficace. Prenez l'air suprêmement désintéressé du contemplatif, tout en travaillant à votre réclame avec astuce et constance. Dans ce domaine, rien ne doit être négligé.

(...) Payez beaucoup de votre personne : c'est encore ce qu'il y a de moins coûteux. Mais payez aussi un peu de votre porte-monnaie : il ne faut pas passer pour ladre, en politique, même, ou surtout, si on l'est réellement. Mais n'offrez une tournée que si elle est utile, et si l'on sait que c'est vous qui l'offrez.

UNE FOIS ÉLU

Faites, d'emblée et abondamment, des connaissances parmi les élus. Ne soyez pas de ces timides, qui redoutent d'adresser la parole à quelqu'un ; soyez hautain moins encore : c'est à peu près la seule chose qu'on ne pardonne pas. Allez carrément vers les autres députés, en commençant par vos voisins, en étendant sans cesse le cercle de vos

relations. C'est essentiel. Votre ancienne profession vous y aidera : vous avez l'habitude de dire : « A qui le tour de ces messieurs ? » ou bien : « Et avec ça, madame ? » Continuez.

Votre culture est nulle, Jean-Louis, on peut bien le relever entre nous sans vous porter préjudice. Votre conversation ne va pas très loin. Un quotidien du matin et un du soir suffisent à votre nourriture spirituelle - avec, à l'automne, quelques almanachs, dont le Vermot, qui est indispensable. Ne cherchez donc pas à briller dans des domaines qui vous sont fermés : cela vous rendrait ridicule aux yeux des quelques lettrés qui figurent dans l'Assemblée. Ne discutez pas avec M. Picot les relations des protestants des Pays-Bas avec Genève, ni avec M. Lachenal la technique poétique d'Apollinaire ou de Rimbaud, ni avec M. Gressot la doctrine de Lamennais. Il existe un proverbe latin sur ce sujet, et même il y est question d'un cordonnier ; j'ai grande envie de le citer, mais je devrais vous le traduire et je perdrais de la place.

Non, renoncez à paraître ce que vous n'êtes pas ; mais soyez résolument ce que vous pouvez être en prenant un peu de peine : un collègue agréable, souriant, bon garçon, légèrement facétieux (sans excès ! attention !), un homme qui a la poignée de main facile et qui lance à l'occasion un bon mot, mais surtout, un homme qui s'intéresse à ce que font les autres.

C'est par ce dernier moyen que vous atteindrez à la popularité, dans le Parlement. Feignez sans cesse d'attacher une grande importance à ce que disent et font ceux qui vous entourent. Un exemple: dans la plus morne des séances - une de celles où l'on a l'impression que le plafond vous tombe dessus et où les mouches, excédées, dorment sur les plinthes - M. Schmid-Guschelmuth vient de développer un « postulat » en faveur de l'élevage des chèvres dans les régions montagneuses. Sans ostentation, comme par hasard, joignez M. Schmid-Guschelmuth, présentez-vous et poursuivez en ces termes : « Je vous félicite: vous avez exposé le problème avec profondeur et clarté. Je vous étonne peut-être, parce que je suis un citadin ; mais j'aime beaucoup la montagne et j'ai beaucoup de sollicitude pour les paysans qui l'habitent. » Joie indicible de votre interlocuteur, qui n'attendait certes rien de vous. Il sait maintenant que son « intervention » (comme on dit) a eu de l'écho, non seulement chez les agrariens et les députés préalpins, mais même dans l'esprit d'un collègue urbain. Il vous serrera la dextre avec effusion, en vous exprimant sa reconnaissance ; il notera votre nom comme celui d'un type qui comprend les problèmes du jour et qui est attentif à tout ; il va vous proposer, sur le champ, ou dans les deux jours, d'aller boire en sa compagnie une chope qu'il se fera un plaisir de vous offrir. Voilà un ami, conquis sans effort. Bientôt, vous déciderez de vous tutoyer. Croyez-moi, ce n'est pas perdu. Supposez qu'un jour vous soyez en compétition avec je ne sais qui pour je ne sais quoi, M. Schmid-Guschelmuth vous donnera son suffrage sans hésiter. N'allez cependant pas jusqu'à croire que cela vous permette d'entrer au Conseil fédéral.

Mais je vous vois, un jour ou l'autre, scrutateur, membre de la commission des douanes, ou quelque chose d'approchant.

Je résume les sublimes pensées qui précèdent. Rendez-vous sympathique par ces paroles et ces gestes auxquels sont sensibles les hommes les plus rudes. Dans les pas perdus, offrez du feu, ou même une cigarette, à qui n'en a pas ; prêtez un journal ; et lorsqu'un peu d'intimité s'est créée entre un de vos collègues et vous, informez-vous de ses affaires de famille, retenez les prénoms de ses enfants (du moins s'il n'y en a pas plus de onze), passionnez-vous pour leurs examens, leurs fiançailles, ainsi que pour tout ce qui concerne l'arrondissement, la commune de cet irréprochable citoyen et législateur.

N'allez pas toujours déjeuner et dîner (on dit : « dîner » et « souper ») avec les gens de votre canton. Ne fuyez pas la société éphémère d'un Saint-Gallois, d'un Grison (les Grisons sont du reste de compagnie très confortable), ou de qui vous voudrez. Si vous en êtes capable, apprenez un peu de dialecte. Je vous admirerai si vous y réussissez, car pour ma part, en plus de dix ans, je n'y suis pas parvenu. Mais je n'étais qu'un simple journaliste. Vous êtes conseiller national. Et cela appelle quelques menus sacrifices.

HISTOIRE DE L'HÔPITAL DES BOURGEOIS

Le 10 octobre 1937, un énorme incendie détruisait en grande partie l'Hôpital des bourgeois de Fribourg. Jeanne Niquille, historienne attachée aux archives de l'Etat, a présenté l'histoire de cette institution dans « La Liberté » du 8 mars 1940. A l'Hôpital des bourgeois a succédé l'Hôpital cantonal (Hôpital fribourgeois, HFR) en 1972, sur la colline de Bertigny.

L'Hôpital des bourgeois de Fribourg s'achemine en 1940 vers son centenaire. On ne connaît pas exactement, il est vrai, l'année de sa fondation. Mais on sait qu'il existait en juin 1248. Cet établissement, qui fait grand honneur aux Fribourgeois du treizième siècle, fut bâti par eux hors de la première enceinte du Bourg, sur la place actuelle des Ormeaux. L'église de Notre-Dame lui faisait face et lui servait de chapelle. L'hôpital a dû son vocable à ce voisinage. Il portait autrefois le titre un peu long d'*Hôpital des pauvres malades de la bienheureuse Vierge Marie de Fribourg*.

La maison était ouverte à tous ceux qui souffraient, les lépreux exceptés. Elle assumait le soin des malades, l'entretien des infirmes et des vieillards, l'éducation des enfants abandonnés, les secours aux passants et aux indigents. Elle était donc à la fois hôpital, hospice pour la vieillesse, maison d'aliénés, orphelinat, asile de nuit et centre de secours. Du treizième au seizième siècle, bourgeois et non-bourgeois y étaient admis sans distinction.

Les organisateurs modernes, auxquels le principe de la spécialisation est cher, objecteraient sans doute que la cohabitation de grands malades, de vieillards, de gens privés de raison, d'orphelins et de vagabonds devait nuire au bon fonctionnement de chaque service. Notre ville comptait autrefois cinq hôpitaux. Il aurait été facile d'assigner à chacun d'eux un but particulier. Nos aïeux n'en firent rien. Pour exercer les sept œuvres de miséricorde¹, si prônées au moyen âge, ils voulaient que leur hôpital fût ouvert à toutes les infortunes. Leur bienfaisance était parfois un peu maladroite peut-être, mais elle était large et généreuse.

¹ Les sept œuvres de miséricorde sont :

1. donner à manger aux affamés ;
2. donner à boire à ceux qui ont soif ;
3. vêtir ceux qui sont nus ;
4. accueillir les pèlerins ;
5. assister les malades ;
6. visiter les prisonniers ;
7. ensevelir les morts.

L'ORGANISATION DE L'HÔPITAL SITUÉ À « NOTRE-DAME »

La direction et le personnel de l'hôpital étaient au moyen âge entièrement laïcs. A la tête de l'établissement se trouvait un recteur, choisi parmi les magistrats de la ville. Sa tâche était celle d'un grand propriétaire et d'un père de famille. Elle consistait à gérer les biens de l'hôpital et à diriger la maison. Il était aidé par sa femme, un secrétaire et des domestiques. Les soins médicaux étaient assurés par des médecins de la ville. Un aumônier, choisi dans le clergé de Notre-Dame, apportait aux malades les secours de la religion.

L'hôpital de Notre-Dame n'occupait pas un bâtiment unique, mais une série de petites constructions qui étaient venues, au cours des temps, s'ajouter les unes aux autres. Au XVIIe siècle, on trouva la maison insuffisante et on ébaucha le projet de la reconstruire. Deux plans étaient possibles. On pouvait démolir les anciens locaux et bâtir une maison plus confortable au même emplacement. Ou bien on pouvait élever pour les habitants de l'hôpital un nouvel asile à un autre endroit de la cité. On en discuta pendant quarante ans, de 1636 à 1676 exactement.

VERS UN NOUVEL HÔPITAL



Le 15 mars 1677, la décision fut prise de construire un nouvel immeuble sur les Places, à l'endroit où il se trouve aujourd'hui. Les travaux commencèrent en 1680. Ils furent dirigés par André-Joseph Rossier. Dix-huit ans plus tard, le grand hôpital était

entièrement achevé et M^{gr} François-Pierre de Montenach consacrait la chapelle de l'établissement le 8 juin 1699. Ce sanctuaire étant dédié à la Sainte-Croix, on appela quelquefois la maison Hôpital de la Sainte-Croix ; mais elle porta plus encore le nom de Grand hôpital ou de Charitable Grand hôpital des bourgeois.

L'organisation des services, dans le nouvel immeuble, ne subit pas au début des modifications essentielles. Bientôt cependant, le recrutement du personnel, surtout celui des gardes-malades, s'avéra difficile. Et l'on en vint à se demander s'il ne serait pas bon de suivre l'exemple des Valaisans et de faire appel à la Congrégation des Sœurs Grises. La supérieure de l'hôpital de Sion vint, en 1779, visiter l'établissement de Fribourg et suggéra les mesures qu'il conviendrait de prendre pour y installer une communauté : préparation d'un logement pour les religieuses, recrutement et formation des novices, etc. Ses conseils furent mis en pratique et, en 1781, les Sœurs Grises prirent en main les services hospitaliers.

L'ORGANISATION DU NOUVEL HÔPITAL

Mère Marie-Catherine Marx, une Valaisanne, fut la première Supérieure de la communauté. Elle était encore à la tête de la maison en 1798, quand les soldats français entrèrent à Fribourg. Après le combat de Neuenegg (5 mars), de nombreux blessés français et bernois furent amenés et soignés à Fribourg. Les charges de l'hôpital augmentèrent subitement, les denrées renchérirent et, en même temps, les revenus diminuaient suite à la suppression des dîmes décrétée par les autorités helvétiques. Ces dernières dotèrent l'hôpital d'une nouvelle administration. La charge de recteur, qui était occupée par Pierre-Nicolas-Martin de Gady, fut supprimée. Une Chambre de direction, composée d'un président, de dix membres et d'un secrétaire fut instituée. Elle fut scindée, quelques années plus tard, en deux commissions : la commission générale des secours, qui gérait les biens de l'hôpital et s'occupait de la distribution des secours, et la commission de l'intérieur qui administrait l'hôpital. Cette dernière commission fit un règlement qui déterminait d'une façon précise les attributions de l'Econome et de la Supérieure des Sœurs.

L'hôpital comprenait, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, une Kinderstube, c'est-à-dire une petite maison où étaient élevés les enfants abandonnés. Quand la ville de Fribourg eut installé un orphelinat dans l'ancien Pensionnat des Jésuites (1869), tous les pupilles de l'hôpital y furent transférés. Une somme de 105 000 fr. et une rente annuelle de 10 000 fr. furent attribuées au nouvel établissement par l'administration de l'hôpital. Les bourgeois de Fribourg parlent toujours avec fierté de l'organisation régulière, de la fortune solide et de l'activité bienfaisante de leur hôpital. Leur orgueil est légitime. Commencé avec des ressources modestes, l'hôpital municipal fut doté largement par la charité des habitants de la ville. Les bienfaiteurs ne lui firent jamais défaut. Il était une des œuvres favorites des Fribourgeois d'autrefois qui le mentionnaient presque toujours dans leur testament. Le bien qu'il a accompli depuis le treizième siècle est inappréciable. Sans discontinuité et sans défaillance, il a soulagé, pendant sept cents ans tous ceux qui, à Fribourg, souffraient des maux physiques auxquels s'appliquent les œuvres de miséricorde.

L'ARCHITECTE ANDRÉ-JOSEPH ROSSIER (1647-1715)

L'architecte qui a conçu l'Hôpital des bourgeois est originaire de Lovens. Son épouse était Marie-Hélène Castella de Delley. Il fut Membre du Conseil des Deux-Cents, des Soixante et du Conseil secret. Il a dirigé la construction des bâtiments conventuels des Ursulines. Il a établi les plans et il a dirigé gratuitement la construction de l'hôpital des Bourgeois (1681-1699). Il a bâti au début du XVIII^e siècle la maison de maître de Chenaleyres sur le territoire d'Autafond dont il était propriétaire. Ce fut plus tard le colonel Jules Repond qui a « régné » sur le château de Chenaleyres. Le pape Pie X l'a choisi comme commandant de la Garde Suisse Pontificale en 1910. Il le resta jusqu'en 1921. En 1914, il est à l'origine de l'uniforme officiel des hallebardiers. Il s'est inspiré des modèles de la Renaissance.

LE CHŒUR DES ARMAILLIS DE LA ROCHE A 50 ANS EN 2019

Rencontre avec son directeur, Daniel Brodard. Reportage de Martine Leiser, « La Gruyère » du 2 février 2019.



Daniel Brodard: «En créant cette chorale, le désir de mon père était de faire connaître les œuvres de mon grand-père.» ANTOINE VALLUJOU

Lorsqu'on évoque le *Chœur des armaillis de La Roche* et ses cinquante ans d'histoire, on se retrouve perché sur une branche, puis une autre, de l'arbre généalogique de la famille Brodard. Une même passion pour l'art choral, qui s'est transmise de génération en génération. Pour ce retour aux sources, Daniel Brodard, directeur du chœur, parle de son père, André Brodard, qui a fondé cette petite troupe, en 1969, composée alors de huit amis chanteurs.

« On peut dire que c'est mon grand-père, Joseph Brodard, qui en a été le détonateur. A 18 ans, il dirigeait déjà la Société de chant de

La Roche et a créé tout un répertoire, comprenant plus de cinq cents œuvres. Le désir de mon père était de les faire connaître. »

Daniel Brodard raconte la vie de ce grand-père, à la fois agriculteur et artiste, conseiller communal, officier d'état civil ou encore député au Grand Conseil. On a même retrouvé certaines de ses compositions griffonnées derrière des documents officiels, s'amuse-t-il. Voilà comment est né le *Chœur des armaillis de La Roche*, déployant ses racines dans un patrimoine familial.

LA MARCHE DES FOURMIS

En 1989, c'est au tour de Daniel Brodard de reprendre le flambeau à la suite du décès de son père. Et de porter plus loin encore les couleurs de cette chorale villageoise, composée aujourd'hui de quinze chanteurs. La sortie de leur dernier album *Notes en folie*, fait ainsi

la part belle à plusieurs compositeurs romands. Une façon de se démarquer des chants de mon grand-père, que l'on interprétait habituellement, explique-t-il.

L'album regroupe une vingtaine de titres, et s'inscrit dans la continuité de *Couleurs romandes*, opus enregistré en 2000. « Il marque notre attachement à des compositeurs contemporains, des artistes talentueux. » Il évoque, entre autres, Henri Baeriswyl, Jean-Marie Kolly, Francis Volery, Charly Torche ou encore Caroline Charrière.

« Notre désir était également de présenter cinq nouvelles créations. Les compositeurs ont choisi un texte, extrait du recueil de poèmes en patois *Chovinyi*, écrit par mon père, pour le mettre en musique. Cela contribue à agrandir le répertoire des chants en patois. » Parmi ceux qui lui tiennent à cœur, il évoque *La mâtse di budzon* (*La marche des fourmis*). Mon père l'a écrite après une journée passée à la vallée du Motélon. J'étais ado, mais je le vois encore s'émerveiller devant une fourmilière. Le soir même, il a écrit ce poème. Cela représente beaucoup de souvenirs.

LAISSER UNE TRACE

Pour marquer son cinquantième anniversaire, le *Chœur des armaillis de La Roche* a prévu de nombreux concerts. Les festivités démarrent le 2 février 2019, à la salle sport et culture de La Roche, où aura lieu le vernissage de son nouvel album. La soirée affiche complet... « Le 11 mai, nous accueillerons également le chœur Renaissance, de Moldavie. »

Lorsqu'on demande à Daniel Brodard quels ont été ses plus beaux moments au sein de cette chorale, qu'il a rejointe il y a quarante ans, il fait d'abord un rapide calcul. « Avec une moyenne de vingt prestations par année, cela fait huit cents concerts au total. Et tellement de bons moments ! Parfois, ce sont les choses simples qui sont les plus significatives. Lorsqu'on se produit dans un home ou une institution, on se rend compte de l'importance d'un chœur tel que le nôtre. Il y a le plaisir et le bonheur de transmettre. A travers nos nombreux concerts, nous laissons également une trace de ce qui se passe dans l'univers musical de notre région. Et nous devons en être fiers. » Le disque : *Les Armaillis de La Roche*, « Notes en folie », Artlab

L'AUBERGE FAIT RECETTE DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS !

Depuis trois décennies, les Linder offrent une auberge renommée à la région de Payerne. Un bail de longévité qui n'est pas le fruit du hasard. Reportage de Christian Aebi dans « 24Heures », le 15 janvier 2017.

L'une des meilleures tables de la région de Payerne se trouve dans un de ses hameaux et elle est l'œuvre d'un couple de Fribourgeois. Pierre-Dominique et Isabelle Linder viennent de fêter leurs trente ans d'activité, respectivement au fourneau et à la salle à manger de l'Auberge de Vers-chez-Perrin. Une longévité admirable dans la région, d'autant plus à ce niveau.

Trois salles à manger, sept chambres, des clients fidèles de la région et beaucoup qui affluent de Berne, de Neuchâtel ou de Fribourg malgré l'éloignement par rapport aux

grands axes routiers. A l'origine du succès, une recette simple et généreuse, à l'image des Linder : la liberté d'expression culinaire d'un chef méticuleux et beaucoup de travail. « Dans ce métier, il faut un peu d'inconscience. On passe notre vie ici. Il faut aussi investir dans son établissement, évoluer. Je réfléchis à créer un espace « lounge ». La clientèle change ses habitudes, elle se renouvelle. »



Pierre-Dominique et Isabelle Linder, patrons de l'Auberge. Photo Jean-Paul Guinnard

Ce qui change peu, ce sont les employés : sur la dizaine de collaborateurs, la moyenne est à quinze ans d'ancienneté. Avec des employées à vingt-sept ans, vingt-quatre et vingt-deux ans de service. « Cette base solide est essentielle. C'est un esprit. Mon équipe, c'est une famille, s'enthousiasme Pierre-Dominique Linder. Le respect du personnel est fondamental. »

UNE NOUVELLE VIE

Le couple achète l'Auberge en 1986. « J'avais 25 ans, j'ai épousé Isabelle une semaine avant l'ouverture. Dans mon esprit, ça ne faisait pas sérieux de prendre un tel établissement sans être marié. » Elle est sommelière, lui cuisinier. Elle parle volontiers, lui est plus discret. L'alchimie est parfaite. Pour l'interview, c'est pourtant lui qui prend la parole. « Nous venions de l'extérieur, il fallait s'intégrer dans ce petit hameau, raconte Pierre-Dominique. Je suis allé rencontrer tous mes voisins, nous sommes devenus amis. Pour vivre en paix, il faut s'intéresser aux gens. »

Durant la première décennie, l'Auberge ne propose d'ailleurs pas de carte. « Les gens s'installaient, indiquaient ce qu'ils n'aimaient pas et je leur cuisinais un menu surprise.

Quelle époque ! » Aujourd'hui, une carte permet d'anticiper les fantaisies gastronomiques du chef. « On cuisine comme on est, sourit Pierre-Dominique. Moi, je suis de la campagne. »

UNE CAVERNE D'ALI BABA

Enfant, il grandit en ville de Fribourg avant d'emménager à Tornny-le-Petit. « J'avais 10 ans. La découverte de la campagne a été une révélation. J'étais ivre de ses goûts, de ses saveurs. Si je n'étais pas devenu cuisinier, j'aurais adoré être paysan. » Il découvre la cuisine avec sa maman. Femme de caractère, monitrice d'auto-école en 1969 déjà, elle est très organisée et prépare les repas à l'avance. « Tout était mijoté. C'était une cuisine chaleureuse et goûteuse. »

A 16 ans, il devient apprenti chez Fernand Buchwalder, au Café du Centre, à Marly. « Il m'a appris les bases fondamentales. On suivait le livre de cuisine traditionnelle à la lettre, c'était hyperformateur. » A 19 ans, il postule chez Fredy Girardet, à Crissier. « Il m'a dit : « T'es grand, t'es sportif, t'es Fribourgeois... je t'engage ! » Selon lui, les Fribourgeois étaient robustes et jamais malades. Il rejoint la brigade de 20 personnes et l'univers de l'Hôtel de Ville. « C'était la caverne d'Ali Baba ! Il y avait des ailes de raie, du homard breton, de la truffe blanche d'Alba : des produits exceptionnels à la fin des années 70.

Durant trois ans, il apprend la rigueur, l'excellence et la discipline. Fredy le surnomme « le Moutz » à la vue de sa carrure et de ses origines bernoises. « Nous faisons aussi du sport ensemble : vélo, course à pied, foot, ça soudait la brigade. » Depuis, il n'a jamais cessé les footings, ni les virées à vélo, défouloirs indispensables pour lâcher la pression. Pierre-Dominique passera encore quelques années au Lion d'Or, à Romont, avant de reprendre l'Auberge de Vers-chez-Perrin en 1986. « Ces trente ans ont passé à une vitesse folle ! Faire ce qu'on aime avec du cœur et savoir se ressourcer, c'est peut-être ça, ma recette du succès. » Parole de chef.

ELIO PAGANOTTI, CARROSSIER À VUADENS : SA PHILOSOPHIE

« La Liberté » du 20/21 septembre 1997 a présenté un carrossier de Vuadens hors du commun. Dialogue d'Elio Paganotti avec Marie-Claude Fragnière.

Pourquoi vous levez-vous le matin ?

Pour accomplir ma tâche. Je me dis que j'ai la chance d'avoir la santé et d'avoir du travail. J'aurais tort de faire le difficile. Je ne me pose pas de question le matin, je suis content de me lever et de partir à ma carrosserie. J'y trouve beaucoup de satisfactions, même si parfois elle me donne des petits ou des gros soucis.

Les petits et les gros soucis, ça peut empoisonner la vie...

Ce poison, je l'élimine par le sport. Toute la négativité, toutes les mauvaises « ondes » qu'on ressent parfois, je les « sors » en faisant de la course à pied, du tennis ou du vélo : ça me nettoie physiquement et cérébralement. Il me faudra peut-être dix minutes pour « lâcher » ce que je viens de quitter. Après une bonne heure ou deux de sport assez intense, mes soucis sont oubliés. Je me sens bien fatigué mais tout à fait relax.

Toutes ces toiles que je vois là sur vos murs et cette palette encore pleine de couleurs fraîches : cela ne ressemble pas vraiment au matériel du carrossier !

Ça, c'est pour mon plaisir. J'aime peindre. Quand j'étais petit, j'avais un professeur de dessin qui voulait faire une petite exposition avec des dessins que j'avais faits. J'avais alors cherché des titres un peu abstraits pour chacun, j'étais tout content. Dans ma famille, la réaction a été immédiate : « Ce n'est pas un métier pour toi, tu ne vas pas commencer avec ça ! Il faut arrêter tout de suite. » Alors, ce que vous voyez, c'est un peu une revanche, mais c'est surtout un plaisir et une source d'apaisement. C'est lié à la nature que j'aime : les arbres, le ciel, les montagnes, le lac, je me concentre là-dessus et puis, avec mes pinceaux, je leur donne mes propres couleurs. Il n'y a aucune prétention. Je peins pour le plaisir, ça fait un bien fou, ça chasse complètement l'angoisse ou la panique. Je ne connais plus ces sentiments-là.

Avez-vous un but précis dans la vie ?

Je crois que, dans la vie, il n'y a pas de but en soi. Je cherche simplement à être mieux que je n'ai été. Si je regarde en arrière, j'ai l'impression aujourd'hui que je me purifie, que je me nettoie de cette angoisse, de cette panique dont on parlait avant. Au fond, tout ce que je fais maintenant, tout ce que je vis, c'est comme une grande douche, je me lave...

Pas si simple de se purifier ! Comment faut-il s'y prendre ?

Vivre simplement, s'émerveiller de pouvoir se lever le matin, savoir s'arrêter longtemps devant un caillou (il y en a qui ont des formes tellement bizarres !), devant une prairie, ne serait-ce que pour se laisser imprégner par sa couleur verte ; ça fait tellement de bien le vert... Chercher à faire le moins de mal possible autour de soi, être gentil... ne pas se laisser manger, mais être gentil, c'est très important la gentillesse, tâcher d'oublier, ou mieux, de pardonner les méchancetés qu'on a subies, celles qu'on a faites aussi... Voilà en gros comment je pense qu'on peut, petit à petit, arriver à se purifier, à se polir...

Croyez-vous en Dieu ?

C'est sûrement un reste de l'enfance, mais je crois à un « petit Jésus » qui nous protège. Autant j'y ai cru passionnément, autant je suis sceptique maintenant. Autant j'ai fait confiance, autant je me méfie... Les hommes entre eux, c'est un peu comme dans une meute : celui qui a une patte cassée se fait manger. On n'a pas le droit à la faiblesse, à l'échec. L'expérience m'a appris qu'il ne fallait compter que sur soi. Se confier en amitié : attention, danger... Par contre, je compte sur l'amour. Simplement le regard de la personne qu'on aime, sans échanger nécessairement beaucoup de mots, ça suffit pour être heureux. Moi, en tout cas, ça me suffit.

Si vous pouviez rêver votre vie, à quoi ressemblerait-elle ?

Pas d'obligation, une cabane en pleine campagne avec ce que j'aime, mon chien, un chevalet planté sous un arbre et c'est tout ! *Propos recueillis par Marie-Claude Fragnière*

UN OFFICIER FRIBOURGEOIS ET SON ACTIVITÉ EN CORÉE

J'étais à la recherche d'une documentation sur les militaires suisses en Corée, surtout fribourgeois. Dans les années 50, ils étaient assez souvent cités. Je suis tombé, en feuilletant d'anciennes « Liberté », sur la présentation de l'un des officiers suisses ayant servi en Corée. Je suis entré en contact avec lui et nous avons mis au point l'article qui suit, précédé d'un bref rappel historique. La simplicité et la modestie de cet officier supérieur m'ont frappé et ont contribué à créer une amitié.

L'invasion de la Corée du Sud par celle du Nord, en 1950, fut suivie d'un conflit aussi long que meurtrier. Des négociations ont débuté en juillet 1951 pour trouver une solution durable. Elles n'ont abouti que deux ans plus tard, avec l'armistice - à ne pas confondre avec la paix ! - signé à Panmunjom le 27 juillet 1953. Une zone démilitarisée (DMZ), large de quatre kilomètres, a été instaurée entre les deux Corées dont la division demeurera un symbole de la guerre froide.

Le Conseil fédéral a décidé l'envoi de soldats suisses non armés pour surveiller le respect de l'armistice, au sein d'une Commission de supervision des nations neutres (CSNN). Cette décision a marqué la naissance de la promotion militaire de la paix par la Confédération. Le feu vert était donné au plus long engagement militaire suisse à l'étranger, si l'on excepte les gardes suisses du Vatican. Les premiers militaires suisses arrivés en Corée en 1953 ont dû vivre dans un environnement très sommaire.

Comme plusieurs officiers fribourgeois ont rempli cette mission en Corée depuis 1953, il était indiqué d'en présenter un et de décrire son activité au « Pays du matin calme ». « La Liberté » du 28 avril 2016, sous la plume de Thierry Jacolet, a consacré une page à Christian Guillaume. Il est l'un des officiers suisses qui a été chargé de surveiller la zone démilitarisée entre les deux Corées. Lors du séjour de cet officier en Corée, les tensions étaient des plus vives.

Bio express de Christian Guillaume

- *Marié, deux filles et un garçon.*
- *Né en 1965 à Fribourg.*
- *A suivi son école obligatoire, primaire et CO, à Romont.*
- *Ecole des métiers, puis d'ingénieurs en électrotechnique à Fribourg.*
- *Après l'école de recrues comme soldat d'exploration en 1985, il devient officier d'état-major et spécialiste de défense atomique-chimique dans un bataillon de commandement jusqu'en 1994.*
- *En 1997, il est incorporé aux Forces aériennes et il est promu officier aviateur de carrière en 1998.*

- *Opérateur de bord à Payerne, il vole sur le F/A-18 et le F-5.*
- *Chef du service de vol de l'aérodrome militaire de Payerne de 2008 à 2017.*
- *Il part d'avril 2015 à mai 2016 en mission sur la zone démilitarisée près de la ligne de démarcation entre les deux Corées pour la Commission de supervision des nations neutres (CSNN).*
- *Il est chef des opérations de la Base aérienne de Payerne depuis 2018.*
- *Hobbies : karaté, ski, jardinage et cuisine.*

L'article qui suit - qui a subi quelques amendements mineurs - contient plusieurs acronymes présentés ci-après. Ils seront utilisés lors de leur première présentation, puis remplacés par leur définition.

DMZ : la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées ; ci-après, la zone démilitarisée
 CSNN : la Commission de supervision des nations neutres en Corée ; ci-après, la Commission de supervision. Christian Guillaume a appartenu à cette Commission le temps de sa mission en Corée.

UNCMAC : la Commission militaire d'armistice alliée ; ci-après, la Commission militaire d'armistice

JSA : la Joint Security Area (zone de sécurité commune) est la seule portion de la zone démilitarisée (DMZ) où les forces de Corée du Nord et de Corée du Sud sont pratiquement au contact physique. La JSA permet aux Coréens du Nord et à ceux du Sud, sur quelques dizaines de mètres, de dialoguer de part et d'autre de la ligne de démarcation.

Texte de « La Liberté », situation entre les deux Corées au début de 2016

En 2016, l'officier fribourgeois Christian Guillaume surveille depuis une année la partie sud de la zone démilitarisée (DMZ) qui sépare les deux Corées. Lorsqu'il s'est engagé pour cette mission qu'il remplit pour le compte de la Commission de supervision des nations neutres en Corée (CSNN), il ne pensait pas arriver dans un contexte de regain de tensions aussi explosif. Tirs de missiles, menace de frappes nucléaires puis grandes manœuvres américano-coréennes. Les sujets qui fâchent les frères ennemis ne manquaient pas !



Chaque année, la Corée du Sud et son allié américain mènent d'importants exercices militaires joints dans la péninsule. Pyongyang (capitale de la Corée du Nord) qui n'apprécie guère ces démonstrations de force a, elle aussi, retrouvé une manière d'intimider son adversaire : entre le début mars et la fin du mois d'avril 2016, une dizaine de tirs de missiles, dont le dernier en mer du Japon, assortis d'une menace de frappes nucléaires « à l'aveugle ».

« Dans la zone démilitarisée, des deux côtés de la ligne de démarcation, les tensions se traduisent par une augmentation plus ou moins importante du personnel, des positions renforcées et des équipements. » Christian Guillaume ne cache pas sa préoccupation.

Observateur des grandes manœuvres américano-coréennes durant plusieurs semaines, ce militaire de carrière fribourgeois âgé de 51 ans en 2016 surveille depuis un an ce baril de poudre qu'est la frontière entre les deux pays. « Mon souci est qu'en accroissant la présence des troupes, séparées parfois uniquement de quelques centaines de mètres, on décuple les risques d'incident. »

RISQUES D'INCIDENT

Kim Jong-Un bande les muscles comme rarement depuis le renforcement des sanctions décidé le 2 mars dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU, alliés chinois y compris. Si le leader nord-coréen est autant à cran, c'est qu'il redoute aussi de voir les Etats-Unis dégainer leur système de défense antimissiles THAAD en Corée du Sud. Sans parler des exercices militaires annuels de ces dernières semaines, une « agression » aux yeux de Kim Jong-Un.

Christian Guillaume est aux premières loges pour suivre les effets secondaires de toute cette agitation. Son périmètre d'action ? La zone démilitarisée, ce corridor artificiel large de quatre kilomètres qui court sur 241 kilomètres le long du 38^e parallèle. Sa fonction ? Il est officier des opérations de la Commission de supervision. Ce Romand et quatre autres officiers suisses - ainsi qu'une délégation suédoise - contribuent au respect du traité d'armistice du 27 juillet 1953. Techniquement, les deux Corées sont encore en guerre, aucun traité de paix n'ayant été signé.

« Nous sentons les tensions à travers le nombre croissant d'enquêtes spéciales que nous menons sur le terrain, confie l'ancien chef du service de vol à Payerne. Nous ne voyons toutefois que très rarement les incidents en direct. » C'est la Commission militaire d'armistice alliée (UNCMAC), basée à Séoul, qui informe la Commission de supervision si un incident se produit. Elle est chargée de veiller au respect des dispositions de l'accord d'armistice au sud de la ligne de démarcation.

Stationné à Panmunjom, un hameau situé sur la ligne de démarcation, côté sud, l'officier fribourgeois est ainsi amené à suivre des enquêtes à la demande de la Commission militaire alliée, lorsqu'une violation de l'armistice est soupçonnée. « Nous allons alors sur place pour rencontrer les soldats qui nous expliquent les faits », précise-t-il. Les rapports des officiers suisses remontent jusqu'à la Commission de sécurité des Nations Unies. Christian Guillaume tempère : « Notre rôle n'est pas de regarder ce qu'il y a sous le tapis. Sur invitation, la Commission de supervision ne fait qu'accompagner et observer la Commission d'armistice dans ses tâches. Nous sommes limités dans la manœuvre. »

Les incidents les plus fréquents ? Les coups de feu intentionnels ou accidentels. Récemment encore, un militaire sud-coréen a utilisé son arme de service pour se suicider pendant sa garde. Un acte qui peut déclencher les hostilités. « Si un soldat nord-coréen entend une déflagration proche en provenance du Sud, il peut se sentir en danger, croire à une provocation du Sud et répliquer. Cela peut dégénérer. »

LA POP SUD-CORÉENNE

Christian Guillaume suit cette partie de « ping-pong » entre le Nord et le Sud sans jamais voir passer les balles. « A titre personnel, je n'ai jamais entendu de tirs dans la zone

démilitarisée », avoue-t-il. Tout au plus entend-il depuis sa base des armes d'un autre genre : les haut-parleurs. Au début de l'année, les Sud-Coréens ont arrosé de plus belle le Nord. Et vice versa.

Christian Guillaume poursuit : « Il y a de la propagande, de la musique et des actualités. C'est jour et nuit, mais pas en continu, heureusement. Avec l'aide des tampons auriculaires, cela ne nous empêche pas de dormir. » La K-pop (abréviation de Korean pop qui est un mélange de plusieurs genres musicaux) est pourtant loin d'adoucir les mœurs. « Si les Sud-Coréens augmentent le volume de cette opération et qu'un soldat « craque », provoquant localement un incident, il y a un risque d'escalade. »

UNE ZONE MAL NOMMÉE

Arme psychologique datant de 1962, les haut-parleurs ont été remis au goût du jour l'été 2015. En réponse à l'offensive sonore des voisins du dessus, un échange de feu d'artillerie a eu lieu avec des impacts d'obus dans la zone démilitarisée. Démilitarisée, vraiment ? Cette zone mal nommée recense une forte présence de troupes, de systèmes de surveillance et d'armes de différents calibres dans le périmètre. Les deux camps y ont planté des postes d'observation et de garde au fil des ans. Christian Guillaume rend visite régulièrement à ceux du sud, en appui de la Commission militaire d'armistice dans ses inspections bisannuelles.

Et en Corée du Nord ? Christian Guillaume n'a jamais mis les pieds au nord de la ligne de démarcation. Pyongyang a coupé les ponts avec la Commission d'armistice en 1995. « Nous ne savons pas ce qui se passe au Nord », remarque-t-il.

DANS LE PORTE-AVIONS AMÉRICAIN

Christian Guillaume n'a pas le temps de tomber dans la routine à Panmunjom. En mars, il a pu assister à plusieurs reprises aux exercices militaires dénommés *Key Resolve* et *Foal-Eagle*, menés conjointement par la Corée du Sud et les Etats-Unis, à grand renfort de « marines », d'avions et de navires de guerre. « La visite du porte-avions à propulsion nucléaire USS John C. Stennis de la marine américaine est sans aucun doute un des moments les plus forts auxquels il m'a été donné de participer », relève-t-il. (Traduction de *Key Resolve* et *Foal-Eagle* : key, clé ; resolve : trouver la solution ; foal : poulain ; eagle : aigle ; USA : aigle et Corée du Sud, poulain...)

L'observation de ces exercices militaires fait partie des nouvelles missions attribuées aux délégations suisse et suédoise en 2010. Des missions qui exigent aussi de suivre les enquêtes spéciales dans la zone démilitarisée et d'inspecter des postes de garde et d'observation avec la commission d'armistice. « Nous partons sur les routes de la zone démilitarisée escortés par les militaires sud-coréens », déclare-t-il. « Lorsque la mission nécessite de sortir des routes balisées ou de nous déplacer à pied, nous évaluons d'abord sérieusement les risques. Si les zones ne sont pas minées, nous allons sur place. »

Quand il n'est pas en mission dans la zone démilitarisée ou de piquet à Panmunjom - une fois toutes les trois semaines pour assurer une présence 24h/24h -, Christian Guillaume retrouve le week-end son bungalow sur une base américaine, à Séoul, à une heure et demie de route. « J'aime me balader en ville », dit-il. « J'ai trouvé un stand de

tir à air comprimé, je visite les palais et les parcs, ou je vais au cinéma. Je ne m'ennuie pas, même si ma famille me manque. »

LES LUNETTES DE SOLEIL SUD-CORÉENNES

« Nous apercevons quelquefois du côté nord des militaires qui cultivent les champs, en civil ou armés. » Christian Guillaume entretient des rapports très éloignés avec les soldats nord-coréens. Même avec ceux qu'il croise à Panmunjom, à proximité du camp de la Commission de supervision où logent et travaillent les missions suisses et suédoises. « Les soldats sud-coréens du bataillon de sécurité de la Joint Security Area (JSA) portent des lunettes de soleil. On dit que c'est pour éviter d'être hypnotisés par leurs adversaires du Nord... ».

Ces rencontres d'un autre type ont lieu dans la zone commune de sécurité (JSA), seul endroit où les belligérants se font face. Mais toujours à l'extérieur des trois baraques bleues, dont celle où l'armistice a été conclu en 1953. « Les soldats nord-coréens de la JSA ont l'air d'être nourris correctement, bien équipés, très énergiques. Ils encadrent les groupes de touristes du Nord lors de la visite de la JSA. » Il est pourtant arrivé qu'un visiteur profite de l'occasion pour se réfugier en Corée du Sud. Et comme les gardes nord-coréens tentent de les en empêcher, cela entraîne parfois des échanges de tirs avec les soldats sud-coréens.

LE LIEUTENANT-COLONEL CHRISTIAN GUILLAUME EN 2019

Après son retour de Corée, Christian Guillaume a obtenu le poste de chef des opérations de la Base aérienne de Payerne nouvellement créé pour les besoins de la police aérienne 24 (PA 24).

En effet, afin de garantir à terme (dès 2021) le fonctionnement 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365 de la police aérienne - 2 F/A 18 armés prêts à décoller en 15 minutes après l'alarme - l'aérodrome militaire de la Broye doit s'adapter. De nouveaux emplois ont été créés et un fonctionnement continu des travaux de maintenance et des opérations est mis en place. De 6 h à 22 h, y compris durant les week-ends et les jours fériés, la Base aérienne est prête à lancer des avions de combat pour des missions de vérification ou d'entraide. Cette tâche exigeante nécessite beaucoup de planification et de coordination.



Le chef des opérations doit garantir que la plateforme aéroportuaire soit prête à remplir toutes les missions attribuées par le commandement des Forces aériennes, par beau temps comme par mauvais temps. Les mouvements de jets de combat, d'hélicoptères, d'avions de transport de la Confédération et de business jets civils se côtoient et ont tous des besoins très différents. C'est donc à la coordination des différents moyens et services de l'aérodrome de Payerne que Christian Guillaume consacre la plupart de son temps, lui laissant à peine la possibilité de remplir ses obligations en matière d'entraînement personnel au service de vol militaire.

Quand on lui demande s'il a toujours des contacts et des informations à propos de la Corée, Christian Guillaume répond que « servir et disparaître » est une devise qui lui convient bien...

Sur le plan familial, Christian Guillaume coule actuellement des jours heureux en compagnie de ses trois enfants, Jessica (30 ans), titulaire d'un diplôme de carrossier et fourrier à l'Armée, Aurélie (18 ans), actuellement étudiante au Collège de Gambach et Augustin (17 ans), sur le point d'achever son Ecole des Métiers à Fribourg, et de son épouse, Anne-Sophie, avocate de formation, traductrice auprès du service linguistique français du DDPS et officier de milice de la Justice militaire.

DEUX FRÈRES DU PÈRE GRÉGOIRE GIRARD

Dom Jean-François Girard a été le curé-historien d'Avry-devant-Pont de 1790 à 1817. Aîné d'une famille de 15 enfants, il est notamment le frère du Père Grégoire Girard, illustre pédagogue.

Un autre de ses frères est le Père Dominique Girard, procureur du couvent d'Hauterive. Le Père Dominique a vécu la fermeture du couvent en 1847, lors de l'avènement du régime radical.

La charité du curé Jean-François Girard était admirable. Dans le *Dictionnaire historique et statistique des paroisses*, le Père Apollinaire Dellion décrit la générosité du Père Dominique : il ne refusait jamais l'aumône. Il lui arriva de se dépouiller pour les miséreux, leur donnant tout, bas, chapeaux, souliers, linge. Il vidait sa garde-robe. Il a aussi exercé cette charité envers le clergé français émigré en Suisse sous la Terreur. Il a recueilli dans sa cure plusieurs de ces réfugiés. Tobie de Raemy écrit à ce sujet dans « L'émigration française dans le canton de Fribourg (1789-1798) » : *M. François Girard, curé d'Avry, exerça particulièrement envers les prêtres émigrés l'hospitalité la plus large et la plus généreuse. Sa cure en était encombrée. Il louait même dans le village des logements pour eux. Il amenait chez lui ceux qu'il rencontrait. Il y en avait un si grand nombre que les messes se succédaient toute la matinée jusqu'à midi. Sa table était ouverte à tous.*

Il a composé plusieurs ouvrages, devenus très rares aujourd'hui. Mais, à l'époque, les publications de ce curé érudit avaient de la peine à se vendre, ou plutôt ne se vendaient pas. Aujourd'hui, les amateurs paient cher ces éditions rarissimes. Quelques titres : Histoire abrégée des officiers suisses, Fribourg, 1781, trois volumes ; Année historique, Fribourg 1795, 3 cahiers ; Tableaux historiques de la Suisse, Carouge 1802 ; Etrennes en faveur des incendiés de Bulle, 1806.

Jean-François Girard a laissé de nombreux manuscrits dont une partie se trouve à la BCU. L'enseignement de l'éloquence au Collège St-Michel de 1789 à 1790 fut sa première activité. Son ministère à Avry-devant-Pont a débuté en 1790 et a duré jusqu'en 1817. Il été chapelain à Charmey de 1817 à 1823, puis à Delley de 1824 à 1831. Il est décédé à Fribourg en 1832.

Généreux et prodigue à l'excès, ayant dépensé sans compter, ses finances dans un pitoyable état en 1808 l'ont obligé à vendre ses livres et ses manuscrits.

LE PÈRE DOMINIQUE ET LE « PONT EN FIL DE FER »

Revenons au Père Dominique Girard, procureur de l'abbaye d'Hauterive. Nous avons moins de renseignements à son sujet. Un pont en fil de fer lui est attribué, comme l'indique cette photo d'une lithographie de Wagner. Christoph Allenspach, professeur, a publié un article sur les ponts qui se sont succédé à Hauterive.



Le pont en fil de fer construit par le Père Dominique Girard

Les moines d'Hauterive conservent un plan aquarellé d'un pont suspendu qui franchissait la Sarine aux abords de leur couvent. Il porte la date du 21 avril 1876 et la signature d'Amédée Gremaud, futur ingénieur cantonal. Il porte également le sceau d'un ingénieur Cautenal. Ce pont, vraisemblablement construit par Gremaud avait une longueur de 44,7 m, une largeur de 2 m et une hauteur de 6 m. Son coût était de 6000 fr. et sa charge était prévue pour une cinquantaine de personnes, soit 2800 kg. Le pont s'est effondré dans les années 40 au passage d'un char de pommes de terre conduit par le fermier du couvent. En 1946, fut construit le pont actuel.

Ce pont suspendu a eu un prédécesseur, ainsi que le montre cette lithographie de J. F. Wagner de Berne, datant d'environ 1834 à 1850, avant son émigration aux USA. La construction de ce pont est attribuée au Père Dominique Girard (1790-1853), frère du célèbre pédagogue.

LA SUPPRESSION D'HAUTERIVE EN 1848

Dans mon ouvrage *Au temps de l'Ecole normale*, j'apporte une précision sur la suppression de l'abbaye d'Hauterive en 1848 :

Le 28 mars 1848, le gouvernement radical de Fribourg décrète la suppression immédiate des couvents d'Hauterive, de la Part-Dieu et des Augustins. Le 57^e Abbé d'Hauterive, avec quinze moines et deux Frères convers prennent le chemin de « l'exil ». Ils deviennent aumôniers de couvents, curés.

Dans *Vision de Paix*, Imprimerie St-Paul 1951, le Père Stanislas Barbey donne les noms des derniers moines d'Hauterive et leurs nouveaux ministères. Le Père Barbey, avant de devenir moine à Hauterive, a été instituteur. (Cf. sa biographie ci-après)

- L'Abbé Dom Aloys Dosson se réfugia à la Maigrauge dont il avait été l'aumônier. Le Conseil d'Etat, jugeant que « cette installation n'était ni régulière, ni due », décida, le 16 mai, de donner l'ordre à l'Abbé de quitter la Maigrauge. Le 5 juin, ce dernier se rendit dans son village d'origine, à Fétigny (près Payerne), chez son frère Jean-Baptiste, curé de cette paroisse. Il y mourut en la fête de sainte Cécile en 1853.
- Le prieur Charles Monnerat, de Nuvilly, administra la paroisse de Belfaux de 1849 à 1852, puis fut chapelain à Villars-les-Joncs jusqu'en 1861 ; enfin, il habita Fribourg où il mourut le 15 juillet 1865 et fut enterré à la Maigrauge ; on peut voir sa dalle funéraire au chœur de l'église.
- Le P. Dominique Girard, procureur, le frère du P. Grégoire Girard mourut le 28 août 1853.
- Le P. Robert Magnin est décédé le 2 août 1852 à Vuippens, sa paroisse d'origine.
- Le P. Benoît Merlet, Alsacien, organiste, décédé à Arconciel le 1^{er} août 1852.
- Le P. Nivard Cordey, de Romont, ancien aumônier de la Fille-Dieu, décédé à Arconciel le 6 mai 1854.
- Le P. Jean-Baptiste Thürler, de Fribourg, enterré au chœur de l'église de la Maigrauge le 17 novembre 1867.
- Le P. Joseph Frölicher, de Fribourg ; de 1850 à 1865, il a administré la paroisse d'Ecuvillens, puis il fut chapelain à Corpataux où il mourut le 20 mars 1868. On peut voir sa plaque commémorative sur les murs de l'église d'Ecuvillens.
- Le P. Etienne Beaud, d'Albeuve, décédé à Arconciel le 6 août 1852.
- Le P. Bernard Biemann, de Praroman, décédé le 14 décembre 1860 (sa pierre tombale est dans l'église de Corpataux).
- Le P. Xavier Auderset, de Fribourg, enterré à la Maigrauge le 8 août 1866.
- Le P. Albéric Bürger, de Fribourg, décédé le 10 avril 1857.
- Le P. Placide Moura, de Grandvillard. Avant d'être moine, il fut professeur au Collège St-Michel, où il eut comme élève le futur évêque, Mgr Marilley. En 1848, le Conseil d'Etat le désigna comme Directeur à la Maigrauge. Il fut un prêtre savant et zélé : il a laissé quelques sermons imprimés et il a traduit de l'allemand le « Goffiné » - manuel pour la sanctification des dimanches et fêtes -, très estimé du peuple chrétien au XIX^e siècle. Il reçut aussi le titre de « Protonotaire

apostolique ». Il mourut à la Maigrauge le 11 mai 1870 et fut enterré à l'église, à côté du maître-autel.

- Le P. Aloys Romanens, de Sorens, dès 1859 à Villarvolard ; plus tard, en 1866, chapelain à Charmey, où il mourut le 21 mai 1871. Son calice et un ostensor, venus d'Hauterive, sont devenus, grâce à lui, propriété de la paroisse de Sorens.
- Le P. Jérôme Ruffieux, de La Roche ; il administra la paroisse de Cugy de 1848 à 1862, puis celle de Grolley, où il mourut le 3 janvier 1876.
- Le P. Laurent Schorro, de Chevilles ; depuis 1862, coadjuteur du curé de Marly ; mort à Marly le 12 mars 1872.



Les deux Frères convers

- Maurice Michon, de Fribourg,
- Joseph Horner, de Senèdes (paroisse d'Ependes). Ce dernier habita d'abord à Vuippens avec le P. Robert Magnin, aveugle, qu'il assistait dans sa pénible infirmité ; puis il vécut de nombreuses années à Bollion. Il s'intitulait lui-même dans sa correspondance *Comte de Bollion*. Il se retira enfin au monastère de la Fille-Dieu où il mourut en janvier 1893. Il fut donc le dernier et, pendant une vingtaine d'années, le seul survivant de l'ancienne Abbaye d'Hauterive. Le Frère Horner, né en 1815, entra au monastère à l'âge de vingt ans. Bien que simple Frère convers, ce religieux ne manquait pas de culture. Il jouait de l'harmonium et de l'orgue, ce qui lui permit de rendre de nombreux services dans les églises paroissiales au cours de ses années d'exil. Divers meubles et objets lui ayant appartenu sont conservés à la Fille-Dieu et dans sa maison paternelle à Chésalles. De plus, le Frère Joseph parlait et écrivait en français, sa langue maternelle, et en langue allemande. Il a laissé quelques écrits sur des questions agricoles et, surtout, il a entretenu des relations épistolaires suivies et de longue haleine, en particulier avec des familles de sa parenté, à Marly et à Treyvaux. *Le Fribourgeois*, journal bullois, a publié au cours de l'été 1894 des extraits de ses lettres qui reflètent son caractère jovial et spirituel. Elles ont principalement pour objet son voyage à Rome en 1883 et l'audience privée avec le pape Léon XIII. (...) Ajoutons que, dans ses pérégrinations, le « comte de Bollion » a rendu plusieurs fois visite

à ses confrères cisterciens de Mehrerau. Le vieux Frère Pierre, qui faisait partie du groupe de moines revenus à Hauterive en 1939, gardait le souvenir du Frère Joseph Horner.



Retour des moines à Hauterive en 1939. Ils arrivent de Mehrerau, près de Bregenz (Vorarlberg). Six d'entre eux, de nationalité allemande, partiront à la guerre. Trois, dont le Père Benno qui avait dit sa Première Messe à Hauterive en 1940, ont été tués en Russie. Les moines revenus à Hauterive ont cohabité avec les derniers étudiants. Ils ont même suivi des cours avec eux.

JULES BARBEY DEVENU LE PÈRE STANISLAS, CISTERCIEN À HAUTERIVE



Un seul ancien normalien a revêtu la bure à Hauterive après la réouverture du monastère. C'est Jules Barbey - Julon pour ses nombreux amis régents - qui portera le nom de Père Stanislas.

Jules Barbey est né à Morlon le 11 octobre 1914. A Hauterive dès 1929, il a entre autres pour camarades de classe Bernard Chenux et Raphaël Pfulg. Ce dernier, devenu prêtre en 1940, était le frère de l'abbé Gérard Pfulg. En 5^e année à l'Ecole normale d'Hauterive, en 1934, Jules Barbey a célébré avec toute l'Ecole le 75^e anniversaire de l'ouverture d'Hauterive, anniversaire marqué par le Jeu commémoratif *Au fil de la Sarine*, signé Bovet/Overney. A sa sortie

de l'École normale, pendant neuf ans, Jules Barbey exerce la profession qu'il a apprise. Il dirige l'école de Mannens jusqu'en 1940, puis celle de Vuippens, jusqu'en 1943. Bon musicien, il assume aux deux endroits la direction du chœur paroissial. En 1941, à l'occasion du 650^e anniversaire de la fondation de la Confédération, il est le responsable artistique de la grande fête organisée pour la circonstance par les communes de Vuippens et de Marsens.



Au temps où Jules Barbey était instituteur à Vuippens.

Le 6 juin 1941, le jour où est célébré le 650^e anniversaire de la fondation de la Confédération, Vuippens est en fête. Le «régent» est l'un des organisateurs.

Le 8 septembre 1943, il devient moine d'Hauterive. Tout de suite, lit-on dans la *Chronique d'Hauterive* de Noël 1997, il se fait remarquer par sa belle voix de ténor qui lui vaut d'être désigné comme chanteur. Le 4 octobre 1944 est la date de sa profession religieuse ; il prend le nom de Marie-Stanislas. Le 13 mars 1948, il est ordonné prêtre par M^{gr} Amoudru, ancien évêque de Moscou. Le 30 mai, il célèbre sa Première messe à Morlon, l'église de son baptême. Il est nommé la même année cellérier, c'est-à-dire économiste du monastère. Il se montre actif dans cette tâche souvent exigeante. C'est lui qui achète la ferme et le domaine des Echelettes, proche de la Valsainte, propriété de la famille du Frère Amédée, moine à Hauterive. Le Père Stanislas y investit le capital provenant de la vente d'un domaine qui lui avait été donné à Morlon. Il crée aussi dans l'ancien moulin proche de l'abbaye un parc avicole qui aidera le monastère à « nouer les deux bouts ». En 1951, le Père Stanislas termine son ouvrage *Vision de Paix*, un livre qui retrace la vie cistercienne en Suisse et l'histoire des sept cents ans d'existence d'Hauterive

Envoyé dans des couvents cisterciens de France et de Belgique pour enseigner le chant grégorien, il constate à son retour, en 1975, que l'économat a été confié à l'un de ses confrères. Le Père Stanislas a le caractère bien trempé ! Il s'en va et exerce dès lors son ministère et des activités professorales en divers endroits : enseignement au Collège de Champittet à Lausanne, au collège du couvent de Bregenz, ministère avec des confrères cisterciens à Notre-Dame de Tours, dans la Broye, puis à Sion, et enfin au Prieuré de Birnau, lieu de pèlerinage sur les rives allemandes du lac de Constance. En 1992, il revient en Suisse et s'établit aux Echelettes, domaine qu'il connaît bien puisque c'est grâce à lui que cette propriété a été acquise par le couvent d'Hauterive. En 1995, son âge ne lui permettant plus de demeurer seul aux Echelettes, il s'en va dans la communauté cistercienne de Bregenz. Pris d'un grave malaise, il doit séjourner au sanatorium de

Mehrerau. C'est là qu'il est décédé le 8 août 1997. Son corps a été rapatrié en Suisse et il a été inhumé au cimetière d'Hauterive.

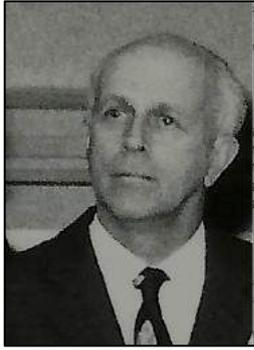


Après 50 ans, la classe 1929-1934 se retrouve à Hauterive le 17 septembre 1984. De gauche à droite, Aloys Brodard, l'abbé Raphaël Pfulg, Casimir Moret, le Père Stanislas Barbey, Marcel Grandjean, Marcel Francey, Marcel Carrel, Bernard Chenaux, Gabriel Pittet

L'ARMAILLI DU LAC-NOIR...

... ou quand le village appréciait un régent artiste et un curé metteur en scène. Le régent artiste, c'est Paul Simonet, en poste à Saint-Martin (Veveyse), puis chef de service à la direction de l'Instruction publique. Le curé qui s'occupait de la mise en scène du théâtre composé par le régent, c'est l'abbé Raphaël Pfulg. Cet article est signé, G. Md, Gérard Menoud, instituteur et excellente plume. Il a paru dans « La Liberté » du 23/24 avril 1955. Paul Simonet, sorti de l'Ecole normale d'Hauterive en 1930, faisait partie de la même classe que Maurice Zermatten, écrivain et André Corboz, musicien.

Saint-Martin, village de la Veveyse, poursuit ses traditionnelles représentations. Jadis, l'abbé Bovet et Jo Beriswyl s'y sont rencontrés. Depuis, la belle flamme du théâtre populaire s'est régulièrement élevée. Il y a quelques années, le public applaudissait *Le Chagrin de Madeleine*. C'était un développement du thème même de la chanson inoubliable.



Paul Simonet avait réussi dans son entreprise. Il a récidivé avec *L'Armailii du Lac Noir*, drame populaire en cinq tableaux, avec 16 chœurs et ballets. S'il est vrai qu'il faut rendre le théâtre au peuple, les représentations de Saint-Martin constituent une tentative plus que méritoire. *Photo : Paul Simonet*

Simonet, régent-artiste, a écrit un texte simple, connaissant les possibilités des acteurs et des chanteurs ; il a monté un spectacle qui rassemble une population. Le drame est essentiellement paysan. Simonet s'est dit que Jean l'armailli n'a pas toujours chanté sa youtze du soir. Une promesse, c'est quelquefois une créature à soucis. Le véritable amour n'est pas une sorcellerie, et il ne règne pas sans sa sœur la souffrance. Du temps de la bénichon du Lac Noir, en passant par les difficultés de tous genres, l'envie haineuse d'un voisin, la prison, la mort d'une mère, il se passe du temps jusqu'au retour à deux dans la maison visitée par le bonheur. Tandis que la pièce déroule ses épisodes, les chanteuses et les chanteurs du chœur mixte paroissial créent un décor musical. Il est en place au bon moment, il appelle telle scène, il soutient une intention ou conclut par des teintes harmoniques très douces. C'est encore Paul Simonet qui dirige ou accompagne au piano, ou d'un geste donne l'envol aux récits du soliste connu, M. Georges Maillard.

M. le curé Raphaël Pfulg a signé une mise en scène de valeur. Il a su conduire sa troupe hors des habituels écueils. Tous les acteurs, s'ils n'ont pas des rôles de même importance, entrent bien dans le jeu et restent fidèles aux intentions de l'auteur, et c'est le mérite du metteur en scène d'avoir compris qu'il fallait toucher le moins possible au tempérament des acteurs. Le résultat apporte sa récompense. *L'Armailii du Lac Noir* a fait salle comble et les spectateurs s'en sont allés avec un sentiment de joie reconnaissante.

Les décors originaux, brossés par Claude Simonet, méritent de justes louanges. Ils révèlent un tempérament de peintre, ils ont du rythme et bénéficient d'une habile disposition des plans et des volumes. Une dernière mention pour Saint-Martin, qui mériterait avec d'autres villages, le titre de mainteneur. Car la vie du paysan vient aux honneurs quand on l'appelle avec une si noble insistance.

DÉCÈS DE L'ARCHITECTE FERNAND DUMAS EN 1956

Au décès de Fernand Dumas, le Père dominicain Marie-Humbert Vicaire, professeur à l'Université, a signé l'article nécrologique de « La Liberté » du lundi 22 octobre 1956. En voici de larges extraits.



La nouvelle inattendue de la mort de Fernand Dumas, qui se reposait au Tessin, a suscité dans le cœur d'un grand nombre d'amis, de collaborateurs, de compatriotes, de chrétiens attachés aux plus belles manifestations de la vitalité de l'Eglise, un long et douloureux écho. Ils voient monter dans leur mémoire la silhouette trapue de l'architecte fribourgeois, le corps solidement planté sur la terre, la tête puissante légèrement renversée en arrière comme s'il

regardait les clochers qu'il faisait monter vers le ciel, ou comme si l'entraînait le poids de la chevelure noire dont le souffle de l'inspiration faisait flotter les mèches. Et tout aussitôt, ils voient se dessiner de part et d'autre de cette silhouette familière, pour former une haie d'honneur, les longues théories des édifices et des sanctuaires qui, à sa voix, se sont levés de terre.

SES RÉALISATIONS

Cela commence très tôt, dès 1913, où il construit à Romont le pensionnat Saint-Charles et sa chapelle. Il a tout juste 21 ans et ne possède comme diplôme que celui du Technicum de Fribourg. Un bref passage à Munich, un autre à Paris. Ce n'est pas beaucoup. Mais il sait ce qu'il veut. Il inspire confiance aux magistrats de Romont. Et son activité se développe. En 1923, c'est Semsales, la première église paroissiale ; en 1925, Echarlens ; 1926, Finhaut ; 1929, Saint-Pierre, de Fribourg ; 1930, Saint-Martin de Lutry ; 1931, la Marienkirche de Berne ; 1932, le Valentin de Lausanne et Siviriez. Puis, année par année, Sorens, Fontenais-Porrentruy, Orsonnens, En 1937, c'est à la fois Murist et Bussy ; Mézières et Travers, en 1938. Le concours de l'Université de Fribourg commence. Il s'allie à Honegger pour l'aborder et ouvre les bureaux communs de Paris et de Fribourg pour une collaboration d'une douzaine d'années. L'Université se construit sous leurs mains conjuguées.

Après la guerre, ce sont les capucins de Sion ; Saint-Martin en Valais ; enfin, dernière en France cette fois, Montreux-Château, dans le territoire de Belfort. A cela s'ajoutent une cinquantaine d'églises rénovées, des abattoirs, deux hospices, la partie religieuse du pavillon suisse à l'exposition de 1937, à Paris, et plusieurs autres églises paroissiales dont les projets, acceptés, attendent leur réalisation.

SON ORIGINALITÉ

Lorsqu'elle débute, cette activité frappe par sa nouveauté. Echappant par la simplicité de sa formation aux conventions et aux préjugés des architectes sacrés du XIX^e siècle et surtout de leurs conseillers cléricaux, Dumas crée avec sincérité en fonction des besoins liturgiques et des moyens nouveaux. S'il est neuf et moderne, ce n'est point par une originalité cherchée pour elle-même, mais par le goût de la pureté, la simplicité des formes, des surfaces, dont la nudité sévère est souvent compensée par un détail heureux d'architecture : des arcades, une lanterne, l'abat-son d'un clocher. Surtout par la proportion et l'équilibre des masses qu'il cherche à lier à l'ensemble qui les reçoit. Il ne vient que tard au béton armé, au temps de sa collaboration avec Honegger. Il préfère la bonne pierre du pays, adaptée au sol qui la porte. Il l'appareille avec habileté. N'est-ce pas l'un des caractères majeurs de Dumas, que le sens et le goût des choses de sa terre ?



Originaire du canton de Fribourg, bien que né en pays de Vaud, il appartient à Romont, comme les tours, l'église et le paysage. Il a l'art de mesurer ce que les choses et les hommes peuvent apporter au sanctuaire qu'il entreprend, et de tirer d'eux le meilleur pour le service de l'œuvre collective. Voyez comme ses églises sont inscrites dans le paysage ! A Lutry, la chapelle Saint-Martin s'élève au milieu des vignes comme la colline qui monte du Léman ; la masse équilibrée et sobre ne peut s'arracher de l'ensemble. A Sorens, le paysage entier entre sous les arcades qui longent l'édifice et pénètre dans l'église avec les paroissiens. Voyez aussi l'habileté avec laquelle il utilise les matériaux et les techniques de l'artisanat régional pour compléter et meubler la bâtisse, les marqueteries de Sorens, les céramiques de Fontenais. Que chacun collabore au culte du village semble-t-il dire, comme dans la grand-messe chaque geste, chaque objet collabore à la liturgie. Les curés, dont il a bâti ou rénové le sanctuaire, ne lui sont pas seulement reconnaissants d'avoir placé le recueillement d'un bel édifice ou l'élan d'une flèche aiguë au centre du village ; ils lui rendent grâce également d'avoir si bien veillé à la beauté et commodité du confessionnal, du chemin de croix, des fonts, de la grande porte avec son bénitier. Un vrai maître d'œuvre médiéval, chargé comme l'entendait saint Thomas de diriger les arts auxiliaires pour les accorder à l'œuvre principale, à l'édifice dont il s'occupe ! Un chef d'orchestre, dans le concert qu'il donne à Dieu par la prière muette d'un beau Sanctuaire.

DUMAS AVEC DE GRANDS ARTISTES

Aussi, de même qu'il rassemble les pierres, les meubles et les arts, il rassemble les hommes. Ce qui fit la grandeur de Fernand Dumas dans l'art de notre temps, c'est que, par son habileté à découvrir, à grouper et à enthousiasmer les artistes, il eut le génie de former des équipes vivantes et de créer un mouvement qui donna le branle au renouveau de l'art sacré. Certes, il ne manquait pas, avant 1914, de signes avant-coureurs de ce renouveau, en France, en Belgique, en Allemagne. Le mouvement n'était pas inauguré pourtant. Ce n'est pas seulement en Suisse, mais dans l'ensemble du catholicisme occidental, que l'équipe d'art sacré animée par Dumas a donné l'exemple de ce qu'on pouvait faire et provoqué, en dépit de beaucoup d'incompréhensions, une puissante évolution du goût et de l'esprit dont on ne pourra plus étouffer les exigences désormais. Dumas rencontra très tôt Alexandre Cingria, ce prince errant de l'art, qui lui ouvrit la porte du vaste monde des artistes, où la simplicité des origines et des études de l'architecte ne lui avait pas permis encore d'être introduit. Bientôt, se constitua le quatuor, Dumas, Cingria, Baud, Feuillat, qui devait semer ses trésors dans les églises du pays romand.

Dès 1923, à propos de Semsales, Dumas ouvrit un concours international pour la décoration. Audace et ouverture inouïes d'un jeune maître qui, pour sa première église, dans un village de la Veveyse, s'adressait aux artistes d'au-delà des frontières. Il y acquit Severini. Bientôt Romont connut une étonnante effervescence. L'ancienne cité savoyarde, au charme singulier, se montrait accueillante à la bohème idéaliste des arts et des lettres. Des amis de Dumas s'y fixèrent. Parfois, Cingria débarquait pour y préparer ses cartons de vitraux. L'hôtel du Lion d'Or s'emplissait d'une foule amicale. Près de Dumas, de Baud, de Severini, l'abbé Jambé, le préfet Bondallaz et d'innombrables visiteurs apportaient leur écot au banquet de l'esprit. Que d'idées, de sentiments, de projets brassés dans ces échanges étincelants, où le dynamisme du prince de la couleur

venait doubler la puissance de réalisation de l'architecte qui les réunissait ! Par là-dessus planait comme une présence de l'Eglise au service de laquelle chacun s'animait, la confiance et la protection d'une grande amitié, celle de Mgr Besson, sans qui n'aurait pu s'épanouir entre les deux guerres cette renaissance de l'art religieux.

SA FAMILLE

Comme il rassemblait ses collaborateurs et ses amis, Fernand Dumas rassemblait sa famille. Ceux qui eurent le privilège d'assister à la première messe de son fils François, à Romont, peuvent-ils oublier la figure de patriarche qu'il fit dans la cérémonie ? Peu après, dans la grande salle harmonieuse qu'un autre de ses fils, architecte à son tour, avait bâti avec le même goût, le même sens de l'accord avec le paysage et les bâtiments d'alentour, il présida, entouré de ses sept enfants, de ses collaborateurs, des magistrats de son pays, d'innombrables amis. C'était la fête du jeune dominicain, bien sûr ; c'était en même temps celle du père de famille, celle du vrai chrétien.

Héroïquement seul, puisqu'éprouvé par un cruel veuvage quelques mois après la naissance du dernier de ses enfants, il résolut de les élever seul. Il gouvernait leur éducation comme il gouvernait les chantiers de ses bâtiments, avec autorité. Mais il les aimait. Il leur donnait l'exemple de sa charité. Un trait entre bien d'autres a filtré parmi de rares amis. Il avait, dans sa jeunesse, amassé quelques économies. Avant de se marier, il les donna aux pauvres, pour tout recommencer à neuf, avec Dieu.

POLITIQUE ET EGLISE AU XIX^E SIÈCLE

Articles tirés de Denis Buchs, « La paroisse de Bulle-La Tour », Editions La Sarine, 2017

LES JOURNAUX FRIBOURGEOIS AU XIX^E SIÈCLE

Libéraux-radicaux

- *Le Confédéré* (Fribourg, 1848-1907). Organe des radicaux, surtout de Fribourg ville.
- *Le Journal de Fribourg* (Fribourg, 1859-1907). Radical, mais de tendance plus libérale. Destiné surtout aux milieux populaires et aux campagnes.
- *La Gruyère* (Bulle, depuis 1882). Organe officieux des radicaux bullois et gruériens jusqu'en 1979.

Conservateurs

- *Le Chroniqueur* (Fribourg, 1854-1881). Exprime l'opinion de la majorité élue en 1856. Le journal est enlevé aux conservateurs modérés en 1878 pour devenir l'organe du Conseil d'Etat.
- *L'Ami du peuple* (Romont 1863-1869 ; Fribourg, 1869-1943). Créé par des ecclésiastiques pour contrer *Le Journal de Fribourg*. Partenaire de *La Liberté*. Organe des conservateurs ultras, destiné surtout aux campagnes.

- *La Liberté* (Fribourg, 1871). Créée par le chanoine Schorderet. Organe des conservateurs ultras, destiné à l'élite. Pour désigner *L'Ami du peuple* et *La Liberté*, les opposants parlent du N° 10, puis N° 13, siège de ces journaux à la Grand-Rue. Leurs partisans sont qualifiés de « libertards ». *La Liberté* est dite « la Menteuse » par ses adversaires.
- *Le Bien public* (Fribourg, 1879-1888). Créé par les conservateurs modérés pour s'opposer à l'orientation des journaux des N°s 10/13. Ses partisans appelés « bienpublicards » ou « publicards ».
- *L'Union* (1889-1894) en est une version populaire.
- *Le Fribourgeois* (Bulle, 1868-1978). A partir de 1893, avec le soutien d'un groupe de prêtres, devient l'organe des conservateurs dits « fribourgeoisistes ». En 1902, il rallie le camp gouvernemental. Surnommé « le Crachoir » par ses adversaires, aussi bien conservateurs que radicaux.
- *Le Messager* (Bulle, 1897-1907). Créé par les conservateurs gouvernementaux pour contrer *Le Fribourgeois* puis *La Gruyère*.

LA POLITIQUE DIVISE LE CLERGÉ

La coalition conservatrice portée au pouvoir en 1856 s'effrite au cours des années 1870, mettant en évidence une opposition entre les conservateurs libéraux, modérés, et les conservateurs ultramontains appuyés par la plus grande partie du clergé. C'est l'époque du développement de la presse d'opinion et l'arrivée du clergé sur la scène politique. De nombreux prêtres sont actifs dans les rédactions, reflétant la division du clergé.

Le chanoine Schorderet se révèle l'animateur de la tendance conservatrice intransigeante, par le truchement de *La Liberté* et de *L'Ami du peuple* et par l'Association Pie IX (*Piusverein*). Sont organisés des rassemblements populaires et des festivités religieuses à forte connotation politique. La cléricisation de la vie politique fribourgeoise se concrétise par l'organisation des Cercles catholiques, véritables machines électorales dont l'animateur est le chanoine Schorderet.

Ce fanatisme religieux, mettant en péril la paix confessionnelle, éveille la méfiance des conservateurs modérés, mais aussi celle de Mgr Marilley et d'un groupe de prêtres, dont les abbés Laurent Frossard et Aloys Goetschmann. L'évêque, qui envisage de démissionner dès 1876, les propose pour lui succéder. Le candidat du chanoine Schorderet et de Louis Weck-Reynold, chef du gouvernement, est l'abbé Christophe Cosandey, supérieur du séminaire. En 1878, Marilley intervient contre Schorderet auprès du nouveau pape, Léon XIII. Le conflit se répercute alors dans le choix du successeur de l'évêque et l'enjeu prend une dimension politique. Marilley est forcé de démissionner. Weck-Reynold intervient efficacement à Rome : Cosandey est nommé évêque, ce qui est perçu comme une victoire des conservateurs ultramontains. Le 15 octobre précédent était paru le premier numéro du *Bien public*, journal des conservateurs modérés, soutenu par Marilley et des prêtres de son entourage. Le journal donne naissance à un parti politique dit des « bienpublicards ».

En 1881, *L'Ami du peuple* et *La Liberté* contribuent notablement à l'élimination des conservateurs libéraux et à la prise du pouvoir par les conservateurs extrêmes. Le *Bien public* ne fait passer sa liste qu'en Gruyère, par alliance avec des radicaux modérés. Le

projet d'un « Règne social de Jésus-Christ » du chanoine Schorderet trouvera sa réalisation politique dans la « République chrétienne », marquée par la personnalité de Georges Python, conseiller d'État de 1886 à 1927.

LES ÉVÊQUES 1856-1911

1846-1879 : Étienne Marilley (1804-1889) est de retour de son exil, imposé par le Régime radical, en 1856. Sa sympathie avec les conservateurs libéraux le confronte à l'hostilité des conservateurs ultramontains, qui le poussent à la démission. Nommé archevêque titulaire de Myre en 1883.

1879-1882 : Christophore Cosandey (1818-1882). Né dans la commune de St-Sylvestre. Doctorat en philosophie et théologie. Il succède à Mgr Marilley avec l'appui des milieux ultramontains.

1883-1891 : Gaspard Mermillod (1824-1892). Né à Carouge/Genève. En 1864, il est nommé évêque titulaire d'Hébron et auxiliaire de Mgr Marilley pour Genève. Le gouvernement genevois s'y oppose et le Conseil fédéral l'expulse de Suisse en 1873. Il y rentre en 1883 comme évêque de Lausanne et Genève. Léon XIII le fait cardinal en 1890 et exige qu'il renonce au diocèse.

1891-1911 : Joseph Deruaz (1826-1911). Né à Choulex/Genève. Curé à Rolle, puis à Lausanne où il développe les œuvres sociales et les écoles. Mgr Deruaz tente de rester en dehors des démêlés politiques du canton de Fribourg.

LE CHÂTEAU DE TINTERIN



Lorsque, arrivant de Marly, on parvient au carrefour situé à l'entrée de Tinterin (Tentlingen), il faut prendre la route à droite. Elle conduit à la zone industrielle. Comme j'y passe de temps en temps lorsque je me rends chez Coro-Handels (matériel militaire), j'ai été étonné, à gauche de la route qui descend, de découvrir un monument qui rappelle le massacre des Tuileries du 10 août 1792. Cette fameuse journée fut l'une des plus décisives de la Révolution

française où quelque trois cents Gardes suisses ont trouvé la mort. Pourquoi ce monument à Tinterin ?

Cette stèle est située à l'entrée du parc du château. Ce manoir a été érigé au XVIII^e siècle par une famille aristocratique de Fribourg, la famille de Gady, proche des nobles ayant servi dans la Garde suisse à Paris. C'est Nicolas de Gady (1766-1840) qui a fait ériger la stèle. Deux mots sur cette personnalité. Il est souvent dénommé « le général de Gady » car il a exercé la charge de colonel général de l'armée suisse après avoir été capitaine

général des milices fribourgeoises de 1804 à 1814, à l'époque où existaient des troupes essentiellement cantonales. (Ces troupes étaient appelées de temps à autre à être mobilisées sur le plan suisse. La nécessité de disposer d'une armée fédérale a préoccupé les gouvernements tout au long du XIX^e siècle.) Autre fait marquant dans la vie de Nicolas de Gady, il est devenu propriétaire de la tour du château de Montagny en 1827.

LE CHÂTEAU



Dans un environnement calme et verdoyant (*Photo Swisscastles*), cette magnifique propriété bénéficie d'une situation exceptionnelle sur une parcelle de 7873 m². Elle profite d'un ensoleillement maximum. Le château comprend treize pièces et demie réparties sur trois étages. La surface habitable est de 473 m². Au bâtiment principal s'ajoutent une piscine et un jardin arboré, ainsi que deux pavillons.

Les derniers propriétaires étaient des membres de la famille Sulzer, famille à la tête de la célèbre société Sulzer AG, une entreprise suisse fondée en 1834, active dans le secteur de l'industrie des machines, présente sur plus de 170 sites répartis dans quarante pays. En 2011, la propriétaire du château, Ruth Sulzer-Bodmer a été fêtée pour ses 100 ans !

Née le 28 juin 1912 à Zurich, Ruth Sulzer-Bodmer a reçu le 27 juin 2011 le conseiller d'Etat Erwin Jutzet dans sa propriété. La centenaire, polyglotte - elle parlait six langues - s'est vu remettre le traditionnel fauteuil. Elle était restée très attachée à Winterthur, où elle s'est installée en 1941 avec son mari, feu Heinrich Sulzer, qui a géré pendant des décennies la fortune de la grande entreprise familiale. Ruth Sulzer-Bodmer a vécu à Tinterin depuis 1973. Après avoir appris le français avec une préceptrice durant son enfance zurichoise, elle a perfectionné son anglais pendant deux ans au Royaume-Uni, avant de suivre les cours de la Sorbonne à Paris. Trois fois mère, deux fois grand-mère

et deux fois arrière-grand-mère, elle lisait chaque jour son journal. Ses héritiers cherchent à vendre la propriété. (photo Cardis SA)



NICOLAS CHENAUX

Georges Andrey, dans «La Liberté» du 2/3 mai 1981, écrit un important article sur Nicolas Chenaux, le Gruérien qui a osé se révolter contre le gouvernement aristocratique de Fribourg que l'on dénommait Leurs Excellences (LL.EE.)

L'article est assorti d'un encadré, qui figure après le rappel qui suit au sujet de l'insurrection Chenaux.

CHENAUX S'INSURGE

Les documents abondent sur « la révolution » patronnée par Pierre-Nicolas Chenaux, de La Tour-de-Trême. Quelques-uns des faits relatés ci-après proviennent d'un texte quasiment inconnu, une pièce de théâtre inédite signée d'un Broyard originaire de Murist, Emile Bise. (Celui-ci occupa à Fribourg diverses fonctions importantes. Citons - entre autres - celle d'avocat, de professeur de droit, de premier recteur de l'Université nouvellement créée en 1889 et, plus tard, celle de rédacteur en chef de La Liberté.) En comparant à d'autres sources le contenu de « Pierre-Nicolas Chenaux », pièce populaire dramatique en cinq actes d'Emile Bise, on peut s'assurer du sérieux de sa documentation. L'un des prétextes du soulèvement de Chenaux doit être mis en rapport avec la pratique

religieuse, chevillée à la mentalité du peuple fribourgeois. Or, LL.EE. avaient supprimé des fêtes, des processions, et ramené quelques solennités à de plus justes proportions. Pâques, la Pentecôte, Noël étaient en effet suivis de trois ou quatre jours chômés et prétextaient des libations... peu catholiques. En plus, le gouvernement aristocratique avait fermé en 1778 le couvent de la Valsainte auquel le peuple était très attaché. Autres motifs de la rébellion, l'augmentation du prix du sel et des taxes sur le bétail, le prélèvement de nouveaux impôts et de la dîme sur les pommes de terre, et j'en passe... Bref, le peuple en a marre. Emile Bise fait dire à l'avocat Castella : « Le peuple a maintenant d'autres idées que jadis. Il raisonne, il a pris conscience de sa force et de ses droits. Il veut avoir dorénavant son mot à dire dans la direction des affaires publiques. »

Le complot contre le gouvernement de Fribourg se trame en Gruyère, souvent à Bulle, à l'Hôtel de l'Épée Couronnée, devenu aujourd'hui l'Hôtel du Cheval Blanc, où Raccaud rejoint ses amis. Décision est prise d'entrer à Fribourg le 3 mai 1781, jour de foire, afin de renverser LL.EE. Mais, les patriciens ont vent de la révolte qui se trame. Les portes de la ville se ferment. Un détachement de dragons bernois, appelé en renfort, disperse deux à trois mille paysans en rébellion. Un faux ami de Nicolas Chenaux, Henri Rossier, le traître d'Ecuvillens, le transperce d'un coup de baïonnette. Le cadavre, transporté à Fribourg, est livré au bourreau. Celui-ci, ivre, donne plusieurs coups de hache pour couper la tête de Chenaux et il fait de même pour partager en quatre son cadavre encore habillé. La tête est exposée au bout d'une pique sur la tour de la porte de Romont. Dans « Le Tocsin fribourgeois », pamphlet signé Raccaud, Castella et Guisolan, on peut lire qu'une bande de Secrets¹, avec un certain nombre de femmes de leur digne espèce, ont eu la cruauté, ou plutôt la bassesse, d'aller danser devant la porte de Romont. Le bourreau attacha à la potence deux têtes en fer blanc, censées représenter les avocats Raccaud et Castella, condamnés à mort par contumace. Ils avaient réussi à prendre la fuite.

ENCADRÉ DE L'ARTICLE DE GEORGES ANDREY

Chenaux, homme de l'échec, assume son destin jusqu'au bout, et seul parmi des milliers de conjurés, paie de sa vie l'aventure tragique de 1781. Alors que d'autres se sont enfuis, lui, tel un capitaine sur son vaisseau qui sombre, reste au pays. Dans la nuit du 4 au 5 mai, entre Ecuvillens et Posieux, il est interpellé par Henri Rossier, à la fois appâté par la grosse récompense promise à celui qui l'arrêterait et confiant dans le pardon de Leurs Excellences. Chenaux, délesté de son pistolet à double canon par les compagnons de Rossier, se défend et, après avoir blessé légèrement son agresseur d'un poignard qu'il tenait caché, meurt transpercé par le sabre de son ex-lieutenant, non sans avoir pardonné à son meurtrier et crié cinq à six fois : « Mon Dieu ! Ayez pitié de mon âme ».

Rossier, plus tard condamné à cent ans de galères, informe les autorités, qui ramènent la dépouille mortelle de Posieux à Fribourg et, le jour même, décident sa décapitation et le démembrement de son cadavre. Ce qui est fait, au crépuscule du 5 mai, sous les remparts de la capitale, par la hache maladroite d'un bourreau « indécement ivre », selon le témoignage d'un officier, le comte François de Diesbach. Sa tête est passée au noir et clouée à la Porte de Romont. Cela, pour édifier le public...



(Notre Histoire) L'inauguration du monument de Nicolas Chenaux, en 1933. Sur la gauche avec le chapeau melon, Jean-Marie Musy, premier conseiller fédéral fribourgeois de 1919 à 1934

Or, l'autorité est prise au mot. Au lieu de railler le chef de l'insurrection, le menu peuple se recueille sur sa tombe et récite prières et litanies à saint Nicolas Chenaux : « Martyr de la liberté, priez pour nous ! » Ce culte religieux, spontané, est condamné par l'évêque du diocèse. Dans une lettre pastorale, il s'élève contre ceux qui, écrit-il, osent « canoniser la rébellion ».

Transfiguré par la mort, l'homme de l'échec connaît une destinée posthume peu banale. De religieux, le culte de son souvenir devient séculier. Le crâne du vénéré défunt, enlevé de nuit à l'insu de la Garde municipale et demeuré caché pendant près d'un siècle, est aujourd'hui conservé dans une urne du Musée gruérien à Bulle. En 1848, le patriciat déchu, les radicaux au pouvoir réhabilitent officiellement le héros de 1781. En 1933, un monument lui est érigé dans le chef-lieu gruérien, face au château. En 1942, la Ville de Fribourg, par décision de son Conseil communal, baptise « Nicolas Chenaux » une rue du quartier Beauregard. Un opéra intitulé « Chenaux », œuvre du compositeur allemand Müller-Lamperz, a connu le succès aux Pays-Bas. En 1981 enfin, une médaille, un film, une pièce de théâtre et un livre célèbrent le deuxième centenaire de la mort de celui qui, dans la mémoire populaire, incarne la liberté, face à toutes les oppressions.

¹ *Leurs Excellences (LL.EE.) régentent tout depuis la capitale. Il y a le législatif, le Grand Conseil, ou Conseil des Deux Cents, qui se réunit une fois par semaine. Le Petit Conseil siège chaque jour. C'est le gouvernement, présidé par l'avoyer, qui exerce aussi le pouvoir judiciaire. Dans la réalité, ce n'est pas si simple. Les Deux Cents ont un sous-groupe, un Conseil restreint appelé les Soixante au sein duquel il y a une Chambre secrète formée de*

vingt-huit membres. Cette Chambre est la clé de voûte du système. Elle délibère en secret et désigne, mute ou destitue les Deux Cents. Elle présente aux divers Conseils toutes propositions qui lui semblent bonnes.

DANS NOS CAMPANILES

Dans « La Liberté » du 22 avril 2014, le journaliste Francis Granget décrit la passion de Claude-Michaël Mevs, de Marly, pour « l'auscultation » des cloches. Ce campanophile a un site, « Quasimodo, sonneur de cloches », où il répertorie plus de 200 clochers. (campanophile, du latin campana, la cloche)

Claude-Michaël Mevs serait assez du genre à avoir le bourdon, chaque week-end pascal, lorsque « les cloches partent à Rome ». Beaucoup le connaissent comme Mike, l'animateur-producteur de Radio Fribourg à la voix enjouée. Son site présente plus de deux cents clochers, répertoriés et documentés par des textes, des documents d'archives, des photos, des vidéos et des sons. « Le mois dernier, j'ai eu 17 000 clics sur mon site. C'est pas mal » glisse-t-il, presque gêné.

La passion campanaire de Claude-Michaël Mevs - ci-après Mike - , 45 ans, remonte à l'enfance. Son papa médecin dentiste l'emmène en voiture, alors qu'il est encore tout petit, pour lui faire découvrir les clochers de son Nord vaudois natal. Il se souvient : « Le premier, c'était celui, ouvert, du temple de Fontenay, dans mon quartier d'Yverdon-les-Bains, se souvient-il. Ensuite, à Baulmes, vers l'âge de 5 ou 6 ans, j'ai vu mon tout premier bourdon (grosse cloche). J'avais un peu peur d'être écrasé par cette cloche de trois tonnes. C'est avec émotion que je suis retourné récemment l'immortaliser en compagnie de mon père. On en a passé du temps ensemble, grâce aux cloches ! »

Aujourd'hui, souligne Mike, qui est membre de la Guilde des carillonneurs et campanologues suisses (GCCS) et de son équivalent français : « Il y a 21 bourdons dans le canton de Fribourg et seulement 6 sur Vaud. Ils pèsent jusqu'à 6 ou 7 tonnes. Peu importe leur taille, pourtant, c'est l'histoire et la mélodie des cloches que j'apprécie avant tout. Les rencontres aussi que cette passion me permet de faire ».

NOBLES DAMES DE BRONZE

Adolescent, Mike met pourtant son hobby en veilleuse pour se tourner vers la musique. Parce que la radio est son autre passion. « Aussi parce que cela passait mieux auprès des copains que l'art campanaire » admet-il. En septembre 2008, pourtant, les Journées européennes du patrimoine, qui l'amènent à grimper dans les clochers de la cathédrale Saint-Nicolas à Fribourg et de la collégiale Saint-Laurent à Estavayer-le-Lac, ravivent la flamme pour ces nobles dames de bronze.

L'homme de radio met alors son savoir de communicateur au service d'un univers trop souvent méconnu : les cloches de nos églises. D'abord par une simple chaîne YouTube, puis d'un blog et enfin au moyen d'un site lancé à la fin 2012 avec l'appui de son ancien collègue et ami, Jonathan Ruppen, webmaster et hébergeur. Parmi les amis qui l'aident à faire vivre sa passion, il cite volontiers le campanologue bernois Matthias Walter, le

campaniste de Broc Jean-Paul Schorderet, le campanophile neuchâtelois Dominique Fattou ou encore le jeune carillonneur Antoine Cordoba, de Taninges, en France.

PREZ PARMİ LES CLASSIQUES

En ce Jeudi-Saint 2014, juste avant de partir pour Lyon dans un nouveau périple campanaire accompagné d'amis avec lesquels il partage l'intérêt pour les cloches, Mike nous invite à monter dans le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Prez-vers-Noréaz. Certes, les cinq cloches y sont assez récentes - la dernière a été coulée en 1925 chez Ruetschi, à Aarau. Mais elles sont intéressantes : « Avec celui de la cathédrale Saint-Nicolas (treize cloches) et de la collégiale de Romont (dix cloches), le clocher de Prez fait partie des classiques que je fais découvrir aux campanophiles venus de l'extérieur », confie-t-il.

Sans doute leur parle-t-il aussi de cette église de Grangettes, près de Romont, où on sonne encore à la main. De cette crécelle de Bösingén qui remplace les cloches à Pâques ou encore de Courtepin et de sa sonnerie en acier, une rareté, léguée par la paroisse de Schmitten.

Claude-Michaël Mevs est intarissable sur le sujet. « Saviez-vous par exemple que cette sixième petite cloche, tout au sommet du clocher de Prez, est une typicité fribourgeoise ? De petite taille, elle sert en effet à annoncer les décès dans la paroisse. On l'appelle la cloche de l'agonie. » Des fondeurs, aussi, Mike peut en parler durant des heures (lire ci-après). « J'espère que je ne vous fatigue pas trop », s'excuse-t-il d'ailleurs, après une heure et demie d'un exposé à haut débit. Bien sûr que non, aimerait-on lui répondre. Trop tard. Le campanophile nous glisse déjà une dernière anecdote pour la route : « Au fait, vous avez vu le clocher ? Les chiffres romains 3 et 4 sont inversés sur le cadran horaire. »

Voici l'adresse du site internet de Mike : www.quasimodosonneurdecloches.ch; il recommande aussi le cahier trimestriel de Pro Fribourg *Le patrimoine campanaire fribourgeois*, édité en 2012 <https://doc.rero.ch/record/232535/>

CHARLES ARNOUX, MAGICIEN BROYARD

Sur son site internet, Claude-Michaël Mevs consacre aussi plusieurs articles aux fondeurs. On y apprend ainsi que l'entreprise Ruetschi, à Aarau, est la dernière en Suisse à couler des cloches monumentales. On y lit aussi le parcours du dernier maître fondeur à avoir exercé son art dans notre canton : Charles Arnoux, à Estavayer-le-Lac ; il était réputé pour ses aptitudes manuelles, la maîtrise du métier et le sens de l'harmonie. Décédé le 16 juin 1925, originaire de Morteau en France voisine, Arnoux possédait son atelier à la sortie de la ville, sur l'emplacement actuel du garage Oberson. Une fabrique de savon précéda le garage, raconte Mike, qui se base sur des écrits de Gérard Périsset et de Jean-Marie Barras.

Le dernier travail important de cet artisan aussi loyal que sincère fut la fonte de cloches de l'église de Boncourt, rapportent les archives du « Journal d'Estavayer ».

Une multitude de paroisses des cantons de Fribourg, du Valais et du Jura bernois ont recouru aux services de ce fondeur habile et consciencieux, qui travailla d'abord au sein de l'entreprise de son beau-père François-Joseph Bournez, puis sous son nom. Selon les écrits, un autre fondeur, du nom de Pierre Berset, aurait par ailleurs exercé à Estavayer-le-lac, au XVIII^e siècle. Mais ça, c'est une autre histoire.



*Claude-Michaël Mevs pose ici devant le bourdon de Prez-vers-Noréaz
(Photo Vincent Murith, La Liberté)*

LE PEINTRE JOSEPH REICHLIN

Ce grand artiste fribourgeois est présenté dans le Bulletin d'information de la ville de Fribourg - « 1700 Fribourg » - de novembre 2010, sous la plume de Caroline Schuster Cordone.

Figure emblématique de la peinture fribourgeoise, Joseph Reichlen naît à La Tour-de-Trême en 1846. Comme tant d'autres jeunes artistes fribourgeois, il part se perfectionner à l'étranger. Tout d'abord à Stuttgart, en 1863 et en 1871, où il étudie le dessin, l'aquarelle et la lithographie. Puis à Paris, en 1874, où il est reçu à l'Ecole des Beaux-arts et où il suit les cours d'Alexandre Cabanel. En 1879, enfin, il réside pendant huit mois à Rome. Il y fait des copies des grands maîtres à la Pinacothèque du Vatican, suit les cours du soir à la Villa Médicis et se perfectionne dans l'art de l'aquarelle.

Fort de cette expérience européenne, Joseph Reichlen revient, en 1884, en terres fribourgeoises. Il se marie et s'investit dorénavant dans la vie culturelle de son canton. Il crée le « Fribourg Pittoresque » et la « Gruyère illustrée » et enseigne le dessin au

Collège Saint-Michel. Il décède, âgé de 67 ans, à Fribourg, en 1913. De par son engagement culturel et son œuvre artistique, le peintre est une figure emblématique de l'art fribourgeois : il fait le lien entre le réalisme inspiré du XIX^e siècle et la modernité émergente du XX^e siècle.

Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg expose différentes œuvres de l'artiste dans sa salle des combles. Parmi elles, deux fascinantes vues de Fribourg prises depuis son atelier de la rue des Alpes. Cette situation géographique privilégiée lui permet de réaliser de nombreuses toiles consacrées au même sujet. Il y décline le paysage urbain, qui mêle savamment les lignes des édifices avec les contours harmonieux de la végétation. Dans ses vues, Reichlen témoigne de l'influence des Impressionnistes, dont il a admiré les œuvres durant son séjour parisien. Comme eux, il capte l'atmosphère de l'instant, qui varie selon les heures de la journée ou au gré des saisons, Sa vue crépusculaire de Fribourg, par exemple, transforme la cité en une ville mystérieuse à l'ombre de la cathédrale et des falaises escarpées, alors que ses tableaux diurnes, habités par la lumière, mettent en valeur les tonalités chromatiques infiniment riches de la pierre, des tuiles ou de la molasse. Les influences de l'artiste ne sont pas uniquement françaises ; il s'imprègne également des vues romantiques de la ville de Fribourg qui accentuent sa verticalité gothique, du Stalden jusqu'au sommet de la cathédrale. Ce goût du romantisme se confirme aussi dans l'intégration délicate et poétique de détails de la vie quotidienne, comme cet épisode dépeignant une lavandière représentée en train d'étendre son linge sur le toit d'une maison. Enfin, les vues de la ville de Reichlen parlent aux Fribourgeois(e)s d'aujourd'hui, car elles sont les témoins de changements urbanistiques importants.

PRÉSENTATION D'UNE ŒUVRE

Joseph Reichlen porte également un grand intérêt aux gens, comme le montrent ses nombreux portraits. On pourrait les qualifier de scènes de genre, tant ils caractérisent les personnes au contact de leur quotidien, entourées de leur contexte social, et parfois même dans l'exercice de leurs fonctions. Il en va ainsi du tableau intitulé « Kränzlé » qui représente Elise Falk et Maria Brülhart, née Jendly, peintes par l'artiste en 1886. « Kränzlé » désigne la « couronne » portée par la jeune Singinoise, une coiffe réservée aux femmes non mariées pour les jours de fête et de mariage.

L'œuvre portait un premier titre allemand qui était « Kirchgang », autrement dit « le chemin de l'église », qui le rattachait à une tradition picturale plus ancienne, illustrant les pratiques religieuses quotidiennes et festives.

Les modèles représentés sont la jeune Maria Brülhart, de Jetschwil (1862-1943), et la fidèle servante du curé Jakob Bertschy, de Guin, nommée Elise Falk (1819-1887). Le lieu de domicile des modèles laisse supposer qu'on est ici en terres singinoises, sans doute à Guin.

Le thème, qui paraît anodin au premier regard, possède en réalité différentes significations, ainsi qu'une composition savamment étudiée. La jeune Maria porte le cierge, la Bible et le chapelet. Elle est debout, immobile, et son regard fixe le spectateur.

Elise Falk, âgée de 67 ans, est représentée en marchant, alors qu'elle s'avance péniblement, le regard baissé, aidée par sa jeune compagne et appuyée sur un bâton.



Ce qui apparaît comme l'image fugitive d'un moment fixé par le peintre sur le chemin de l'église est en fait, avant tout, une allégorie des âges de la vie: Maria incarne la jeunesse, belle et forte, qui vit dans le présent, alors qu'Elise symbolise la fugacité du temps et donc le grand âge, fragile et dépendant de son entourage. Au-delà de la représentation des âges de la vie, l'artiste place ces deux destins féminins sous le signe de la pratique religieuse.

Du paysage au portrait, Joseph Reichlen nourrit sa peinture des us et coutumes de son canton. Lui qui collectionnait des objets divers du quotidien avait développé une conscience aiguë du temps qui passe et de la fragilité d'un monde rural en pleine mutation. Ses œuvres témoignent de sa mission : évoquer et honorer, par son art, ses contemporains et son pays natal.

COMPLÉMENT DANS «AU TEMPS DE L'ÉCOLE NORMALE », 2005

Le peintre Joseph Reichlen (1846-1913) a été professeur et surveillant à l'Ecole normale d'Hauterive de 1868 à 1874. En 1869, paraissent les premiers exemplaires du *Chamois*

dont Reichlen est le promoteur. Le *Catalogue des élèves* nous apprend que celui qui deviendra un artiste connu a enseigné le français au cours inférieur, l'histoire naturelle et le dessin aux trois divisions réunies. Quel était le programme de dessin ? A) *Les éléments du dessin linéaire d'après Bardin et Hutter* B) *Cours gradué et méthodique du dessin linéaire pratique, d'après Bardin – Relevé de croquis d'après nature au moyen de l'échelle de proportion – Dessin de constructions de tous genres – Lavis. Dessin artistique, ornements, figures, instruments divers.*

Reichlen, en 1871, fait part de son souhait d'aller se perfectionner en Allemagne. Dans une correspondance avec l'Instruction publique, le directeur d'Hauterive Joseph Pasquier exprime son sentiment : Reichlen rêve d'une promotion au Collège industriel de Fribourg. Les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1914 nous apprennent qu'après une période à l'École des Beaux-Arts de Stuttgart en 1872, Reichlen est revenu à Hauterive. En 1874, il s'en ira perfectionner son art à Paris, puis à Rome, avant d'être engagé comme dessinateur par la Maison Orell-Füssli de Zurich. De 1890 à sa mort, il a enseigné le dessin au Collège St-Michel. Joseph Reichlen a laissé de nombreuses œuvres d'une grande qualité : portraits, scènes religieuses, paysages de la Gruyère. Folkloriste, il s'est occupé de plusieurs publications, dont la *Gruyère illustrée*, *Le Chamois* (avec la collaboration de l'abbé Raphaël Horner), *Fribourg pittoresque*, *Chansons et ronde*.

L' « HYMNE NATIONAL FRIBOURGEOIS » OBJET DE DIVERGENCES

Quel est donc cet « hymne » ? Rien d'officiel, mais un souhait parfois exprimé pour que ce soit « Les bords que baigne la Sarine », avec des paroles de l'abbé Bovet. La musique est de Jacques Vogt. Mais, le texte d'origine, à cause des paroles de Marcelin Bussard aux relents révolutionnaires, a été jugé inconvenant. En 1959, dans « Le nouveau conteur vaudois et romand », Edouard Helfer évoque la genèse de cet « hymne ».

Ce chant patriotique, connu partout en Suisse, reflète l'état d'esprit de l'évolution politique d'une époque bien définie du canton de Fribourg au siècle dernier. Il a été créé au moment même où les peuples d'Europe traversaient une époque trouble. Le parti fribourgeois dit « libéral » ayant perdu la majorité, il organisa en 1843 un tir cantonal à Bulle, afin d'affermir la cohésion entre les membres. Pour cette fête, le Dr Marcelin Bussard, natif de la Gruyère, avocat et professeur de droit à Fribourg, a écrit une poésie qui fut répandue à profusion et qui commençait par ces mots : *Les bords de la libre Sarine inspirent le républicain*. Jacques Vogt, originaire de Bâle-Campagne, organiste à Fribourg, a mis les strophes en musique. La Société de chant de la ville de Fribourg, sous la direction de Vogt, a exécuté ce chant pour la première fois au tir cantonal de Bulle, le 18 juillet 1843, lors du banquet des tireurs. Cet air entraînant et hardi eut un immense succès. La réaction gouvernementale ne se fit cependant pas attendre. Le moment n'était pas propice... Des lors, ce chant fut oublié. Le Dr Bussard fut mêlé ensuite à une insurrection qui échoua et il dut s'exiler dans le canton de Vaud jusqu'après les événements de 1847. Plus tard, l'œuvre de Vogt fut réimprimée et la Société de chant l'exécuta à nouveau.

L'abbé Bovet a-t-il eu raison de modifier le texte du début de cette chanson ? Les avis diffèrent à ce sujet. Toujours est-il que ce chœur patriotique trouva rapidement le chemin du cœur de tous les Suisses. C'est un des rares chants avec *Roulez tambours* et *Le vieux chalet*, que l'on chante en français dans les autres parties linguistiques de notre pays.

Edouard Helfer

Version la « moins guerrière », celle de l'abbé Bovet ; les paroles de la version « originale » se trouvent dans la partition musicale qui suit

Les bords que baigne la Sarine

1. Les bords que baigne la Sarine
Sont chers au cœur des Fribourgeois.
Ils font jaillir de sa poitrine
Ce chant belliqueux d'autrefois.

Refrain:

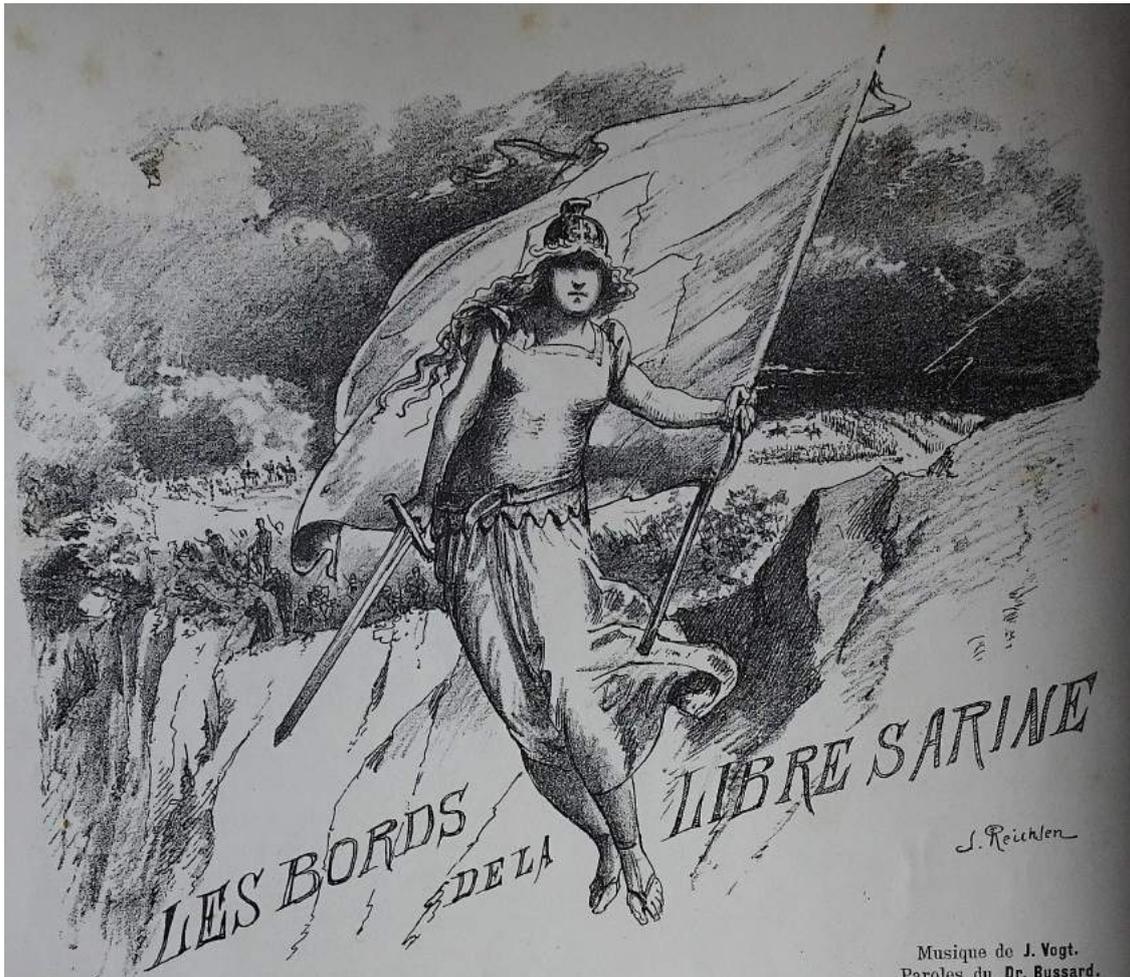
Armons-nous (ter)
Enfants de l'Helvétie
Armons-nous (ter).
Marchons avec fierté.
Sachons mourir
Pour la Patrie
Pour lui garder sa liberté.

2. Laissons aux lâches l'esclavage.
Nous sommes les enfants de Tell.
Par sa vaillance et son courage
Il est notre exemple immortel.

3. A notre Suisse au jour d'alarme
Courons offrir tout notre sang.
Avec ardeur prenons les armes.
Marchons au combat frémissants.

4. Tilleul vieux souvenir de gloire
Fribourg toujours te gardera.
Ses fils conservent la mémoire
Des Suisses vainqueurs à Morat.

5. Seigneur vers toi ma voix s'élance.
Protège encor' mon vieux Fribourg.
Il place en toi son espérance.
Sois son défenseur pour toujours.



Musique de J. Vogt.
Paroles du Dr. Bussard.

Allegro marziale.
mf Solo

Chant. Les bords de la li - bre Sa - ri - ne Ins - pi - rent le répu - bli - cain, Il s'arme de sa ca - ra -

Piano. *mf*

bi - ne, A - lors il se sent sou - ve - rain, A - lors il se sent sou - ve - rain!

Choeur.

Armons - nous, ar - mons - nous, ar - mons - nous! En - fants de l'Hel - vé - ti - - e, Ar - mons -

nous, ar-mons-nous ar-mons-nous! En cas d'hos-ti-li-té, Nos jeux guer-riers à la pa-tri-e Ga-ran-ti-ront sa li-ber-té, Ga-ran-ti-ront sa li-ber-té.

D. C. *Fine.*

I.

Les bords de la libre Sarine
 Inspirent le républicain;
 Il s'arme de sa carabine,
 Alors il se sent souverain. (bis)

Refrain:

Armons-nous, armons-nous, armons-nous!
 Enfants de l'Helvétie,
 Armons-nous, armons-nous, armons-nous!
 En cas d'hostilité,
 Nos jeunes guerriers à la patrie
 Garantiront sa liberté. (bis)

II.

Il n'y a pas d'indépendance
 Pour qui redoute le combat.
 Sans des prodiges de vaillance
 La Suisse expirait à Morat. (bis)

III.

Les ennemis au Pré-de-Chênes .
 Menaçaient les Gruyériens;
 Ce peuple s'écria: — Point de chaînes! —
 Et battit les Savoisiens. (bis)

IV.

Aux lâches appartient l'esclavage,
 L'indépendance aux gens de cœur;
 Nul ne fut libre sans courage,
 Sans la liberté point d'honneur. (bis)

V.

Fribourgeois préparons nos armes;
 Accourons sous notre drapeau.
 Écrivons-nous aux jours d'alarmes:
 — La Suisse libre ou le tombeau! — (bis)

DESTINÉE D'UN CHANT PATRIOTIQUE FRIBOURGEOIS

Présentation détaillée (Site internet Notre Histoire)

Comment un air fribourgeois de 1843, *Les bords de la libre Sarine*, est devenu un hymne révolutionnaire russe ?

Drapeau rouge est un hymne révolutionnaire soviétique qui accompagna la Révolution d'octobre. Il fut souvent chanté depuis lors. La musique est fribourgeoise. C'est l'air d'un chant patriotique de 1843 *Les bords de la libre Sarine*. Parcours d'une musique.

Beaucoup d'élèves fribourgeois l'ont chanté à l'école en le considérant comme la *Marseillaise* fribourgeoise. Mais c'est la version « moins guerrière » de l'abbé Bovet (1879-1951) intitulée *Les bords que baigne la Sarine*. Le « barde » n'a pu s'empêcher d'adapter les paroles au climat politique de son temps. Alors que le texte original est l'expression d'une époque bien particulière, celle du mouvement libéral (dès 1830) qui a précédé celle du régime radical (1847-1856). Entre les deux, une vive réaction conservatrice qui atteint son summum avec la guerre civile du Sonderbund en 1847.

L'AUTEUR DE LA MUSIQUE



Jacques Vogt (1810-1869) est l'auteur de la musique de *Les bords de la libre Sarine*. Ce talentueux Bâlois est nommé organiste de la collégiale de Saint-Nicolas de Fribourg en 1834, à la suite d'un concours. Il est vite intégré dans la cité. Il a fort peu de temps à disposition pour composer à cause de trois concerts d'orgue journaliers qui lui sont imposés. Il dirige aussi l'orchestre de la ville et donne des cours au collège Saint-Michel. Il connaît un certain succès avec une pièce de musique intitulée *L'orage*. Mais son titre de gloire restera *Les bords de la libre Sarine*. Photo de Jacques Vogt (Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg)

L'AUTEUR DES PAROLES

L'auteur des paroles est un intellectuel et homme politique engagé, Marcelin Bussard (1800-1853). Né à Épagny, village situé au pied du château de Gruyères, il obtient une chaire à l'école de droit après des études à Fribourg et à Fribourg-en-Brisgau. Il est le secrétaire



compétent de la Commission chargée d'établir une constitution fribourgeoise après les événements liés à la Guerre des bâtons de 1830. Il y prévoit une égalité devant la loi et une garantie de la liberté individuelle. Fribourg appartient dès lors aux cantons dits « régénérés ». Bussard qui, sous l'influence du Vaudois Henri Druey, vira au radicalisme, est l'auteur d'un traité de droit naturel. Les deux auteurs de la *Libre Sarine* - Jacques Vogt et Marcelin Bussard

- devaient bien se connaître, fréquentant tous deux les milieux intellectuels de la petite capitale fribourgeoise. *Marcelin Bussard, peint par Auguste Dietrich. (Collection privée)*

Ce chant a servi, d'une façon étonnante, la cause des forces prolétariennes à la fin du XIX^e siècle. Il a passé du niveau cantonal au niveau international. Un Français, Paul Brousse (1844-1912), est au cœur d'une nouvelle jeunesse de la chanson. C'est un médecin humaniste qui adhère aux thèses de l'anarchisme. A la suite de la guerre franco-allemande de 1870 et de la Commune de Paris l'année suivante, Brousse est contraint de s'exiler, d'abord en Espagne puis en Suisse romande en 1873. Il s'affilie alors à la célèbre Fédération jurassienne de l'Internationale qui regroupe les ouvriers de l'horlogerie du Jura bernois et des Montagnes neuchâteloises. Il y milite à côté de James Guillaume (1844-1916), un Suisse engagé dans le même combat politique et auteur de plusieurs ouvrages, en particulier de *L'Internationale. Documents et souvenirs (1864-1878)*.

Comment Brousse a pris connaissance du chant patriotique fribourgeois reste un mystère. Mais il a adapté le thème musical de Vogt à de nouvelles paroles révolutionnaires. Il lui a donné pour titre *Le Drapeau rouge*, emblème qui devait, le Grand Soir arrivé, remplacer le drapeau tricolore français. (Le « Grand Soir » est un terme qui exprime l'espoir d'un bouleversement radical de l'ordre social.)

Le socialiste Paul Brousse glorifie le combat héroïque des prolétaires pendant la Commune de Paris. Le 18 mars 1877 à Berne, lors de la commémoration du sixième anniversaire de l'action des communards, le chant fut entonné avec ces paroles inédites. Dans son ouvrage, James Guillaume cite les propos de Louis Pindy, autre réfugié politique français, participant à la manifestation : « Brousse nous avait envoyé sa chanson du *Drapeau rouge*, mais nous ignorions l'air, ce n'est que depuis Sonvilier jusqu'à Berne que, en wagon, nous avons répété le chant en question ». Guillaume ajoute : « *Le Drapeau rouge* était une chanson de circonstances que Brousse venait de composer, et dont voici le refrain : *Le voilà, le voilà, regardez ! Il flotte, et fièrement il bouge, Ses longs plis au combat préparés. Osez, osez le défier, Notre superbe drapeau rouge, Rouge du sang de l'ouvrier !* Cela se chantait sur l'air de *Les bords de la libre Sarine*, chanson patriotique fribourgeoise ». Cette version communiste s'est alors largement diffusée en France et en Belgique.

LE DRAPEAU ROUGE

Version complète

Les révoltés du Moyen-Age
L'ont arboré sur maints beffrois.
Emblème éclatant du courage
Toujours il fit pâlir les rois.

Refrain, voir ci-dessus

Il apparut dans le désordre
Parmi les cadavres épars.
Contre nous, le parti de l'Ordre
Le brandissait au Champ de Mars.

Puis planté sur les barricades,
Par le peuple de février
Il devint pour les camarades,
Le drapeau du peuple ouvrier.

Quand la deuxième République
Condamna ses fils à la faim,
Il fut de la lutte tragique,
Le drapeau rouge de juin !

Sous la Commune il flotte encore
A la tête des bataillons
Et chaque barricade arbore
Ses longs plis taillés en haillons !

Variante :
Sous la Commune il flotte encore
A la tête des bataillons.
L'infâme drapeau tricolore
En fit de glorieux haillons !

Noble étendard du prolétaire,
Des opprimés sois l'éclaireur.
A tous les peuples de la terre
Porte la paix et le bonheur !

Les braves marins de Russie,
Contre le tsarisme en fureur,
Ont fait flotter jusqu'en Asie
Notre drapeau libérateur !

Un jour sa flamme triomphale
Luira sur un monde meilleur.
Déjà l'Internationale
Acclame sa rouge couleur !

Plus tard, plusieurs autres versions se sont répandues en Bulgarie, en Lituanie, en Lettonie, en Estonie, en Russie et en Allemagne sous le titre *Die rote Fahne*. Deux traductions en langue russe sont apparues entre 1896 et 1905. La première est celle de Krgijanovsky, compagnon de lutte de Lénine. La deuxième est celle d'Akimov-Mahknovetc qui est restée la plus célèbre, chantée, après la Révolution d'octobre par les chœurs et chorales russes, par exemple Le Chœur de la Radio de l'Union soviétique.

Le *Drapeau rouge* est l'hymne chanté par les Soviétiques dans la préparation et le déroulement de trois révolutions : celles de 1905, de février 1917 et d'octobre 1917. La chanson fut aussi chantée par les partisans durant la guerre 1941-1945 sur les territoires occupés par les troupes allemandes. En 1967, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Révolution de 1917, la parade militaire à Moscou a commencé par la musique du

Drapeau rouge. Et l'Armée rouge a défilé sur la Place rouge accompagnée par cette musique. Incroyable destinée d'un thème musical créé à Fribourg ! *Pierre Rime*

IL Y A 100 ANS NAISSAIT MARGUERITE PLANCHEREL

J'ai rencontré Marguerite Plancherel à plusieurs reprises. Elle a notamment assisté à Avry à la manifestation où l'ambassadeur de France à Berne m'a remis la « Légion violette ». Je l'ai aussi rencontrée en privé à son domicile de Pérolles à Fribourg. Mais, lors de ces rencontres, je ne savais rien ou presque rien de son extraordinaire passé de résistante lors de la guerre 1939-1945 dont les articles qui suivent rendent compte. Fervente patriote, elle vouait beaucoup d'admiration au général de Gaulle. Au cours de sa captivité, elle a côtoyé Geneviève de Gaulle, la nièce du général. En mai 1946, elle fut « l'invitée en Alsacienne » à son mariage avec Bernard Anthonioz. Une occasion pour elle de rencontrer le général de Gaulle. Elle était depuis 1951 l'épouse du Dr Bernard Plancherel qui devint le chef du service de médecine interne de l'Hôpital cantonal de Fribourg. Cette héroïne fribourgo-alsacienne est décédée le 25 février 2010.

Dans « La Liberté » du 18 juillet 2014, la journaliste Maud Tornare rend compte de l'ouvrage que la petite-fille de la résistante Marguerite Plancherel-Fuhrmann a écrit sur le passé hors du commun de sa grand-maman.



« Ma grand-mère ne parlait pas volontiers de sa captivité. Mais à la lecture de son manuscrit, je me suis rendu compte qu'il était important pour elle de faire connaître son histoire. » Cette grand-mère dont parle avec affection Céline Plancherel, c'est Marguerite Fuhrmann-Plancherel (1919-2010), une résistante alsacienne qui a vécu l'enfer du régime nazi. Cette Française, établie à Fribourg après la Seconde Guerre mondiale, a donné son nom à une fondation basée au Collège du Sud de Bulle. Fondation qui vient d'éditer le travail de maturité que sa petite-fille Céline, alors étudiante au Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, a consacré au destin surprenant de sa grand-maman.

Qualifié de véritable « travail d'historienne » dans l'avant-propos signé par Francis Python, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, l'ouvrage retrace les 33 mois de captivité de cette résistante, décorée de la Légion d'honneur et de la grand-croix de l'Ordre national du Mérite.

UN MANUSCRIT DE 1946

Pour raconter l'histoire de Marguerite Fuhrmann-Plancherel - qu'aucune étude historique ne relatait jusque-là -, l'étudiante de Bex s'est basée sur des sources de première main : des documents d'archives conservés par sa famille mais aussi et surtout un récit manuscrit rédigé en 1946 par sa grand-mère sur la base de notes prises au cours de sa déportation. « Ma grand-mère l'avait conservé dans une enveloppe à n'ouvrir qu'une fois après sa mort. Ma tante et mon père avaient essayé de le lire, mais c'était trop dur pour eux », confie Céline Plancherel, aujourd'hui âgée de 20 ans. L'étudiante commence alors à retranscrire les 90 pages du manuscrit. Au fil de ce travail pénible, l'opportunité d'y consacrer son travail de maturité devient une évidence pour la jeune fille.

En découle « un récit inédit de la captivité de Marguerite Fuhrmann-Plancherel », comme le souligne Léonard Barman, le professeur qui a encadré Céline dans ce devoir de mémoire.

Née en 1919 à Marmoutier en Alsace, Marguerite Fuhrmann a vingt ans lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale. Dès 1940, elle participe activement à plusieurs mouvements de résistance en Alsace et rejoint le réseau Kléber-Uranus. Un engagement mû par sa grande francophilie et son sens du patriotisme. « Dans son récit, ma grand-mère raconte que la naissance de l'idée de résister est née lorsque les Allemands remplacèrent le drapeau tricolore de l'Hôtel de Ville par la croix gammée », relate Céline Plancherel. Sur dénonciation d'un couple d'indicateurs de la Gestapo, Marguerite Fuhrmann est arrêtée le 14 juillet 1942. Commence alors une succession de souffrances pour la jeune résistante.

MIRACULEUSEMENT SAUVÉE

Envoyée à Berlin, l'Alsacienne sera jugée aux côtés de deux compagnons résistants, Marcel Kopp et Théodore Gerhards qui ne survivront pas au régime nazi. Un tribunal de guerre allemand les condamne tous les trois à la peine de mort. La résistante connaît alors le régime « Nacht und Nebel » (Nuit et brouillard), dont l'isolement et les conditions de vie inhumaines des détenus n'avaient pas d'autre objectif que leur mort

programmée. Durant trois ans, elle est déportée dans une quinzaine de prisons et forteresses allemandes.

Dans son manuscrit, Marguerite Fuhrmann décrit les souffrances physiques et morales endurées : la nourriture insuffisante et infecte, le froid qui transperce le corps et l'âme, la vermine qui grouille, l'hygiène déplorable et les maladies. « Beaucoup d'éléments qu'elle décrit m'ont choquée par leur dureté. Comme ce fut parfois difficile de se détacher pour écrire mon travail de la manière la plus objective possible », admet Céline Plancherel qui précise que sa grand-mère, puisant dans sa foi catholique et le soutien de ses compagnons de détention la force du courage, a toujours gardé espoir. Sa survie tient pourtant du miracle. Alors que toutes les déportées politiques étrangères sont évacuées et tuées, Marguerite Fuhrmann, laissée pour morte dans la forteresse de Vechta, est finalement libérée par des soldats anglais le 12 avril 1945.



Après la guerre, Marguerite Fuhrmann se rend en convalescence dans des centres de repos à Montana et à Leysin. En Suisse, elle a bénéficié d'une formation de laborantine et elle a rencontré son mari, le docteur Bernard Plancherel avec qui elle s'est établie à Fribourg en 1953 et où elle a fondé une famille. Grand-mère de cinq petits-enfants, la Fribourgeoise d'adoption était discrète sur son passé. Cette femme de caractère a consacré pourtant sa vie à faire connaître le destin tragique de celles et ceux qui ne sont pas revenus de l'enfer nazi. Sa petite-fille lui a rendu un bel hommage.

LIEN D'AMITIÉ AVEC LE COLLÈGE DU SUD

La Fondation Marguerite Plancherel a été créée en 2003 au Collège du Sud. Avant cela, la résistante alsacienne avait déjà noué de solides amitiés avec l'établissement bullois. Elle avait convaincu son recteur de faire venir des conférenciers prestigieux tels que le médecin français Jean Bernard et Elisabeth de Miribel, l'ex-secrétaire du général de Gaulle qui, pour l'anecdote, avait tapé à la machine l'Appel du 18 juin. « Avec la fondation, Marguerite Plancherel voulait créer quelque chose qui puisse entretenir le travail de mémoire sur la résistance », explique Jean-Marc Purro, secrétaire de la fondation et proviseur au Collège du Sud. Léonard Gianadda et Gilbert Geffa ont apporté leur soutien financier.

Depuis onze ans, la fondation récompense, chaque année dans le cadre d'un concours, un collégien fribourgeois ayant réalisé une dissertation ou une recherche historique sur des sujets relatifs au thème général de la résistance, aux liens entre la Suisse et la France ou aux droits de l'homme.

Financés par des fonds privés, 4000 francs ont été nécessaires pour éditer les quelque 700 exemplaires du travail de maturité réalisé par Céline Plancherel. L'illustration de couverture a été réalisée par deux élèves du Collège du Sud. « Un exemplaire sera

également distribué aux élèves qui participent au concours organisé par la fondation. Des musées français se sont également montrés intéressés », indique Jean-Marc Purro.

UNE MIRACULÉE DES CAMPS DÉCORÉE

Jean-Marie Pellaux, dans « La Liberté » du mercredi 27 mai 2009, rend compte d'une journée extraordinaire vécue par Marguerite Plancherel lorsqu'elle a reçu dans son EMS une distinction rare des mains de l'ambassadrice de France.

Lorsque Marguerite Plancherel entre hier après-midi dans la salle de réception du Manoir à Givisiez, tous les regards se tournent vers elle. La nonagénaire n'est pourtant pas grande, fait preuve de discrétion et arrive, comme la majorité des autres résidents de l'établissement, en chaise roulante. Mais elle a ce charisme que seules les grandes personnalités possèdent. Son parcours de vie, sa grandeur d'âme, sa force de caractère ont fait d'elle une grande dame. Résistante de la première heure, condamnée à mort en 1943 puis déportée, elle a survécu aux tortures des nazis. Cette Alsacienne d'origine et Fribourgeoise d'adoption a été décorée hier, par l'ambassadrice de France en Suisse, de la grand-croix de l'ordre national du Mérite. Famille, amis, officiels : une cinquantaine de personnes étaient présentes pour assister à la remise de cette très haute distinction.

Vêtue d'une blouse blanche et d'un tailleur bleu marine, Marguerite Plancherel s'assied dans le fauteuil installé devant l'assemblée. Du haut de ses 90 ans, elle dégage une droiture et une dignité rares. Sa fille confiera après coup que « dès qu'on lui parle de son engagement pour la France et pour la résistance, elle retrouve une force incroyable ». Pour l'ambassadrice de France en Suisse Joëlle Bourgois, Marguerite Plancherel « appartient à cette minorité glorieuse qui a sauvé l'honneur d'un pays traumatisé ». Et la diplomate d'ajouter : « Comme le général de Gaulle, qu'il ne faut jamais critiquer devant elle, ni devant moi, elle avait une certaine idée de la France. » Une « certaine idée de la France » qui lui a valu de recevoir successivement la Légion d'honneur, la croix de Commandeur à titre militaire et les insignes de Grand officier de l'ordre national du Mérite. Cette fois-ci, c'est le tour de la Grand-croix de l'ordre national du Mérite. Une fois l'imposante médaille accrochée à son veston, Marguerite Plancherel s'empresse de remercier l'ambassadrice de France, puis l'assemblée. Les applaudissements crépitent et des cris de joie résonnent. Dans l'entrebâillement de la porte, une jeune aide-soignante sort discrètement un mouchoir pour essuyer les larmes qui mouillent ses yeux. Debout, visiblement émue, l'héroïne du jour lance alors : « Je vous remercie de tout mon cœur... et vive la France ! »

A l'issue de la partie officielle, Céline, l'une des cinq petits-enfants de Marguerite Plancherel, avouera qu'on ne connaissait rien du passé de notre grand-maman avant qu'elle ne se confie aux médias il y a sept ans. Car l'ancienne résistante n'a jamais aimé évoquer son passé. Et si l'on connaît désormais les grandes lignes de son parcours de déportée, il reste néanmoins quelques zones d'ombre que le traumatisme provoqué par la barbarie nazie empêche d'évoquer. « Elle possède un carnet dans lequel elle a noté ce qu'elle a subi pendant les interrogatoires de la Gestapo et sa détention », explique Dominique, son fils. « Et ce carnet est sous scellé jusqu'à sa mort. Ce serait trop difficile pour elle de raconter ces choses de son vivant. »

Malgré la douleur qu'occasionne ce passé et cette absolue réticence à se mettre en avant, Marguerite Plancherel a accepté en 2002 qu'une fondation soit créée en son nom au Collège du Sud à Bulle. Et ceci pour encourager les collégiens fribourgeois à réaliser des travaux d'histoire sur le thème de la résistance. Au moment de la création de cette fondation, la nonagénaire avait alors affirmé dans *La Liberté* : « Même si cela nous blesse, nous les anciens déportés encore en vie, nous devons faire connaître aux jeunes d'aujourd'hui ce que d'autres jeunes ont fait pour la liberté dans le monde. C'est une mise en garde pour les générations futures. »

LE GOÛT, ÇA SE FORME !

DANS NOS MAISONS, NOS ÉGLISES, NOS ÉCOLES

Lorsqu'on parle d'éducation ou d'instruction, que ce soit à l'école ou dans la vie en général, on loue parfois les mérites de *l'imprégnation*. Il s'agit d'attitudes répétitives, de rappels réguliers, d'une atmosphère créée en vue de développer diverses qualités, ou d'ouvrir, par exemple, à la musique classique ou aux arts plastiques.

On ne peut pas tout enseigner. La morale, la politesse ou la tolérance devraient se vivre au quotidien par imprégnation plutôt que s'enseigner. Les parents, les maîtres, les prêtres, les autorités - quand leur vie est un exemple d'entraide et de tolérance - ne donnent-ils pas implicitement les meilleures leçons ?

LE KITSCH DE STATUES

En regardant autour de soi, on peut se poser la question suivante : l'éducation du goût, l'amour du beau, dans tous les domaines, sont-ils le fruit du souci d'imprégnation témoigné par l'école, les parents, les responsables religieux et civils ? Pas toujours... Ainsi, naguère, je visitais une église fribourgeoise moderne avec des amis. Harmonie parfaite dans l'architecture générale, les vitraux et autres œuvres d'art. Mais, le kitsch de deux statues de plâtre, d'une mièvrerie douceâtre, dénaturait l'atmosphère de l'église. Souvent, d'autres ajouts intempestifs dégradent la cohérence du lieu.

OUVRIR À L'ART

Et les représentations de Nicolas de Flue, de Georges Python ou du général Guisan qui étaient jadis les seules « œuvres d'art » accrochées aux murs de nos écoles ? Accompagnées de reproductions de tableaux de maître, n'auraient-elles pas contribué davantage à former le goût et à favoriser une ouverture à l'art ? Il existe des écoles où, à intervalles réguliers - et sans frais considérables - on s'échange entre les classes des copies d'œuvres célèbres. Celles-ci sont commentées. Les adjectifs *abstrait*, *figuratif*, *impressionniste*, *cubiste*... prennent peu à peu du sens. Lentement, au fil de la scolarité, naît une imprégnation à l'art.

ET LA MUSIQUE

Mêmes remarques pour la musique. A la maison, à l'école, l'enfant qui a été habitué à entendre de la musique classique - et pas uniquement des rythmes pop, rap, techno,

électro... ou de la musique folklorique - connaîtra sa vie durant des moments culturellement épanouissants.

Et si on commençait tout doucement ? Des responsables de grandes surfaces ou de restaurants ne pourraient-ils pas proposer comme musique de fond - de temps à autre - 103.9 au lieu de Radio Fribourg ? Et, si le Cervin ou un puzzle encadré étaient remplacés par des reproductions de valeur ou, pour ceux qui en ont la possibilité, par des peintures originales, voire par des lithos qui ne sont pas hors de prix. L'atmosphère de nos habitations ou lieux publics n'y gagnerait-elle pas ?

Des goûts et des couleurs... direz-vous. Mais si, mais si, le bon goût peut se former. Par imprégnation, en y mettant le temps.

LES LIVRES DE LECTURE HIER ET AUJOURD'HUI

J'ai ressorti le livre de lecture du cours supérieur édité en 1934. Ce manuel remplaça le gros *livre unique* du cours supérieur qui avait été introduit dans les classes fribourgeoises à la fin du XIX^e siècle par l'abbé Raphaël Horner.

Ouvrons donc le livre de 1934 ! Le directeur de l'Instruction publique y écrit dans l'introduction : (...) *L'école a rempli sa tâche lorsqu'elle a inculqué les vérités premières touchant le sens et le but de la vie.* L'ouvrage reflète ces vérités premières. Il faut reconnaître qu'il en rend compte avec beaucoup plus de sentiment, de poésie et de chaleur que son prédécesseur le *livre unique*, qui assénait la morale à coups de chapitres péremptaires parmi lesquels on trouve : *Abandon à la Providence, Impôts que nos vices prélèvent sur nous, Pierre qui roule n'amasse pas mousse, L'économie, Etre content de son sort*, etc. Rien de tout cela dans le livre de 1934. La morale y est présente, mais sous la plume moins lourde d'auteurs dont quelques-uns ne sont plus guère à la mode, à cause peut-être d'un certain sentimentalisme, voire d'une mièvrerie qui passaient mieux la rampe dans les années 30. On y lit des textes, ou des poèmes, de Francis Jammes, René Bazin, Louis Mercier, Henriette Charasson, Jean Nesmy, Pierre Deslandes, A. Hublet, Pierre l'Ermite, et tant d'autres. Les belles histoires édifiantes sont intitulées : *Aux Feuillantines, Le fils de Pilate, Un petit garçon fait un sacrifice, Notre-Dame, Saint François d'Assise prêche aux oiseaux*, etc. etc. Ayons garde d'oublier deux personnages, restés célèbres dans la mémoire des générations pour qui ce manuel fut familier : Jacqui et Tititte, les deux petits Fribourgeois nés sous la plume poétique d'un professeur de l'Ecole normale et écrivain de l'époque, Auguste Overney.

Jetons maintenant un coup d'œil sur un livre plus moderne. Il reflète les progrès considérables de l'édition quant à la présentation et aux illustrations, comme les progrès dans la conception même de la lecture. Finis les seuls poèmes et morceaux choisis ! L'éventail des documents est des plus large : textes, BD, tableaux, graphiques, recettes... Le tout est aéré, plaisant, diversifié, attrayant.

Des réserves, cependant. Lorsque, en 1972, a paru le *Plan d'études* romand destiné aux quatre premières années d'école primaire, le directeur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique de l'époque, l'excellent pédagogue Samuel Roller, demanda à l'un des responsables de l'édition de ce document : mais où donc sont les objectifs relatifs à l'éducation ? Il faut les chercher entre les lignes, lui fut-il répondu. On estimait difficile de trouver un consensus dans les objectifs moraux de l'école, lorsque les diverses tendances des cantons romands s'affrontent.

En plus de ces tendances, il y a encore les chercheurs, les groupes les plus divers qui analysent les manuels et y traquent les images du père, de la mère, de la femme, de la société, de la patrie ou de l'autorité que véhiculent les manuels. Si, d'aventure, vous y rencontrez une femme qui lave la vaisselle, ou un homme qui aime le service militaire, ou un papa qui ose encore gronder son fils, gare aux réactions ! Résultat : les auteurs se retranchent derrière des textes et des documents le plus possible aseptisés sur les plans moral, patriotique, familial. N'est-ce pas oublier quelques données élémentaires de la psychologie ? Les enfants n'ont-ils pas besoin de modèles, de références, de balises ? Il serait dramatique qu'ils n'aient à se mettre sous les yeux que les contre-exemples de certaines BD ou de certains films.



**Livre de lecture du
cours supérieur en
1934**

QUELQUES HABITANTS DE FÉTIGNY JADIS

C'est un passage de l'ouvrage d'Alphonse Layaz, « Le tableau noir », Editions de l'Aire, 2013

Le village abrite un grand nombre de vieux garçons (polissons) et de vieilles filles (guenilles).

Pour arriver chez Blandine, on passe par un escalier extérieur assez raide qu'une main courante en fer enjolive. Quand on va lui chanter le Premier Mai, elle gratifie chaque enfant d'une image sainte qu'on trouve habituellement dans la poche des capucins. Mais Blandine a la piété au bout des doigts et la fragilité d'un papillon endimanché quand elle passe commande de quelques victuailles de survie chez Nana l'épicière. Elle a même des usages qui ne sont pas ceux du commun. Avec sa commande, soigneusement caché par en dessous, un paquet d'Amsterdam. « Mademoiselle Blandine prise », mais personne ne doit connaître son « petit défaut mignon » qu'on pourrait « prendre pour un péché ».

Une après-midi de vilaine bise, Blandine m'invite chez elle, au premier étage d'une petite maison, dans une pièce unique qui comprend la cuisine, le salon et la chambre à coucher. Dans un angle de la pièce, disposé sur un guéridon aux pieds torsadés, un autel dédié à la Vierge. Nous avons prié un chapelet ensemble pour tous les habitants du village, « surtout ceux que nous n'aimons pas ». J'ai pensé à mon régent Max, mais ma tête a refusé de lui accorder une intention chrétienne.

A l'opposé de Blandine, diaphane, Rose sa voisine, n'a rien de la fleur dont elle porte le nom. Son visage revêché est celui de la Madone qu'on peut voir dans une Piéta espagnole : l'expression d'une douleur indicible.

Ces deux femmes solitaires habitent tout près de la croix des missions qui sépare la route principale en deux embranchements, au bas du village, avec pour destination Ménières d'un côté, Brit de l'autre. C'est au pied de cette croix que chaque année pour la Fête-Dieu, Blandine et Rose montent le plus beau reposoir de l'itinéraire religieux et lorsque le prêtre élève l'ostensoir sur fond de fleurs, elles ne peuvent s'empêcher d'admirer l'hostie consacrée, dans le temps même où l'ensemble des fidèles baissent la tête en signe de vénération.

C'est au pied de cette croix que mon oncle Paul de Ménières, qui a une ressemblance troublante avec Jean Gabin, est l'auteur d'un accident dont l'image s'est plaquée dans ma mémoire. Paul Perrin est juché sur son char à banc lorsque, en pleine descente, il se rend compte que la guide de son cheval ne répond plus. Pas davantage que les freins qu'on a à portée de sa main droite. Sans commandement, l'animal s'emballé et vient s'encaster dans la croix. Celle-ci s'écroule sous le choc, le cheval allongé par-dessus, le poitrail ouvert, du sang partout. On appelle Edouard Fontaine le chasseur, dit Samson, pour l'achever au plus vite. Edouard est un vieux garçon qui, à l'image de Giorgio Morandi, vit avec ses deux sœurs célibataires, dans un respect mutuel digne d'éloges. Chaque automne, en période de chasse, son permis l'autorise à tuer tant de chevreuils, tant de renards, tant de lièvres... Il tue scrupuleusement le nombre de gibier inscrit, ni plus ni moins. Un jour, ma mère m'envoie chercher le lièvre qu'elle lui a commandé. L'une des

sœurs - je n'ai jamais retenu leur prénom - m'introduit dans le salon où je découvre une bibliothèque qui tapisse tout un mur. C'est la première fois que je vois d'un coup autant de livres. Alors, je comprends mieux le caractère des sœurs de Samson, leur gentillesse, leur distinction, jusqu'à la manière de s'intéresser aux autres. A moi, par exemple, qui ne suis rien : « Comment allez-vous jeune homme, en cette journée colorée d'octobre ? »

En face de l'auberge communale vit Luc, une espèce d'homme savant qui fabrique la nuit de la graisse à traire et du cirage « de la plus haute qualité » sous la marque de Fétina, en l'honneur de son village. La journée, sa ration de sommeil acquise, il hante les bistrots de Payerne, de café crème en café crème, à se « détraquer cervelle et estomac ». A ses côtés, se déplacent, mais de manière invisible, un frère et une sœur dont je ne sais rien.

Si on redescend le village, en face de l'église, un curieux couple s'est installé dans une maisonnette qu'un escalier double écrase, par sa monumentalité, face à la route. Paul roue sa mère Antonia de coups de pieds dans les tibias, probablement pour l'avoir fait si laid, elle qui ne pouvait donner que ce qu'elle avait. S'ensuit une copulation incestueuse en guise de réconciliation.

Plus intéressant, le trio Baechler : Vincent, l'aîné, est le porte-parole de la fratrie, ses frères Maxime et Aloysius dont il serait prétentieux d'affirmer connaître le son de la voix. Les salutations se bornent chez eux à un signe de la tête ou de la main. Ils ont trois poules, trois lapins, trois vaches et un char à ridelles sur lequel tous trois ont trouvé place pour s'en aller travailler sur les trois lopins de terre disséminés aux quatre vents. Un cheval aux yeux doux et au dos incurvé, tire leur convoi qui semble surgir d'un livre de contes et de légendes.

Au quartier latin - ainsi appelle-t-on l'îlot qui part de la croix des missions en direction de Brit - habite Bily, un homme qui a oublié de grandir. Sur une espèce de perron l'été, dans l'exiguïté de sa cuisine l'hiver, se déroule une curieuse mise en scène : nous les garçons, assis à l'envers sur une chaise assez haute, jambes pendantes; lui debout, une paire de ciseau dans une main, une tondeuse dans l'autre. A la sortie de cette tonte en série, un toupet de cheveux sur le devant de la tête et le reste du crâne proprement rasé, nous sommes les survivants d'une tribu indienne d'Amérique du Sud, voisine des Jivaros.

Francis Meylan passe devant notre maison pour se rendre chez lui venant de l'auberge. Il travaille à la briqueterie de trois heures du matin à midi, tous les jours, toute l'année. A midi, il se désaltère à la bière, néglige de manger et le premier arrêt pipi se situe à la hauteur de notre hangar à tabac. Il jette son vélo par terre et d'un pas trébuchant s'installe à l'angle du bâtiment ; tout ce qu'il a bu s'en va d'un jet continu qui n'en finit pas. Oh la la ! Francis remet de l'ordre dans sa braguette et il se couche comme s'il était raide mort. Inquiet, la première fois, je m'approche à pas de loup... Ouf ! Son ventre se gonfle et se dégonfle comme celui d'une grenouille qu'on vient de capturer. Faut dire qu'il s'est couché à l'endroit même où un jour j'ai découvert Mistinoir que j'avais adopté et qui gisait là, dur comme une bûche. J'ai creusé un trou très profond, pour éviter que d'autres animaux ne viennent le déterrer ; je l'ai couché de tout son long comme il aimait bien se mettre quand je le caressais, des cailloux par-dessus sa carcasse, de la terre et une croix que j'ai plantée vers sa tête.

Hors du cercle des vieux garçons et des vieilles filles, le village abrite des personnages dignes du plus grand intérêt, à mes yeux d'enfant. Ainsi Lolo, le frère de Francis qui n'est pas aimé des culs bénis, parce qu'il est un mécréant, ne fréquentant jamais la messe du dimanche, ce qui est un péché mortel. Lolo est le père de Charly, mon meilleur copain d'enfance. Il a un pendule comme les sourciers et les diseurs d'avenir. Il a vu que je serai mécanicien en machines agricoles. Pendant longtemps, j'ai étudié tous les mécanismes autour des fermes.

Maria Cacao n'est pas célibataire non plus. Elle est une femme charpentée, l'œil et les cheveux noirs comme la paume du charbonnier, sur la tête un foulard rouge à dessins bleu et blanc, des boucles d'oreilles à cerceaux d'or, une jupe à fronces : l'Andalousie bravant les brumes broyades. Maria vit avec son mari et le fils de ce dernier. A la mort du premier, ses privilèges d'amoureuse combleront le second qu'elle finira par épouser aussi.

Jeunes, Maria Cacao et René, mon père, s'élançaient sur les pistes de danse, aussitôt que s'égrenaient les trois temps de la valse.

UNE PARENTHÈSE SUR LE TACT PARENTAL

L'autre jour, une connaissance de ma mère, une femme à la voix criarde, débarque à la maison avec sa fille Daisy que je regarde de travers et à qui je ne parle pas de crainte qu'elle n'ait le même timbre de voix. La rencontre se prolonge et après quelques parties de batailles aux cartes et de Pierrot noir, je découvre que Daisy, en plus d'être mignonne, est une camarade de jeu agréable, enjouée et tout et tout. Elle a une petite voix très douce, des cheveux tout en boucles comme les anges... En cachette de nos mères, on se donne plein de baisers sur la bouche, comme des grandes personnes. Après le souper, les invitées sont toujours là et à regret je vais me mettre au lit. A peine suis-je endormi que ma mère, sans crier gare, pousse la porte de ma chambre, ses invitées derrière elle, relève d'un coup le duvet : « Tu vois comme il a une jambe plus petite que l'autre à cause de la paralysie infantile. »



Fétigny dans le vieux temps... (BCU)

PETITES CITES, QUELQUES CARACTERISTIQUES, SURTOUT DE JADIS

Elles figurent dans « *La Liberté* » du 3 octobre 1998

ESTAVAYER-LE-LAC

Posée sur la rive sud du lac de Neuchâtel où niche une riche faune, Estavayer-le-Lac garde de nombreuses constructions comme les remparts, le couvent des Dominicaines, les tours de Savoie et de Lombardie, le château de Chenaux qui fut pris d'assaut et incendié par les Suisses au mois d'octobre 1475 durant les guerres de Bourgogne. La maison de la Dîme abrite un musée d'histoire locale (gravure) qui retrace ce passé et accueille aussi les curieux batraciens naturalisés par François Perrier, ancien officier au service du royaume de Naples jusqu'en 1848.



PAYERNE

Dans la riche vallée de la Broye, Payerne est dotée d'une magnifique église du XI^e siècle, vestige d'une abbaye fondée par l'impératrice Adélaïde, femme d'Othon le Grand, premier empereur germanique, et fille de la reine Berthe. Désaffectée et transformée en écuries au XVI^e siècle lors de la Réforme, cette église a peu à peu été restaurée et porte le nom d'abbatiale.

BULLE

Au centre de la verte Gruyère, Bulle a préservé longtemps l'originalité de son folklore et ses activités traditionnelles comme le commerce de bois, de bovins et de fromages. Un enfant du pays, l'écrivain Victor Tissot qui créa à Paris l'Almanach Hachette est à l'origine d'un musée des arts populaires qui rend compte entre autres de la richesse de la vie paysanne. Les Bullois ont payé leur forte identité d'un surnom donné par leurs voisins : les crapauds. Surnom qui rappelait une crapaudière qui se trouvait jadis dans la ville.

GRUYERES

Cette petite cité fortifiée est une véritable localité-musée posée dans une vallée verte de pâturages et de forêts. Les comtes de Gruyères y ont laissé un château qui abrite notamment des reliques datant de Charles le Téméraire. Regroupées dans une pièce appelée salle de Bourgogne, elles sont constituées de trois chapes de deuil de l'ordre de la Toison d'or. Elles étaient vraisemblablement utilisées lors des messes pour le repos des chevaliers morts durant la campagne de 1476.

MORAT

Posée sur le rivage du lac du même nom, Morat est dotée d'un port qui en fait une agréable station de plaisance. Cette vieille cité a conservé ses remparts et ses tours. Elle a été en 1476 le théâtre d'une célèbre bataille où 8000 soldats bourguignons de Charles le Téméraire ont trouvé la mort, massacrés ou noyés. Un musée y présente cet épisode fameux de l'histoire suisse. Il rappelle aussi que Jean-Jacques Petitpierre a installé dans la localité la distillerie de sa fameuse absinthe la « fée verte », comme on la dénommait alors (1831-1901).

BROC

On prête des miracles à la vierge de Broc. Ils occasionnent de nombreuses processions rituelles à la chapelle des Marches (photo) qui lui est dédiée non loin du village. L'esprit religieux des Brocois ne date pas d'hier : en 1493, leur prieur obtenait de Rome d'accorder aux fidèles pratiquants une réduction du temps de purgatoire ! Cette dévotion n'a pas toujours protégé Broc : un terrible incendie l'a presque entièrement détruit en 1890. Le village - dont les habitants étaient parfois surnommés les Brasse-Pacot - reprendra son essor dans les années suivantes. Les inégalités foncières furent atténuées (une importante propriétaire du XIX^e siècle, une veuve, y possédait de grands pâturages) et l'installation d'Alexandre Cailler a relancé l'économie.



AVENCHES

Bâtie à l'emplacement de l'ancienne capitale des Helvètes, Avenches a été fondée par l'empereur romain Auguste et développée par Vespasien. Bien que dévastée en 259, elle conserve de nombreux vestiges de cet antique passé comme le théâtre et le sanctuaire du Cigognier (photo). Plus tard, au XVI^e siècle, les évêques de Lausanne y élevèrent le château toujours présent au centre de la localité. Avenches est sans conteste le berceau de l'aviation suisse. Le 10 mai 1910, Ernest Failloubaz, jeune homme d'Avenches alors âgé de 18 ans s'envolait aux commandes de l'avion que son ami René Grandjean, de Bellerive, avait construit en s'inspirant d'une image de l'avion construit par Louis Blériot. Cela se passait sur la plaine de l'estivage à Avenches.

RUE

Rue fut annexée au Pays de Vaud par Pierre de Savoie vers 1260. Elle fut longtemps la plus petite ville d'Europe sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Nobles et notables y ont construit au cours des siècles chapelles et belles maisons qui font aujourd'hui tout le charme de cette commune. Ainsi la Chapellenie, l'église Saint-Nicolas, la maison du XVII^e siècle, la maison rose de maître Rouvenaz, bâtie sur une ancienne écurie, la maison de poupée du Sage René Conus, peintre et sculpteur, ou le château des Augustins valent bien une longue flânerie.

ROMONT

Cette petite ville recèle encore de nombreuses constructions médiévales bâties par la famille de Savoie, alliée de Charles le Téméraire. Par chance, des ouvrages aussi divers que le puits à roue (photo) ou la collégiale Notre-Dame de l'Assomption ont été épargnés par les cinq incendies qui l'ont ravagée entre 1843 et 1865. Le visiteur du château est frappé par l'énormité de la roue du puits qui servait autrefois à ravitailler en eau les hôtes de la demeure des comtes. Connu jadis pour sa fabrication de spiritueux, Romont est devenue une capitale du vitrail. Ne manquez pas d'y admirer celui du capitaine Georges Werly, bailli de Gruyères, un chef-d'œuvre de miniature qui représente Saint Georges assiégeant une localité.



CHÂTEL-ST-DENIS

Dans cette bourgade située entre Vevey et Fribourg, la fin des travaux de l'été est marquée le troisième dimanche d'octobre par les festivités de la Bénichon au cours desquelles sont organisés des défilés folkloriques et proposés des menus traditionnels. Quant au défilé de la bénichon, il pourrait trouver son origine dans les processions religieuses qui avaient alors lieu lors de la bénichon.

BERNARD CHENAUX, MUSICIEN (1915-1999)

Musicien fribourgeois charismatique, chef de chœurs et d'ensembles instrumentaux, pédagogue et compositeur, Bernard Chenaux a exercé une influence considérable sur la vie musicale de son canton entre 1935 et 1995. Initié dès son plus jeune âge à la musique chorale et instrumentale par son père, Louis Chenaux, instituteur et chef de chœur à Villarsviriaux puis à Promasens (Glâne), le jeune musicien, doué et passionné, poursuit sa formation à l'Ecole Normale d'Hauterive auprès de Joseph Bovet pour la musique chorale et la pédagogie et de Léo Kathriner pour l'orgue et le piano, puis au Conservatoire de Fribourg avec Francis Lombriser et Aloys Fornerod.

Dès l'âge de 20 ans et jusqu'à sa retraite, il va développer une activité professionnelle qui aura un rayonnement et un impact exceptionnels sur la vie musicale du canton de Fribourg, dans le sillage de Joseph Bovet, de Georges Aeby, aux côtés de Pierre Kaelin, d'Oscar et de Norbert Moret. C'est d'abord à Estavayer-le-Lac, de 1935 à 1958 qu'il s'investit progressivement et conjointement dans toutes les fonctions musicales locales et régionales : directeur de l'harmonie la Persévérance, du chœur d'hommes le Chant de ville d'Estavayer, du Chœur mixte paroissial, de la Chorale des instituteurs de la Broye, de la Chanson d'Estavayer, des trois associations de Céciliennes de la Broye. Il est en plus organiste et enseigne le chant dans les classes primaires et secondaires. Il compose des messes, des pièces religieuses et profanes, des spectacles d'envergure comme *la Suite Staviacoise* ou *le Mystère de St-Laurent*.

A Fribourg, dès 1956, il est appelé à diriger le chœur d'hommes de la ville et, de 1958 à 1983, la Concordia, célèbre corps de musique officiel de la ville de Fribourg qui, grâce à Bernard Chenaux, obtient à trois reprises le titre de Reine des Fanfares suisses. Il est engagé parallèlement à l'Ecole normale des instituteurs comme professeur de piano et d'orgue, puis comme maître de chant et de pédagogie musicale. De cette période, on lui doit une grande *Suite symphonique*, *Les Fontaines de Fribourg* et la mise sur pied d'oratorios célèbres (Haendel, Mozart).

Enfin, à Romont, dès 1982, il fonde un ensemble vocal de haut niveau. Il s'agit du Chœur de la Glâne qui présentera avec brio *Elias*, puis *Paulus* de Mendelssohn et *Le Roi David* d'Honegger. Il dirige aussi le chœur mixte de Siviriez pour qui il écrit *Les Vitraux*, cinq poèmes liturgiques pour chœur. (D'après internet, *Bernard Chenaux, biographie courte*)



Témoignages

A sa mort, en 1999, les hommages du public, comme ceux de ses pairs ou de ses interprètes sont unanimes.

Jean-Marie Barras, ancien directeur de l'Ecole normale : Il vivait la musique, la faisait vivre avec une ardeur que les choristes et les musiciens ne pouvaient que partager. Il était l'un de ces hommes, chaleureux et communicatif qui, dès le premier contact, établissent une relation qui ne laisse personne indifférent.

Bernard Sansonnens, critique musical : Comme professeur de piano et d'orgue, il se taille une réputation de maître exigeant mais extrêmement chaleureux. Comme directeur des trois décanats broyards, il a conféré aux Céciliennes un lustre exceptionnel.

Daniel Fattore : On l'a un peu vite catalogué dans la catégorie des « Romantiques ». Certes, il connaissait, jouait, aimait les œuvres de Beethoven, de Chopin, de Liszt ou de Mendelssohn, mais il était ouvert à la musique de son temps avec une prédilection pour Fauré, Debussy, Ravel ou Roussel, sans oublier Honegger ou Stravinsky, se disant par contre, imperméable à la musique de Boulez ; il aimait le jazz mais avait horreur de ses « sous produits » comme le rock, la pop-music ou la variété.

Jean-Yves Haymoz, musicologue : Le sens poétique de Bernard Chenaux est un équilibre d'érudition et d'imagination. Erudition, c'est le mot juste pour parler du musicien qui, bien qu'issu du terroir, l'a ouvert vers de plus vastes horizons par sa grande culture. Imagination, c'est l'autre terme pour définir un musicien qui était non seulement un « kappelmeister », mais un véritable artiste et un exceptionnel « passeur ».

ULRICH ZWINGLI, AUTRE APPROCHE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Lu dans « La Liberté » du 23 mars 2019 cette présentation par Carole Pirker du film sur Zwingli. Jadis, dans nos écoles fribourgeoises, le cliché présenté du réformateur n'avait rien d'attirant. Celui de Calvin, encore moins. Et les protestants étaient considérés comme des égarés, sans espoir de salut... Hors de l'Eglise, pas de salut, comme le prétendait un ancien catéchisme.

Rencontre avec le réalisateur du film *Le Réformateur*, Stefan Haupt

Le film *Le Réformateur*, sorti sur les écrans romands le 27 mars 2019, en plein jubilé des 500 ans de la Réforme, casse l'image austère et sévère associée à Ulrich Zwingli. Regard sur ce pionnier du protestantisme suisse (1484-1531) avec son réalisateur, le Zurichois Stefan Haupt.

Qui était Zwingli pour vous ?

Stefan Haupt : C'était un homme très ouvert, très intéressé à la vie, à la littérature et à la musique. Un idéaliste qui luttait pour la justice, la solidarité et l'éducation des gens. A Zurich, on utilise souvent le mot « zwinglianisch ». On dit qu'il était austère et sévère, mais ce n'est pas vrai du tout ! Il aimait la vie ! Il chantait tous les jeudis soir avec son ami Théo Jude, le prêtre de l'église Saint-Pierre à Zurich.

On est très loin de l'image que la plupart s'en font. Sur quelles sources vous êtes-vous basé ?

J'ai lu les écrits de Zwingli. J'ai aussi travaillé avec le professeur Peter Opitz, le spécialiste de Zwingli. Je peux dire aujourd'hui qu'il n'est pas le sombre théologien que l'on imagine, incapable de jouir de la vie. J'ai aussi lu la biographie de Franz Rueb, qui nous apprend que le réformateur se passionnait pour la musique et la littérature antique. Ces recherches récentes cassent tous les clichés sur Zwingli.

Zwingli reste cela dit une figure contradictoire, voire contestée...

Oui, et je voulais aussi montrer cette ambivalence. Zwingli passe pour un pacifiste. Or je ne crois pas qu'il était pacifiste. Il s'est battu pour abolir le mercenariat, mais cela ne signifie pas qu'il était opposé à prendre les armes contre les cantons opposés à la Réforme. Par calcul politique, il n'a pas non plus empêché Felix Manz, son compagnon de la première heure, devenu anabaptiste et radicalisé, d'être noyé dans la Limmat...

Cet homme a secoué le destin de l'Eglise. Quels ont été ses combats ?

Il a dénoncé les abus de pouvoir de l'Eglise, comme la pratique des indulgences, qui consistait à devoir payer pour le salut de son âme. Alors que la peste faisait rage à Zurich, il s'est élevé contre la peur dans laquelle l'Eglise maintenait ses fidèles. Il les rassurait, leur disant qu'il n'y avait pas de purgatoire. Il s'est aussi battu pour les pauvres, dont l'Eglise ne prenait pas soin. Il a traduit la Bible en allemand, sorti les gens de l'ignorance et contribué à leur alphabétisation.

L'histoire de Zwingli est racontée du point de vue de la jeune veuve Anna Reinhart, que Zwingli finit par épouser. Pourquoi ?

Pour faire d'Anna la métaphore de la société de l'époque. Au début, elle a peur du purgatoire et de l'Eglise, puis elle va faire confiance à Zwingli, tout comme la société qui commence à accepter ses idées et à changer. Elle symbolise ce parcours vers l'émancipation des gens qui commencent à lire et à exprimer leurs propres idées.

Comment Zwingli et ses idées étaient-ils reçus à Zurich ?

Il faut se souvenir que c'est la ville de Zurich qui est venu chercher Zwingli. Beaucoup de notables zurichois étaient en faveur de ses idées, car ils voulaient que l'influence de l'Eglise diminue. Voyez par exemple la dispute qui a eu lieu entre Zwingli et son supérieur, l'évêque de Constance, pour déterminer si Zwingli était ou non un hérétique. Normalement, seule l'Eglise était habilitée à la mener. Pourtant, c'est la ville de Zurich qui l'a organisée. Cette dispute tourna finalement en faveur du réformateur. Zwingli était donc soutenu. Et il a amené la Réforme de manière démocratique.

Comment étaient diffusées ses idées ?

A travers ses prédications, mais surtout grâce à l'imprimerie, celle de Froschauer, la première à Zurich, qui a notamment imprimé sa Bible traduite en allemand.

Zwingli et Luther s'entendaient-ils entre eux ?

Mal. La seule fois où ils se sont vus, à Marbourg en 1529, ils se sont disputés sur la réalité de la présence du Christ lors de la célébration de la sainte-cène. Luther trouvait Zwingli trop radical. Il a fini par renvoyer tous ses livres à Zurich. Luther croyait à la présence réelle, Zwingli n'y croyait pas.

Qu'est-ce que Zwingli a encore à nous dire aujourd'hui ?

Il représente le combat pour la liberté, celle de nos croyances comme de nos droits. Il revendiquait par exemple le droit au mariage pour les prêtres. Ce n'est pas à moi de juger l'Eglise catholique, bien sûr, mais j'ignore pourquoi l'obligation du célibat des prêtres perdure, vu qu'elle ne figure pas dans la Bible. Le réformateur nous montre aussi l'idée d'une société solidaire avec les pauvres, l'importance de l'éducation pour tous et ce droit à l'autodétermination, qui est pour moi aux racines de notre démocratie.

Religion, pouvoir, luxure, amour, la recette d'un succès populaire

« Avec Zwingli, il y a tout ce qui fait les grands films : la religion et le pouvoir, la luxure et l'amour, la violence et de fortes convictions. » (...)

Après 37 jours de tournage, quatre mois de montage et 215 000 spectateurs alémaniques depuis sa sortie, le 17 janvier 2019, *Le Réformateur* s'avère un succès populaire. Mais Stefan Haupt estime que le sujet du film n'allait pas de soi. Un ami théologien lui a même dit : « Es-tu sûr de vouloir faire ce film ? Personne n'ira le voir ! »

LES CATHOLIQUES, DE LEUR CÔTÉ, S'ACCROCHENT À LEURS CROYANCES !

Le jour de la St-Laurent, le 10 août 1542, l'avoyer, les bannerets, les Conseils et tous les bourgeois de Fribourg, se rendent à la collégiale de St-Nicolas. On commence par donner lecture de la grande ordonnance gouvernementale :

« Au nom de la sainte Trinité. Amen. Nous l'avoyer, le Petit et le Grand Conseil de Fribourg, à tous et à chacun, de quels états, conditions et qualités qu'ils soient, par ces présentes, faisons savoir...

- que chacun soit tenu fermement de croire les douze articles de la foi...
- que l'on observe tant que possible les dix commandements, aimant Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même...
- que chacun croie la messe être salutaire...
- que personne ne méprise les saints sacrements et les commandements de notre sainte mère l'Eglise, épouse de Jésus-Christ...
- que l'on croie à l'intercession de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, au purgatoire, aux prières et oraisons pour les trépassés... , etc. »

Puis, le prévôt, les chanoines, tous les autres membres du clergé, enfin les membres du gouvernement et les bourgeois lèvent la main vers le Ciel et jurent d'observer cette ordonnance. Deux semaines plus tard, dans toutes les paroisses du canton, curé en tête, tout le monde prête le même serment.

D'après Holder: Les professions de foi à Fribourg, au XVI^e siècle.

Illustrations tirées du « Manuel de géographie, d'histoire et d'instruction civique », degré supérieur, Fribourg 1934

Zwingli



Calvin



LA PEUR DE TROP

« *Le Matin Dimanche* » du 7 avril 2019, édito d'Ariane Dayer, rédactrice en chef. Un point de vue clairvoyant sur l'UDC.

La peur, c'est son fonds de commerce. Celle de l'étranger, de l'Union européenne, de l'insécurité, ou, plus radicalement, celle du monde qui avance, la peur de tout changement. Jusqu'ici, l'UDC a fait son beurre de nos angoisses. Jusqu'à ce que, curieusement, elle en rate une, de peur, profonde et multigénérationnelle, la crainte des effets du réchauffement climatique. Là, le parti cafouille et la conséquence est directe : il perd des sièges à Zurich, à Lucerne et à Bâle-Campagne au profit des Verts et des Verts-libéraux.

Au-delà des chiffres, c'est la déroute morale qui étonne. Le parti le plus puissant de Suisse semble ne pas savoir comment reprendre la main, redevenir celui qui impose l'agenda. Ses dirigeants se contredisent sur les priorités. Ceux d'entre eux qui crient le plus fort ne se rejoignent que sur un point, peu convaincant : il n'y a pas de problème climatique. Le président, Albert Rösti, dénonce « l'hystérie » en marche, et le conseiller national Roger Köppel moque « la dictature du climat rouge verte ». En verve, il assure que le thème est imposé par ceux qui « ressortent les cadavres marxistes des tombeaux et qui veulent tout nous dicter, le choix de nos ampoules, nos repas, notre mobilité et notre habitat ».

Le réchauffement climatique est-il de gauche ? C'est la vision des leaders de l'UDC et, à elle seule, elle résume son problème. Le parti ne sait pas analyser le monde sur une autre échelle que le curseur gauche-droite. Pour lui, tout se résume à cette dimension binaire. Mais ce fichu thème climatique ne se laisse plus enfermer dans les couleurs politiques. Aujourd'hui, il est partout, la droite s'en saisit aussi.

A l'UDC elle-même, des voix commencent à s'élever. Né sur un socle paysan, le parti est celui de la terre, il ne veut pas qu'elle s'abîme. Le président de l'UDC zurichoise, Konrad Langhart, qui a été débarqué cette semaine après la défaite, en témoignait hier dans le « Tages-Anzeiger » : « Nous, les paysans, nous avons vu l'an passé ce que c'est qu'un été sans pluie. J'ai eu besoin de plus d'eau, le rendement a baissé, et, en hiver, j'ai dû acheter du fourrage. »

Si l'UDC laisse des plumes aux élections fédérales, elle restera bien sûr le parti le plus puissant de Suisse. Notamment parce que ses électeurs ne votent pas pour lui seulement à cause de ses thèmes de prédilection mais par volonté d'opposition, d'esprit de résistance au convenu, au politiquement correct. Par désir de faire gicler quelques étincelles dans un ciel politique trop unifié dans les nuances de gris. Mais les pertes de sièges cantonaux donnent le signal d'un décalage au monde. Décrédibiliser l'Union européenne est visiblement plus facile que nier les problèmes de climat. Ici, la solution ne peut plus être la même : rétablir les douanes. Le réchauffement, ça n'a pas de frontières.

OSER DIRE D'OÙ L'ON VIENT !

«Je suis la femme qu'on n'attend pas» est le titre de l'interview parue - avant l'élection au Conseil des Etats - dans « Le Matin Dimanche » du 7 avril 2019. Ada Marra ne se gêne pas de présenter le milieu d'où elle est issue tel qu'il était. Ce qui n'est pas le cas de toutes les personnes parvenues à une situation considérée comme importante.

La conseillère nationale socialiste Ada Marra, 46 ans, a été saisie au Café de l'Évêché à Lausanne par Yvain Genevay et Christophe Passer.

Dans le café de l'Évêché de Lausanne, on se demande si on ne va pas la photographier dehors, alors qu'il neige de plus en plus fort. Car peut-être pourrait-on souligner par là une métaphore d'Ada Marra, 46 ans, luttant avec le sourire contre les éléments contraires. Comme si sa carrière et sa vie avaient été bâties sur cette surprise: souvent, elle fut «celle qu'on n'attendait pas», réussissant des scores électoraux qui semblaient inatteignables. Depuis quelques jours, la socialiste vaudoise est candidate à la candidature au Conseil des États, face à son collègue du Parlement fédéral, Roger Nordmann. Une assemblée du PS cantonal tranchera le 27 avril prochain. Sans doute le parti se serait-il volontiers passé de cette bataille interne pour le siège que Géraldine Savary laissera libre cet automne. Mais, pour une fois, elle ne s'est pas contentée de se dire poliment « intéressée » : la conseillère nationale (elle siège à Berne depuis 2007) fut la première à se lancer. Ada Marra sait aussi que pour l'emporter, elle devra se débattre avec les clichés et les a priori qui collent à toutes celles et ceux qui font carrière devant les électeurs. On s'est assis à une table en commandant des cafés, et en lui servant quelques-uns des adjectifs qui résonnent autour de sa personnalité.



La conseillère nationale socialiste Ada Marra, 46 ans, saisie au Café de l'Évêché, à Lausanne, jeudi dernier. Yvain Genevay

ITALIENNE

Je suis devenue suisse en 1996. C'est à l'époque que je me suis inscrite au PS, après mes études en sciences politiques. Cela semblait aller dans la logique de ma volonté d'engagement. À l'université, j'avais rencontré Grégoire Junod, Géraldine Savary, Pierre-Yves Maillard, etc. Mes parents sont nés dans les Pouilles, à Botrugno, au sud de Lecce, au fond du talon de la botte. Mon père est venu ici en 1958. Il avait 18 ans. Ma mère l'a rejoint en 1967. Il a transporté de la viande, puis fut chauffeur poids lourds. Maman faisait des ménages et s'occupait de nous. J'ai un aîné et un frère jumeau. Nous vivions à Paudex, où il y avait une mixité sociale importante. Nous ne parlions pas de politique à la maison. Durant cette enfance, j'ai pourtant compris que la différenciation ne venait pas de la nationalité, mais de la classe sociale. Je n'ai pas souffert de xénophobie. Mais je voyais bien, quand j'étais invitée chez des enfants de bourgeois ou d'avocats - des gens parfaitement bienveillants, je tiens à le dire - que ce n'était pas la même chose que chez moi. C'est comme ça que j'ai compris la lutte des classes. L'éventuelle humiliation, elle venait à d'autres moments, par un regard, ou une manière infantilisante de considérer mes parents. Un gosse sent ces choses-là. Papa et maman parlaient le dialecte des Pouilles, j'adore encore manier cette langue si belle avec eux. J'étais bonne à l'école, sage, le genre qui levait la main pour poser une question. Adolescente, je ne sortais pas, je lisais beaucoup, Balzac, la Comtesse de Ségur, Zola ou même la collection Harlequin. J'étais une grande rêveuse.

CROYANTE

Mes parents nous envoyaient à la messe le dimanche, sans y aller eux-mêmes, à part à Noël ou à Pâques. Mes frères, ça les a vite embêtés; moi j'adorais ça. Je me sentais chez moi, j'imagine qu'il devait y avoir quelque chose de rassurant. Je trouve que le message de l'Évangile demeure fou, fait d'attention aux plus pauvres, cela parle de courage, de justice, d'amour. Oui, je suis croyante, œcuménique et très rebelle, je ressens la Bible comme ça. Je ne me sens pas enfermée, au contraire, ça m'a rendu plus libre. Évidemment, c'est un peu atypique au Parti socialiste vaudois. Les réactions que cela provoque parfois, quand je m'exprimais sur Jean-Paul II, dont je trouvais le message très pertinent pour la jeunesse, ou sur François Ier, me paraissent surtout marquées par la façon dont l'époque est devenue sans nuance aucune. Je n'ai jamais remis une seconde en cause l'interruption volontaire de grossesse, par exemple. Mais des socialistes me disent : « T'es catho ? Et l'avortement ? » Puis des catholiques, avec la même agressivité : « T'es socialiste ? Et l'avortement ? » Il faut comprendre la colonne vertébrale du message, sa compassion, l'idée sociale, et ne pas s'arrêter au reste.

IDÉOLOGUE

Parce que je parle franchement, que j'ai un peu de bagout, que j'essaie de demeurer proche de mes convictions, alors je serai idéologue? Je n'ai pas le sentiment que les électeurs le voient ainsi. Je suis à gauche, je viens d'un milieu populaire, je ne suis pas une bobo typique non plus. Mais je crois avoir démontré souvent que je pouvais parler avec tout le monde. C'est un autre cliché: Ada Marra, on dit qu'elle est « sympa ». Ce n'est pas parce que j'ai des engagements forts que je suis rigide. La politique, c'est aussi ou d'abord une affaire d'empathie avec les gens, d'où qu'ils soient.

CLIVANTE

C'est presque la même chose. Je vais vous répondre par un exemple. En 2017, après des années de bataille et une victoire au Parlement fédéral, j'ai défendu devant le peuple l'initiative parlementaire que j'avais déposée sur la naturalisation facilitée des étrangers de la 3e génération: c'est précisément un sujet très clivant. Or le texte est passé avec la double majorité: 19 cantons et 60% des voix. C'est rarissime, un score pareil. Alors clivante? Non, plutôt rassembleuse, pour le coup. J'ai toujours fait de meilleurs scores que prévu aux élections. En 2015, quand les résultats tombaient, il y avait à mes côtés un cadavre du parti qui me répétait : « Mais comment tu as fait ? C'est incroyable. » J'ai été la mieux élue de toute la liste socialiste. Je suis souvent celle qu'on n'attend pas. Une petite bombe qu'on ne voit pas venir.

ÉMOTIVE

Sans doute, je n'ai pas peur des larmes ou du rire, mais il ne faut pas croire une seconde que l'émotion, ça veut dire être faible ou fragile. Ma vie, mes origines, mes batailles personnelles et politiques, ma maladie (ndlr : elle souffre d'une affection auto-immune), je vois cela comme des choses qui m'ont construite. La vie est tragicomique souvent, savoureuse toujours. Et à travers mes engagements associatifs, Caritas, ou la fondation Mère Sofia, je sais les difficultés des gens, la précarité; j'ai un réseau qui me permet de

ne pas me déconnecter de la vraie vie. J'en parle, je les défends, et ça m'a parfois valu d'être peut-être la députée la plus insultée de Suisse romande. Ça m'est égal. Je suis faite au feu.

« Je n'ai pas peur des larmes ou du rire, mais il ne faut pas croire une seconde que l'émotion, ça veut dire être faible ou fragile. »

LES RÉVOLUTIONS DU CHANOINE FONTAINE

De tous temps, on a tenté d'éteindre des personnalités éclairées. Ce fut le cas du Chanoine Fontaine (1754-1834), cousin de celui dont la droite rigide a aussi voulu effacer la pensée, le Père Girard. « La Liberté » du samedi 13 avril 2019, sous la plume de Pascal Fleury, rend compte des recherches de l'historien Damien Savoy sur la correspondance du chanoine Fontaine.



Le chanoine Charles-Aloyse Fontaine en 1791, une œuvre de Gottfried Locher. L. de Weck/W. Osowiecki/DR

L'éclectique cousin du Père Girard fut un acteur majeur de la vie fribourgeoise au temps des Lumières. Théologien, historien, réformateur scolaire, bibliophile, naturaliste, amateur d'art et... révolutionnaire ! L'éclectique Charles-Aloyse Fontaine fut un acteur majeur de la vie culturelle fribourgeoise au siècle des Lumières. Cousin du Père Girard, le chanoine de Saint-Nicolas participa notamment au développement de l'instruction publique et se trouva à l'origine du premier Musée cantonal. Honni par sa hiérarchie en raison de ses prises de position libérales, il est tombé dans les oubliettes de l'histoire. La publication de sa correspondance, par l'historien Damien Savoy, permet aujourd'hui de redécouvrir ce « chanoine éclairé », qui impressionne par sa modernité.

La correspondance du chanoine Fontaine avait largement disparu. Comment avez-vous procédé ?

Damien Savoy : Alors que je préparais ma thèse de doctorat sur la réception des Lumières catholiques, je suis tombé sur quelques lettres du chanoine Fontaine. Mais l'essentiel de sa correspondance manquait, alors que l'on sait qu'il était fier de ses relations épistolaires et qu'il recopiait ses lettres. J'ai alors enquêté auprès de ses destinataires potentiels. J'ai finalement retrouvé plus de 160 lettres et documents dans 18 bibliothèques ou archives de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et du Vatican.

Cette correspondance offre un éclairage nouveau sur ce chanoine méconnu. Qui était-il ?

Fontaine est né à Fribourg d'une famille de marchands de draps originaire de Savoie, des bourgeois proches de l'élite patricienne mais exclus des fonctions politiques. Signe de richesse, il est peint enfant par l'artiste Gottfried Locher en compagnie d'un chien et d'un perroquet. Il fréquente le Collège Saint-Michel, accomplit son noviciat chez les jésuites à Landsberg puis étudie à l'Université d'Ingolstadt, en Bavière. En Allemagne, il rencontre plusieurs figures des *Lumières* catholiques (*Aufklärung*), avec lesquelles il va rester en relation lors de son retour à Fribourg et qui vont orienter de manière décisive ses idées réformatrices. Il est admis au Chapitre de Saint-Nicolas en 1781.

Quels souvenirs a-t-il laissés comme chanoine et théologien ?

Chantre du chapitre, il était aussi le défenseur des chanoines dans les affaires les opposant à l'évêque ou aux curés-vicaires, qui dénonçaient les exemptions du chapitre. Il aurait voulu devenir prévôt, mais n'a pas été retenu par le Grand Conseil, sans doute en raison de ses positions libérales. Très marqué par le mouvement des *Lumières* en Allemagne, qui veut concilier foi et raison, catholicisme et culture moderne, il est aussi proche de pasteurs protestants, notamment du théologien zurichois Kaspar Lavater. Dans leur correspondance, on voit qu'ils réfléchissent à une possible réunification des cultes chrétiens. En 1787, il édite un nouveau *Bréviaire de Lausanne*, qui se veut patriotique, avec une liturgie de saints nationaux.

En 1798, les troupes françaises entrent à Fribourg. Le chanoine Fontaine prend alors parti pour les idées des révolutionnaires...

Fontaine soutient l'idée de fraternité républicaine des révolutionnaires. Il y voit une possibilité de régénérer le christianisme, de le ramener à sa pureté originelle en débarrassant l'Eglise de ses anciens droits et privilèges. Et c'est l'occasion d'une promotion pour son milieu familial bourgeois, exclu jusque-là des droits politiques. Son frère entre dans le gouvernement provisoire. Le chanoine critique aussi l'autorité forte de la curie romaine, dans ce bastion de l'ultramontanisme qu'est Fribourg. Sa publication d'un traité sur la tolérance religieuse lui vaut d'être dénoncé comme hérétique.

Mais le chanoine a le soutien des autorités civiles. Il va alors appuyer le Père Girard dans ses projets de réformes scolaires...

Le chanoine Fontaine était le cousin du père cordelier et pédagogue Grégoire Girard, plus jeune de 11 ans. Sous la République helvétique, l'éducation du peuple devient primordiale. Les deux cousins vont en profiter pour amener des réformes et défendre l'idée d'une école publique indépendante du pouvoir religieux. Fontaine va défendre cette conception républicaine de l'école au sein du Conseil d'éducation du nouveau régime.

Après la République helvétique, Fontaine va se focaliser sur l'administration scolaire...

Fontaine va en assumer la direction durant 20 ans. L'accent est mis sur l'enseignement civique et l'éducation « industrielle », utiles à la patrie. Français, allemand, maths et géographie sont préférés aux langues mortes. Des mesures sont prises contre les parents

en cas d'absentéisme. Mais en 1823, l'évêque Pierre Tobie Yenni obtient du Grand Conseil que la méthode de l' « enseignement mutuel » du Père Girard, par laquelle les élèves s'instruisaient réciproquement, soit supprimée. C'en est fini de la vie publique du chanoine.

Après sa mort en 1834, ses héritiers, sa petite-nièce Pauline Fontaine et, par mariage, la famille patricienne de Weck, ont jugé préférable d'oublier ce dérangeant révolutionnaire, alors que ses partisans auraient volontiers honoré ce chanoine éclairé. Finalement, Fontaine est resté dans l'ombre de son illustre cousin, et sa famille s'est longtemps gardée de raviver son souvenir.

Damien Savoy, *Eglise, sciences et révolutions – La correspondance du chanoine Charles-Aloyse Fontaine*, Ed. BCU, 2019.

UN SAVANT UNIVERSEL DES LUMIÈRES

La culture du chanoine Fontaine était aussi vaste que variée : les trésors hérités par Fribourg en témoignent. Ses manuscrits et plus de 1000 livres ont été légués au Collège Saint-Michel, avant de rejoindre la Bibliothèque cantonale et universitaire. Fontaine l'historien a aussi compilé en 25 volumes les Actes diplomatiques fribourgeois, et les Comptes des trésoriers en 34 volumes.

Fontaine possédait un cabinet de curiosités. Sa donation à l'Etat de 600 minéraux, d'animaux naturalisés, d'objets ethnographiques ou encore de pièces de monnaie a servi de base à la création du Musée cantonal, scindé plus tard en Musée d'histoire naturelle et Musée d'art et d'histoire. « Le chanoine voulait aussi léguer une grande liste de tableaux, dont un Rubens et un Rembrandt, à un établissement public. Certains sont parvenus au musée, d'autres ont été hérités par la famille ou ont disparu », affirme l'historien Damien Savoy. Les célèbres retables de Hans Fries (photos MAHF) faisaient partie de ce patrimoine. Conservés par la famille de Weck dans la chapelle du domaine du Bugnon, ils ne sont entrés que tardivement au musée, après avoir été achetés en 1964 par la Fondation Gottfried Keller et l'Etat de Fribourg.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LES ORIGINES DE SURPIERRE

Madame Erika Bürki, la châtelaine de Surpierre, a publié en 1991 à l'Imprimerie Butty, à Estavayer-le-Lac, un ouvrage précieux intitulé « Les premiers seigneurs de Surpierre et leurs sujets ». Le texte qui suit est inspiré de cet ouvrage.

Vers la fin du XII^e siècle, les nobles vaudois - Surpierre faisait partie du Pays de Vaud formé de seigneuries - avaient acquis une presque totale indépendance qui dura en général jusqu'en 1536, date de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois et les Fribourgeois. L'ère féodale avait commencé. Elle devait également rester une époque de coutumes rudes et belliqueuses et de conditions de vie primitives, de dur labeur mais aussi de profonde piété. Ignorance et superstition obscurcissaient la vie quotidienne des gens qui se sentaient menacés par de multiples dangers. Leur seule consolation fut

l'espérance d'accéder à un monde meilleur dans l'au-delà. Pour mériter ce paradis, ils étaient prêts à concéder toujours de nouveaux sacrifices.

SURPIERRE AU MOYEN AGE, AVANT LE CHÂTEAU EN PIERRE

Le paysage fluvial de la Broye représentait un territoire idéal pour la chasse aux canards sauvages et autres oiseaux aquatiques. La Broye était poissonneuse. A cette époque, de larges parties de cette région étaient régulièrement inondées. Dans cette vallée marécageuse, plusieurs îles s'étaient formées dont les noms se trouvent inscrits dans les Grosses de Surpierre du XIV^e siècle. (Les grosses - ou terriers - tenaient lieu de registres fonciers au Moyen Age.) Les seigneurs s'adonnaient à la vénerie avec leurs faucons. Lièvres et chevreuils peuplaient les collines boisées des alentours ainsi que des troupeaux de sangliers qui paraissaient les plus dangereux adversaires des chasseurs.

Après ces journées épuisantes et peut-être pas toujours couronnées de succès, le seigneur rentrait fatigué dans son sombre logis sur le sol duquel des feuilles mortes lui servaient de tapis pour parer au froid. On barricadait les ouvertures avec des planches pour se protéger de la bise glaciale. Des bassins, remplis de charbon de bois brûlant, répandaient une parcimonieuse chaleur. De grandes cheminées étaient encore très rares à cette époque.

Nous pensons et espérons que Hugo, au XII^e siècle, le premier seigneur de Surpierre connu, comme tous ceux qui lui succédèrent, ait pu se sentir indemnisé de bien des privations quand il laissait planer son regard depuis son rocher sur la vaste vallée à ses pieds, sur les paisibles collines boisées et sur les cimes des hautes montagnes à l'horizon, sous la lueur du coucher du soleil avant que la nuit les recouvre.

Le château que nous connaissons a été bâti entre 1271 et 1316.

La christianisation d'une large partie de la Broye se déploya probablement depuis l'église de Curtilles. Curtilles fut une des « tres curtes episcopi » (une des trois cours du prince évêque). Déjà au IX^e siècle, des synodes cléricaux eurent lieu à la « villa Curtillia » (au village de Curtilles) sous la présidence de l'évêque de Lausanne.

XIII^e SIÈCLE, HYGIÈNE, MORTALITÉ, RÉSIGNATION

Seuls les enfants les plus robustes furent en mesure de survivre à l'âge de nourrisson et à la première enfance. Un manque total d'hygiène ainsi qu'une nourriture peu appropriée furent la cause de la mort d'une grande partie des jeunes enfants de cette époque. Les médecins du Moyen Age, dont les connaissances n'avaient pas sensiblement évolué depuis les potions magiques des sorciers, assistaient impuissants à cette triste hécatombe. Les mamans, affaiblies par des grossesses trop fréquentes, souvent infructueuses et par des naissances douloureuses, ne trouvèrent qu'une faible consolation dans leur profonde croyance en Dieu, persuadées qu'il leur réservait ces épreuves pour qu'elles puissent ainsi aspirer aux joies du paradis. Ces pensées les aidaient à ne pas sombrer dans la plus morne résignation.

VESTIGE

L'unique vestige de ce lointain passé conservé jusqu'à nos jours est le glaive de la justice. L'avant de cet instrument était arrondi. Le bourreau le saisissait des deux mains pour couper la tête de celui que le seigneur avait condamné. Louis II de Cossonay et Surpierre - seconde moitié du XIV^e siècle - avait non seulement le droit d'infliger la peine de mort, mais encore de condamner ses sujets à la mutilation. Ce glaive date du XIII^e siècle. Un garde-chasse, M. Chatton, l'a retrouvé au début de ce siècle dans la forêt du Creux du Cuvaz, en dessous du château de Surpierre.

DÉFINITION DU CHESAL, CHESEAU ; DÉFINITION DE TENURE

C'est un dérivé du latin casa, qui signifie case ou petite maison. Le chesal désignait l'habitation et le tènement (métairie propriété du seigneur) des hommes de condition servile. Ceux-ci disposaient de petites cases ou habitations peu considérables.

La tenure est le mode de possession d'une terre. La tenure peut être en franc-alleu - dispensée de tous devoirs féodaux - ou, au contraire, en fief. Dans ce cas, placée sous la responsabilité du « locataire », la tenure est soumise au paiement de droits seigneuriaux.

LE BOURG DE SURPIERRE

La grosse de Surpierre établie en 1380 au temps de Louis II de Cossonay concerne les quelque 400 sujets qui eurent leurs fiefs au bourg fortifié, en dessous du château, à l'intérieur de son enceinte ou qui purent disposer dans le voisinage immédiat d'une maison, d'une grange ou d'une partie d'un tel bâtiment. Cela leur garantissait un refuge en temps de guerre. Ils furent les seuls sujets des seigneurs de Surpierre à pouvoir espérer une certaine protection de la part des gardes du château en cas de conflit armé. Le bourg de Surpierre, entouré de murs et flanqué de tours, comprenait environ trente maisons et une quinzaine d'autres édifices, granges ou étables avec de petits jardins potagers et vergers alignés des deux côtés d'une rue qui menait de la porte d'entrée du bourg, à l'ouest, à la petite chapelle de ce village. Celle-ci, consacrée à Saint Nicolas, confesseur, était édifée au bord de la falaise, au soleil levant. Selon la coutume, la chapelle était orientée vers la terre sainte.

Ce bourg fut une agglomération très peuplée, occupant une surface étroite délimitée par la falaise d'un côté et les murs du château de l'autre. A cette époque, les biens immobiliers et les terres cultivables étaient morcelés de façon difficilement imaginable de nos jours. La plus petite tenure paysanne était généralement composée de parcelles de terrain de très petites dimensions et de qualité inégale qui se trouvaient à des distances considérables les unes des autres. Il n'était pas rare qu'une reconnaissance concerne un tiers ou un quart d'une maison ou le sixième d'un chesal.

LE SEIGNEUR PATRIARCHE

Le seigneur était un vrai patriarche. Son pouvoir couvrait complètement tous ses sujets. Ces derniers n'étaient pas propriétaires de leur fief (tenure). Ils ne disposaient que de l'usufruit accordé par le seigneur contre des redevances. La plupart de celles-ci étaient perçues en nature, surtout en blé et en chapons, le reste en espèces et sous forme de corvées. La seigneurie représentait une institution économique, mais en même temps une organisation sociale qui influençait profondément toute la vie de la population. Les

détenteurs de fiefs ruraux n'apparaissent pas seulement comme des fermiers obligés de s'acquitter de certains paiements et d'accomplir certains services, mais ils étaient en grande partie des taillables, c'est-à-dire des serfs soumis presque intégralement à la dépendance totale de leur seigneur. Celui-ci les forçait à la résidence dans sa seigneurie. A sa qualité de propriétaire foncier s'ajoutait celle de souverain considéré comme représentant de Dieu.

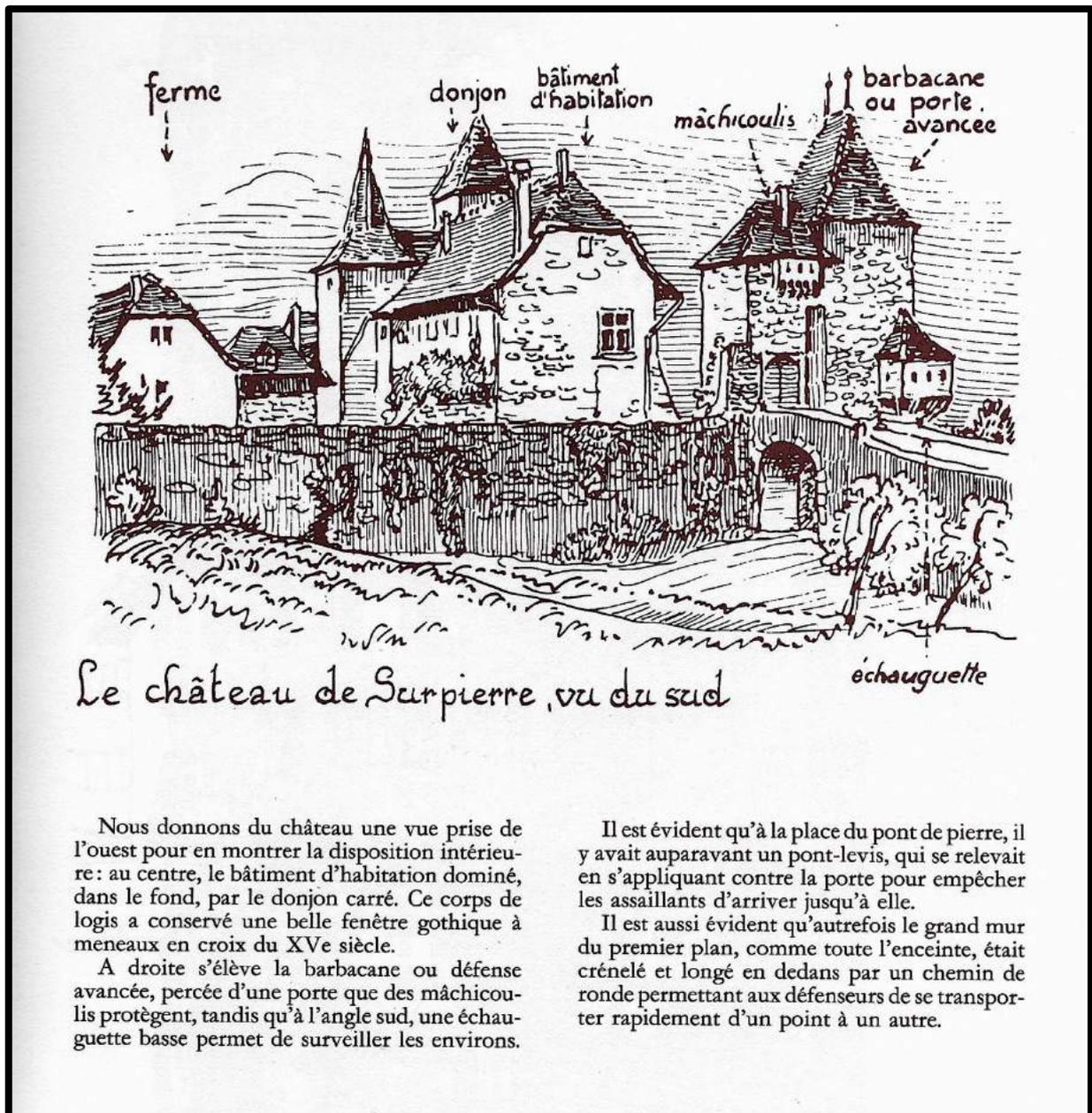
LA PAYSANNERIE

Des méthodes de culture peu rationnelles qui caractérisaient la société agraire de cette époque sont comparables aux conditions actuelles que connaissent aujourd'hui les peuples sous-développés. Les gens des campagnes furent de tout temps profondément enracinés dans leurs traditions ancestrales et ont toujours éprouvé une aversion contre toute innovation. Cette attitude conduisait à la condamnation de tout progrès technique considéré comme un fâcheux et répréhensible dérangement de l'équilibre économique, social et psychologique. L'Eglise prêchait que la pauvreté est d'origine divine et voulue par la providence. C'est pourquoi on n'entreprit rien pour améliorer les méthodes de cultures périmées, pour adapter les plantes cultivées à la nature du sol et pour rendre l'outillage agricole plus performant. De là des récoltes insignifiantes vu la superficie cultivée.

Dans ce monde du Moyen Age où l'économie monétaire n'était que peu développée, où tous les transports s'avéraient coûteux et compliqués à cause des routes mal entretenues, clairsemées et dangereuses, on était obligé de se limiter aux produits de première nécessité. Cette polyculture devait assurer la plus complète autarcie. On ne prenait pas en considération des facteurs d'ordre géographique, climatique, ni la nature du sol. Ainsi, on plantait par exemple des vignes dans des conditions climatiques tout à fait inadaptées. Surpierre, dont le sol et le climat sont impropres à une telle culture, eut aussi sa « vigne seigneuriale » en dessous de la porte du Four du bourg, ainsi qu'un vignoble à l'endroit qui a gardé le nom de Vigny, au-dessus du village actuel.

Le pain était la principale nourriture. Le froment était surtout destiné à la table des habitants du château. Le pain des sujets contenait, dans le meilleur des cas, du seigle. Mais souvent on mélangeait à la pâte de pain d'autres sortes de blé, notamment du millet, de l'épeautre, de l'orge et de l'avoine. On préparait également des potages et des bouillies à base de ces différentes sortes de blé. On élevait des pondeuses. On cultivait dans les jardins potagers des pois, des vesces, des lentilles et des fèves. La cueillette de légumes de différentes sortes, de racines, de baies, de champignons dans les forêts jouait un grand rôle dans l'alimentation. Mais toutes ces denrées servaient uniquement d'ingrédients accessoires souvent considérés comme luxe pour accompagner le pain. La viande, si on en avait, était généralement consommée après salaison et uniquement comme mets précieux et rare. Les pauvres n'en voyaient presque jamais. On ne buvait du lait qu'en été, surtout à la table du seigneur, quand le bétail se trouvait au pâturage. Jamais en hiver quand les bêtes étaient enfermées dans les étables et que la production était quasi-nulle en raison de l'insuffisance du fourrage distribué en cette saison.

Dessin légendé et texte tirés de Ric Berger, « La vallée de la Broye », 3^e édition, Editions du Château, Pully, 1985



Le château de Surpierre, vu du sud

Nous donnons du château une vue prise de l'ouest pour en montrer la disposition intérieure: au centre, le bâtiment d'habitation dominé, dans le fond, par le donjon carré. Ce corps de logis a conservé une belle fenêtre gothique à meneaux en croix du XV^e siècle.

A droite s'élève la barbacane ou défense avancée, percée d'une porte que des mâchicoulis protègent, tandis qu'à l'angle sud, une échauguette basse permet de surveiller les environs.

Il est évident qu'à la place du pont de pierre, il y avait auparavant un pont-levis, qui se relevait en s'appliquant contre la porte pour empêcher les assaillants d'arriver jusqu'à elle.

Il est aussi évident qu'autrefois le grand mur du premier plan, comme toute l'enceinte, était crénelé et longé en dedans par un chemin de ronde permettant aux défenseurs de se transporter rapidement d'un point à un autre.

C'ÉTAIT MIEUX AVANT !

Cette « Tribune libre » parue dans « La Gruyère » du 18 avril 2019 met bien l'accent sur l'étonnante multiplication des constructions et l'absence de recherche architecturale dont elles sont victimes. Et pas seulement à Bulle...

Disons-le tout de suite, je ne suis pas bullois et je n'habite pas Bulle, heureusement. Mais je suis originaire et natif d'un de ses villages voisins. Bulle était notre ville. Sympathique, à taille humaine, avec ses petits commerces, ses bistros, restaurants, cinémas, etc. En résumé, la petite ville où nous aimions nous retrouver pour partager des moments simples et conviviaux.

Malheureusement, en quelques décennies, une poignée de personnes responsables, ou plutôt irresponsables - politiques, promoteurs, architectes et autres sociétés de tout poil - ont réussi le magnifique désastre de transformer cette jolie agglomération en une pieuvre hideuse. Ce n'est plus qu'un fatras anarchique d'horribles cubes de béton qu'il faut parcourir tel un gymkhana stupide et dangereux.



Le 24 avril 2015 était inaugurée une nouvelle école, nécessitée par le développement démographique. Le bureau d'architectes Oeschger-Reimann-Shermesser, de Zurich, a conçu le projet.

Bravo les architectes, quelle imagination ! Combien d'années d'études pour pouvoir jouer aux petits cubes ? Tout cela sans scrupule ni respect pour le bien - ou le mal - être de la collectivité. Car, le but de ces géniaux constructeurs - destructeurs n'est pas, ne leur en déplaise, de construire pour un besoin réel, mais bien plutôt pour assouvir leur politique de profit mégalomane et égoïste. Ces gens-là auront le triste honneur de laisser en héritage à leurs enfants et petits-enfants un environnement moche et invivable, en lieu et place d'un petit joyau que beaucoup nous enviaient. Ils peuvent sans autre remplacer le fier oiseau de notre emblème par une de leurs grues de chantier !

Si vous pensez que j'exagère, pardonnez-moi, je ne suis qu'un vieil artiste utopique qui ne pense qu'à la nature, à la beauté et à l'harmonieux respect de l'homme envers son milieu de vie. Car il est de plus en plus évident que c'est la chose essentielle et primordiale pour que la vie soit encore possible sur notre Terre. A l'évidence, ces gens-là ne l'ont pas encore compris.

Alors, pour le massacre irréparable de notre ville et du paysage environnant, je vous redis, honte à vous messieurs et « merci » pour les générations futures, continuez !

Claude Genoud, Neirivue

Comparons les deux dernières écoles d'Avry : 2015 (page précédente) et 1978



**L'école de 1978 et la halle de gymnastique
L'architecte était Serge Charrière, de Fribourg.**

TORSE NU, PÉCHÉ MORTEL ?

Dans « Histoires du Sud » de Jean Steinauer, « La Gruyère » 2000, un chapitre relève le puritanisme de la religion manifesté par le truchement de « La Liberté » dans les années 1930...

Les modes de vie et les modes tout court sont aujourd'hui trop uniformisés pour qu'on s'interroge à si petite échelle sur l'image du corps et l'usage du plaisir. « Coincés » ou « libérés », les Gruériens ? Ni plus ni moins, sans doute, que les autres. La question paraît sans objet. Mais en remontant assez haut dans le temps, on en saisit l'acuité, et surtout les implications.

Fixons-nous sur un incident microscopique du mois de juin 1931, un embryon de polémique de presse dans le goût de l'époque entre *La Gruyère* et *La Liberté*. Il faut de bons yeux pour suivre cet échange dans leurs colonnes. Les rédacteurs des deux journaux, d'ailleurs, prennent garde de s'y engager personnellement ; ils se cachent derrière de supposés courriers de lecteurs ou envois de correspondants.

LE NU AUX CHAMPS

Sous le titre « Le débraillé aux champs », le quotidien de Fribourg s'indigne du spectacle donné « dans nos campagnes chrétiennes » par des faneurs travaillant torse nu : quelle inconvenance ! « En notre temps de licence, l'abaissement des mœurs est général. On a tout dit, les années passées, sur les jupes trop courtes. Aujourd'hui, il semble, à la campagne, que les jeunes gens sont en train de se faire un point d'honneur du débraillé de la tenue. En effet, nombreux sont déjà ceux d'entre eux qui, dans les champs, enlèvent leur chemise, ni plus ni moins : « Pour être plus à l'aise, disent-ils, et puis c'est très hygiénique. »

De l'avis du journal, hygiène et santé seraient mieux garanties par « les bonnes mœurs, la bonne conduite » que par cette injustifiable nouveauté. Dans le passé aussi, le soleil était chaud en été, « et pourtant, en tenue modeste, on travaillait déjà dans les champs » - même qu'il n'y avait pas de machines pour alléger la peine des hommes. La conclusion tombe : « Ce ne sont pas les plus courageux qui se permettent une telle licence dans la tenue ; ce sont plutôt ceux qui n'ont pas l'habitude de travailler beaucoup. »



La Gruyère laisse à un « paysan des environs de Bulle », initiales E.D., le soin de répliquer à « la pieuse et fanatique feuille ultramontaine » de la capitale. En bon défenseur de la campagne, E.D. contre-attaque : « A la ville, où la tenue est de rigueur, combien souvent ne voit-on pas les travailleurs accomplir leur tâche torse nu : maçons, manœuvres, chauffeurs de camions, ouvriers de la voirie, charbonniers, etc. » Que les donneurs de leçons balaient devant leur porte. D'ailleurs, « le torse nu des travailleurs n'est inconvenant qu'aux pudibonds, à ceux qui voient le mal partout, sauf où il est en réalité ». Et la religion n'est pas pudibonde, constate E.D. avec bon sens : si la nudité, même relative, excitait nécessairement de troubles pensées, pourquoi représenter nu le Christ en croix ? Le corps a ses besoins comme l'âme a

les siens, ils ne s'excluent ni ne se confondent. Conclusion : dans les champs « le paysan ne simplifie son costume ni pour s'exhiber, ni même par souci d'hygiène, mais uniquement pour être plus à l'aise, ni plus ni moins ».

L'affaire semble entendue. Elle attesterait une fois de plus le réflexe libertaire des gens de Bulle face à l'autoritarisme et aux vellétés répressives des Pères Fouettards de Fribourg. Il y a certes un peu de cela dans la brève polémique des torsés nus, on en aura confirmation en juillet 1943, sur un incident non moins cocasse. Le nouveau préfet de la Gruyère, Pierre Barras, interdit le port de maillots deux-pièces à la piscine du chef-lieu, et tout le district se demande en rigolant laquelle des deux pièces les baigneuses vont devoir abandonner. Dans ce sens, si les gens de Fribourg sont coincés - ou plutôt : dans la mesure où ils apparaissent tels dans les usages et représentations du corps - les Gruériens, par contraste, semblent épanouis.

L'IMPERMÉABLE

On en trouve même de précocement doués pour l'élaboration des plaisirs érotiques. En cette année 1931, le petit Netton Bosson, âgé de quatre ans, découvre l'odeur des femmes et la fascination fétichiste du caoutchouc. La tante Lina et la cousine Mara sont venues rendre visite à sa mère. « Je tourniquais dans la pièce, racontera-t-il, sans but apparent que d'emmerder les bonnes femmes, je jetais un jouet sous la table et sous prétexte d'aller le ramasser, je rampais vers les jambes croisées haut, et mon nez éperdu flairait dans l'ombre, l'odeur ensorcelante et terrible qu'exhalaient encore le pli des genoux et les jupes étroites. Dans l'autre chambre, derrière la porte, les deux imperméables pendaient, avec au creux de leurs plis et dans la noirceur de leurs poches, toute la volupté du monde. Je me souviens m'en être approché furtivement et avoir caressé avec mon nez, mes joues, le dos et les paumes de mes mains, le revers doux, tiède et odorant de ces manteaux ; j'avais ouvert mon pantalon court, instinctivement. »

Superbe, non ? Même si les prestiges du style, et surtout l'éloignement du temps (le récit est publié plus de cinquante ans après), font oublier la culpabilité qui gâche ordinairement la joie de ces découvertes. Netton Bosson à cet égard est plus exceptionnel sans doute que représentatif. Mais reprenons nos journaux de 1931.

Le contexte de l'échange relativise la décontraction de *La Gruyère*, et donne à penser que la liberté des corps n'est pas vraiment le souci du journal. Quelques jours plus tôt, on pouvait y lire - entre autres conseils pour bien profiter de la piscine - un éloge du caleçon en laine « confectionné à domicile ou par une tricoteuse » et du « pyjama de bain » (sic) recommandé aux baigneurs à l'épiderme délicat. On est loin du Brésil. Surtout, l'allégresse polémique du journal bullois vise bien autre chose que la ridicule croisade anti-torsés nus du confrère de Fribourg.

Les sarcasmes dont *La Gruyère* accompagne la lettre de E.D. font allusion à une scabreuse affaire survenue en juin dans la capitale. L'abbé Joz-Roland, vicaire à Saint-Pierre, a été vidé pour des histoires de cul survenues dans ses fonctions de directeur du Cercle de jeunesse paroissial. *La Liberté*, susurre le journal bullois, n'aurait-elle pas été bien inspirée de veiller à la moralité du prêtre plutôt qu'à l'habillement des faneurs ? Un peu d'anticléricalisme ne saurait nuire, dans un organe radical, d'autant qu'au-delà du vicaire fautif l'attaque vise le mentor conservateur, « ce très remuant éducateur de la jeunesse, chargé de veiller au maintien de ses vertus religieuses et morales, et surtout... politiques ». Derrière l'homme, c'est bien le régime qui est accusé de saper la moralité

publique, en étouffant volontiers - quand ils impliquent des gens du « bon bord » - ces scandales « qu'on voit trop souvent se répéter dans notre très catholique canton de Fribourg ».

UNE RELIGION RIGORISTE

Dès lors, à la question de savoir si les Gruériens de l'entre-deux-guerres entretiennent avec le corps et le plaisir un rapport plus décontracté que les autres Fribourgeois, nous devons apporter une réponse nuancée. Sans aucun doute, les postures effarouchées et les cris d'orfraie des milieux conservateurs et du clergé bien-pensant, représentés par *La Liberté* de ces années-là jusqu'à la caricature, suscitent chez leurs adversaires gruériens un rire goguenard. Pour autant, l'indépendance d'esprit et l'anticléricalisme radical ne tirent nullement vers l'irréligion, et l'on aurait tort d'imaginer, face au moralisme qu'on prêche à Fribourg, l'émergence à Bulle d'une sorte de morale laïque, sur le modèle français.

Car si l'on élimine le facteur réactif, les gens du Sud ne sont guère moins coincés, probablement, que les bigots dont ils rient à l'occasion. Ils partagent, avec ceux qui leur servent de repoussoir dans la capitale, une culture catholique encore profondément marquée par le rigorisme et la pudibonderie du siècle précédent, des traits qui mettront beaucoup de temps, encore, à se dissiper, au Sud comme ailleurs. La littérature en a tiré parti, mais les écrivains - un Netton Bosson, un Alexis Peiry dans la génération née autour de 1900 - ont dit comme ils en ont souffert.

JEAN RISSE(1888-1942)

Jean Risse a beaucoup écrit. Un recueil de poésies, des textes de chansons - le plus souvent en patois, dont la musique est de son ami le musicien Georges Aeby - des pièces de théâtre en patois et, surtout, « La Langue paysanne ». Cet ouvrage a été publié en 1932 à Fribourg, Imprimerie Delaspre. Après quelque soixante pages de réflexions grammaticales et étymologiques sur le patois, Risse publie de délicieuses historiettes de son cru réunies sous le titre « Hou dé Taraban » et un roman, « Pancuet et Mélie ». Dans mon ouvrage « Histoire et histoires de Noréaz », les lignes qui suivent se rapportent à Jean Risse : « En 1909, un jeune et brillant instituteur de 21 ans, Jean Risse, bénéficie de tous les préavis pour être nommé à Noréaz. La direction de l'Instruction publique - qui n'en fait qu'à sa tête - nomme à sa place Amédée Dévaud, contre l'avis des autorités locales. A Noréaz, on est furieux ! (...) Le 11 septembre 1913, l'inspecteur scolaire envoie un rapport à la direction de l'Instruction publique sur le mécontentement manifesté à Noréaz au sujet du régent Amédée Dévaud. L'inspecteur qui rédige ce rapport est... Jean Risse, nommé inspecteur l'année précédente, à l'âge de 24 ans, alors qu'il était instituteur à La Roche. » Jean Risse n'affichait-il pas assez cette componction qui collait au personnage d'un inspecteur scolaire ? Faisait-il montre de trop d'indépendance d'esprit ? Toujours est-il que le Conseil d'Etat l'a relégué au secrétariat de la direction des Travaux publics. Inspecteur, président de la Société fribourgeoise d'éducation, il bénéficiait pourtant d'une large estime et ses talents étaient admirés. Mais, les têtes qui dépassent... Il est remplacé à l'inspection des écoles de la Sarine et du Lac français le 21 janvier 1921 par Arthur Rosset (1879-1943), instituteur à Rue.

JEAN RISSE
**LA LANGUE
PAYSANNE**



L. VON LANTHEN

**PREFACE DE MONSIEUR
VICTOR BUCHS, CONSEILLER D'ETAT**

**IMPRIMERIE DELASPRE FRIBOURG
1932**

LA GOUNA, HISTORIETTE TIRÉE DE « LA LANGUE PAYSANNE »

La façon d'écrire le patois de Jean Risse diffère souvent de la graphie jugée officielle. Une expression dans « La gouna » - dé grébe - n'apparaît dans aucun des trois dictionnaires du patois en ma possession. Je me suis aussi posé une question au sujet du « bouéton ». Y a-t-il une différence avec le « katzé ? » Risse emploie les deux noms...

Ora que mé chu incormantchi à gabao nouthron galé patai et hou que le chan bin dévejao, m'in vé vo j'in contaoua que lé arrouvaoye ly a kôtié j'an. Chin iré din le tin

que l'y avai la maladie chu lé j'éthraoblio et lé tropi et que lé tzalé, lé grandzé et lé velaodzo iran kotao po kudyi kondzerao le mô.

N'in d'arrouvé ouna vê le Préfet dé Bullo, tota inchohyâye, tota bréte dé tzô. Ly falliai avi à condji po menao cha gouna i vairo. Le Préfet, mô veri chi dzoa, n'in da rin volu intindre, la tzéhia lavi tota dé grébe, in barbotin et in rémollin.

Le lindéman matin, ré arrouvé, dé ku et dé titha, et ché beté à lulao et à dre que chin pou pao mé allao, que la gouna l'é kure et inradjya, que l'a dépounao le bouéton et fréjao le katzé et que l'é invi dé démontao l'éthrablyié. Le Préfet, que l'avi mi dremai, la léché allao.

On ouretta apri, teché nin on outra, que volai a toté ridieu allao trovao chon hommo, qu'iré armailli din on tzalé défindu. L'y avai ôtié que préchaové poutamin à li dre, que povai pao attindre pye grantin mé.

Le Préfet la gugué in dékouthé et la léché achebin pachao.

Quand l'é jou delé dou lindao, à la foudre, i dit a chon graotta-papai, in rijolin : « Inke achebin ouna que la fréjao chon katzé et dépounao chon bouéton. »

TRADUCTION

Maintenant que je me suis efforcé de vanter notre beau patois et ceux qui savent bien le parler, je vais vous en conter une qui est arrivée il y a quelques années. C'était à l'époque où il y avait la maladie dans les étables et les troupeaux, et que les chalets, les granges et le village étaient fermés pour tenter de conjurer le mal.

Il en arrive une (une femme) chez le Préfet de Bulle, toute essoufflée, toute mouillée de chaud. Il lui fallait une permission pour conduire sa truie au verrat. Le Préfet, mal tourné ce jour-là, n'a rien voulu en entendre, il l'a chassée tout de go, en bredouillant et ronchonnant.

Le lendemain matin, elle arrive de nouveau, furieuse, elle se met à hurler et à dire que cela ne peut plus durer, que la truie est folle et enragée, qu'elle a démonté le plancher de son assot, cassé son enclos et qu'elle risque de démolir l'étable. Le Préfet, qui avait mieux dormi, l'a laissée aller.

Une petite heure après, voici une autre femme qui voulait absolument aller trouver son homme qui était armailli dans un chalet interdit. Elle avait quelque chose qui pressait vraiment à lui dire et qui ne pouvait pas attendre plus longtemps.

Le Préfet l'a regardée un peu de travers et l'a laissée aussi partir.

Quand elle s'est trouvée au-delà du seuil, il a dit à son gratte-papier en rigolant : « En voilà aussi une qui a démonté le plancher de son assot (bouéton) et cassé son enclos. »

CONSERVONS LES GRENIERS !

« La Gruyère » du 30 avril 2019 présente un article signé Valentin Castella, intitulé « Que faire de ces témoins d'un passé agricole ? »

Les membres de l'association Patrimoine Gruyère-Veveysse ont visité à Lessoc un grenier datant de 1644 transformé en maison d'hôtes. L'occasion de se pencher sur la situation de ces bâtiments d'un temps révolu.

« Que deviennent les greniers et plus généralement les anciens bâtiments ruraux ? » Samedi après-midi, devant la fontaine de Lessoc, une trentaine de membres de l'association Patrimoine Gruyère-Veveysse ont réfléchi à la problématique avant de visiter un grenier transformé en maison d'hôtes : l'une des solutions proposées pour la survie de ces témoins du passé rural de la région et du canton.

Ce grenier magnifiquement retapé se situe au centre du village. Cuisine, chambre, salon, salle de bain. Moderne, l'intérieur est abrité par un bâtiment parfaitement conservé datant de 1644. Sur sa petite butte, il trône désormais seul comme un témoin d'une époque révolue durant laquelle il servait à conserver le grain. Mais pas que.

Ce grenier situé à Cheiry est inscrit comme bien culturel suisse d'importance nationale.



En effet, selon Denis Buchs, membre du comité de Patrimoine Gruyère-Veveysse, les greniers faisaient office de coffres-forts au temps de leur splendeur, entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. « A cette époque, les gens craignaient beaucoup les incendies. Alors, ils entreposaient leurs réserves et leurs documents officiels à cet endroit. D'ailleurs, de nombreux signes païens de protection étaient sculptés à l'entrée. »

Ancien collaborateur du Service des biens culturels, Jean-Pierre Anderegg poursuit la description : « On y conservait ses trésors. A l'époque, les fermes fribourgeoises n'étaient pas fermées. Par contre, le grenier

était très solide et muni d'une grande serrure. L'entrée était d'ailleurs toujours située en direction de la ferme, afin qu'on puisse la surveiller. »

Réserves à grains, les greniers ont ensuite perdu de leur superbe dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle, lorsque les agriculteurs de la région ont tout misé sur l'herbage, le bétail et le fromage. Une lente agonie s'en est suivie. « Leur nombre a diminué de près de 75% entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, reprend Denis Buchs. A Charmey par exemple, 18 ont

disparu en quelques années, et 21 à Vuadens. Comme ils n'étaient plus utiles, ils se sont dégradés et on les a ensuite rasés. »

UNE PRISE DE CONSCIENCE

Aujourd'hui en Gruyère, une petite quinzaine ont survécu à l'épreuve du temps. La plupart se situent en Haute-Gruyère : à Grandvillard (9), Villars-sous-Mont (1), Les Sciernes d'Albeuve (1), Bellegarde (1) et Lessoc (1). « Ils sont menacés, car ils ont perdu leur fonction première, avertit Jean-Pierre Anderegg. Heureusement, ils sont aujourd'hui protégés et les gens ont pris conscience de leur importance. Ce qui n'était pas le cas au début du XX^e siècle, lorsqu'on les rasait sans états d'âme. »

Présent samedi, Vincent Steingruber, du Service des biens culturels, a confirmé que ces bâtiments étaient protégés. Celui de Lessoc au plus haut niveau, par exemple. « Ils sont devenus rares et beaucoup disparaissent par manque d'entretien. »

UN COÛT FINANCIER

Même si les bases peuvent survivre encore « des centaines d'années tant elles sont solides », selon Denis Buchs, les toitures sont moins robustes. Et, pour éviter toute mauvaise surprise, des moyens financiers sont indispensables à leur survie. « Des subventions existent, évidemment. Mais elles ne compensent pas tout », constate Vincent Steingruber.

Ainsi, « les idéalistes » selon Jean-Pierre Anderegg, font l'effort d'entretenir ces établissements à titre privé. D'autres, comme à Lessoc, ont choisi de transformer leur grenier en maison d'hôtes. Là encore, la rénovation demande un certain investissement, comme le confirme Michel Jolliet, de l'entreprise JC Bois à Albeuve qui s'est chargée des travaux à Lessoc. « Le travail est vraiment intéressant, mais les coûts sont élevés, c'est certain. Cela prend du temps, car on est parfois contraints d'utiliser certaines techniques de l'époque, le tout en respectant les normes actuelles. »

A la question de savoir si les greniers seront encore présents dans quelques décennies, les protagonistes répondent par l'affirmative. Mais tous rendent attentifs au fait que leur survie ne sera jamais aisée. « Ces bâtiments sont petits et il est difficile de les transformer sans les dénaturer. Chaque projet représente un défi », conclut Denis Buchs.

ON RATHALI RÔDEU

« La Gruyère » du 4 mai 2019, Anne-Marie Yerly décrit le temps où, faute de soins, les « bonnes dents » étaient remplacées par des dentiers, appelés aussi râteliers ou pianos.

Chovinyidè-vo kemin on chè chonyivè lè din, din nouthron dzouno tin ? Pâ tan bin, po prà dè dzin. L'è veré ke medjivan mi; pâ tru chukrà, de la tsê bal-é-bin tsêya ; ma, la broche a din irè pâ tan oujâye.

L'è po chin ke, chovin, a l'intoua dè vint'an, irè tru tâ po rètakounâ è inbotchi ti lè pêttè. Adon, le dantichte faji a danhyi chè j'ètenâyè, è lèvi lè din. On galé rathali, to nà, bi bian, amèyorâvè le fô-ri di viktimè. Lè fôthè-din, chon cholidè, i douron che to va bin, le richto dè nouthra ya.

Ma, i pou arouvâ kotyè kou ke fô kan mimo lè j'ôthâ. Che vo j'alâdè a l'èpetô è ke vo fô pachâ chu le trabetsè, vo dèdè lè trère. Dè kothema, i vo lè rindè. Ma, i pou arouvâ pê mâlà po lou propriètéro, ke chon ègarâyè. Kotyè pâ din ha grôcha méjon.

L'è chin ke l'è arouvâ a kôkon ke konyecho bin. L'a atindu bin kotyè chenannè, ma to por on kou... l'a rèchu on patyè du l'èpetô. Bènràja : anfin mè fôthè-din ! Din le patyè : on rathali... ma irè pâ le chyô ! Chin fâ ke n'in d'a dou, ou bin duvè, ke lou fudrè medji dou papè, ou mintè po kotyè tin.

Po kotyè din !

UN DENTIER RÔDEUR

Vous souvenez-vous comme l'on se soignait les dents, dans notre jeune temps ? Pas très bien, pour beaucoup. C'est vrai que l'on mangeait mieux, pas trop sucré, la viande était pas mal coriace, mais, la brosse à dents n'était pas trop usée.

C'est pour ça que, souvent, vers les vingt ans, il était trop tard pour réparer et boucher tous les trous. Alors, le dentiste faisait danser ses tenailles, et adieu les dents. Un joli râtelier, tout neuf, tout blanc, améliorait le sourire des victimes. Les fausses-dents sont solides, elles durent, si tout va bien, le reste de notre vie.

Mais il peut arriver parfois qu'il faille quand même les ôter. Si vous allez à l'hôpital et que vous devez passer sur le billard, vous devrez les enlever. D'habitude on vous les rend. Mais il peut arriver, malheureusement pour leur propriétaire, qu'elles soient égarées. Quelque part dans cette grande maison.

C'est ce qui est arrivé à quelqu'un que je connais bien. La personne a attendu quelques semaines, mais tout à coup, elle reçoit un paquet de l'hôpital. Heureuse, enfin mon dentier ! Dans le paquet : un râtelier, mais ce n'était pas le sien !

Ce qui fait qu'il y a deux personnes qui devront manger de la purée, au moins pour quelques temps. Pour quelques dents !

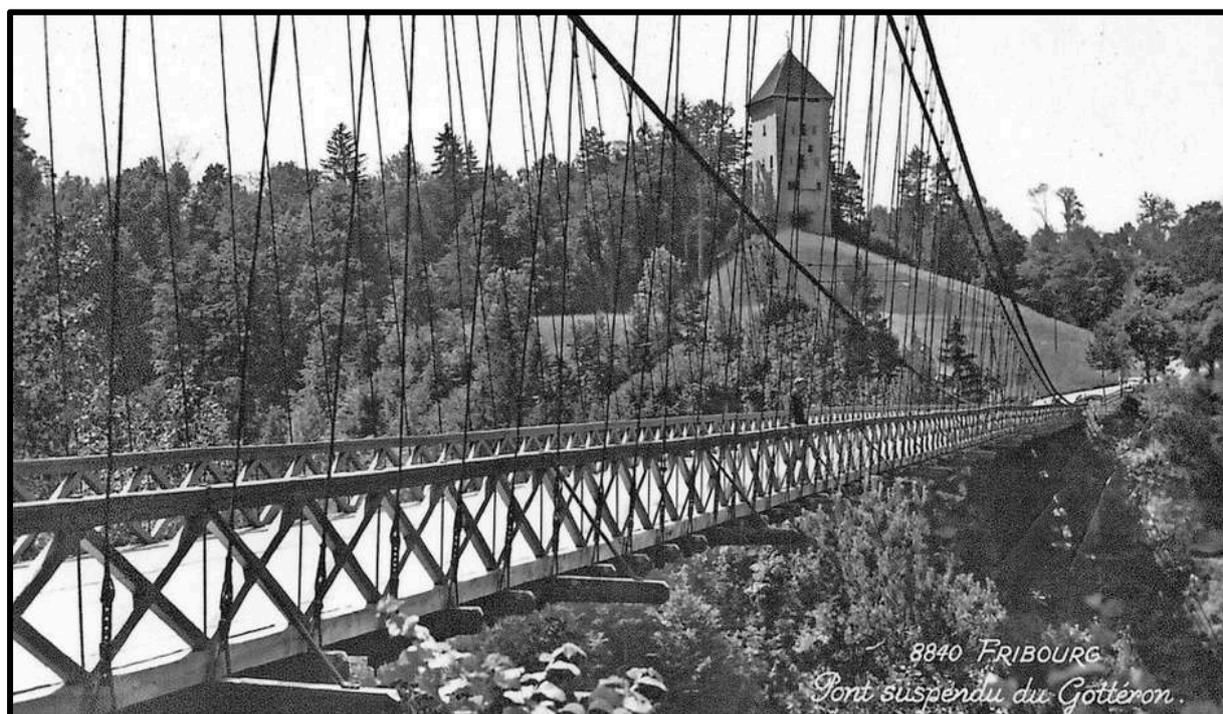
LE DRAME DU PONT DU GOTTÉRON

Publication de « *La Liberté* » du 4 mai 2019, sous la signature de Nicole Rüttimann

« On ne peut songer sans horreur à la seconde tragique où le malheureux sentit le pont céder sous lui et où il aperçut, dans un craquement formidable, l'abîme s'ouvrir devant ses yeux. » C'est en ces termes évocateurs que *La Liberté* de 1919 relate la « terrible catastrophe » du pont du Gottéron : le 9 mai, à 15 h 55, Alfred Fleur-de-Lys, chauffeur vaudois, engage prudemment son camion sur l'ouvrage. Mais une fois parvenu au milieu du pont, celui-ci se rompt soudainement, précipitant le véhicule et son chauffeur 75 mètres plus bas. Survenu il y a 100 ans, le drame, qui signera la fin des ponts suspendus à Fribourg, a marqué durablement les esprits.

DEUX FOIS TROP LOURD

A l'époque, il est largement relayé dans la presse. *La Gruyère*, *La Liberté*, *Les Nouvelles étrences fribourgeoises* ou *Le Journal de Genève* s'en font notamment l'écho. *La Liberté* décrit l'accident à grand renfort d'adjectifs romanesques usuels pour l'époque et de témoignages poignants. On y trouve notamment la description sordide du corps « enfoui, presque coupé en deux à la hauteur de la poitrine. Le visage intact mais les bras rompus. » Mais l'article donne aussi de précieuses indications sur les circonstances du drame. On y apprend que le poids du camion, avec son chargement d'une trentaine de billes de bois, est évalué à « une douzaine de tonnes » (10 en fait), soit « le double de la charge maximale admise sur les ponts suspendus ». Et que la partie gauche du tablier est alors en réfection, chose que le chauffeur aurait remarquée puisque, d'après les témoignages, il aurait accéléré pour franchir le passage dangereux, en vain : les grands câbles suspenseurs tiennent, mais les petits rattachant les poutrelles du tablier cèdent, en emportant 30 mètres avec eux.



Si elle a fait une victime, la catastrophe aurait cependant pu être plus meurtrière, selon le journal: le camion s'est écrasé à « dix pas » de la scierie Brohy, habitée par trois ménages, et les billes de bois, éparpillées, ont criblé la toiture de trous, épargnant Mme Brohy et sa fille, assises tout près. Quelques minutes avant, « une école a traversé le pont », tandis que trois minutes après, c'est l'équipe des charpentiers du tablier, en pause goûter jusqu'à 16 h, qui aurait péri.

LA FIN DES PONTS SUSPENDUS

Et *La Liberté* de rappeler un incident similaire qui avait eu lieu peu avant sur le grand pont suspendu, dont le tablier s'était enfoncé (non rompu) au passage d'un camion surchargé. Cela avait poussé les autorités à réitérer leurs avertissements relatifs au poids des véhicules sur ce type de ponts.

La catastrophe, qui soulève une « grande émotion » parmi la population, signera la fin de l'ère des ponts suspendus à Fribourg, relève Jean-Pierre Dorand, historien.

Des mesures sont prises pour les ponts suspendus et les prochains seront en béton, indique Aloys Lauper, chef de service adjoint des biens culturels du canton de Fribourg : « Pourtant renforcé en 1895, le pont suspendu du Gottéron n'était plus adapté aux charges de trafic modernes. Après l'accident, le tablier, refait, nécessite un entretien continu et cher. En 1934, une mesure est prise : le poids maximum des véhicules autorisés à l'emprunter est limité à 3,5 tonnes. » Le pont ne sera rebâti en béton qu'en 1960. Dans l'intervalle, le trafic, peu intense à l'époque selon Jean-Pierre Dorand, est dévié par Marly et le pont de Pérolles (1922).

Mais la disparition des ponts suspendus, qui « firent la célébrité de Fribourg au XIX^e siècle », selon Aloys Lauper, ne va pas sans peine : « L'attachement des Fribourgeois pour eux a souvent été relevé puisqu'ils constituaient l'une des fiertés de la cité. Le grand pont était, à son ouverture, le plus grand pont suspendu du monde et il permit d'inscrire enfin la ville de Fribourg sur le grand tour des touristes européens, qui se détournèrent de l'axe traditionnel Berne-Lausanne pour venir se faire peur et avoir la sensation du vide et du vertige des hauteurs - à bon marché - sur ces ponts. »

Les Fribourgeois ont ainsi « eu du mal à faire le deuil des deux ponts suspendus », relate Aloys Lauper : « En témoignent les courriers de lecteurs de l'époque, publications locales ou, chez certains brocanteurs, divers souvenirs, de la chaise faite avec des morceaux de bois du grand pont jusqu'aux couronnes mortuaires accrochées aux ouvrages peu avant leur démolition. »

UNE RECONSTRUCTION TARDIVE ET VIVEMENT DÉBATTUE

Le pont du Gottéron ne sera reconstruit en béton qu'en 1960, après une longue polémique. Il avait notamment été envisagé de refaire un pont suspendu ou d'opter pour l'acier.

La construction du nouveau pont-arc en béton du Gottéron fait l'objet de nombreux rebondissements, relate Aloys Lauper : « En 1942, l'ingénieur fribourgeois Henri Gicot

est mandaté pour l'étudier. Ses conclusions sont débattues. Trois ans plus tard, il développe des variantes de pont suspendu ou un pont plus moderne en béton armé. Sur la base de ses travaux, un concours d'idées est lancé. Deux projets sont retenus : le pont en béton d'une entreprise zurichoise et le pont-arc en acier étudié par le Bullois Charles Dubas. En 1958, le Conseil d'Etat met fin à la polémique en attribuant études et réalisation de l'ouvrage à Henri Gicot et Pierre Brasey. Puis il adjuge la construction à Hogg-Mons & Fils, de Fribourg, et à Conrad Zschokke, de Genève. Achevé à la fin 1959, le pont subit une épreuve de charge (relatée par *La Liberté*, elle implique le passage d'un char Centurion de 48 t) et est inauguré en juin 1960.

L'ancien pont suspendu est démonté dès avril, contre l'avis d'un ingénieur qui suggérait de le conserver comme attraction touristique et passage piétonnier.

Il en reste un vestige : le poste de gendarmerie du péage, relate Aloys Lauper : « Pour financer le grand pont suspendu (1834) dont il est concepteur et maître d'ouvrage, l'ingénieur Joseph Chaley a obtenu que l'Etat lui « concède le péage sur le pont pendant 40 ans ». La façade néogothique du poste de gendarmerie est toujours visible avec son porche monumental. *NR*

LES PONTS DE FRIBOURG

La ville de Fribourg compte trois anciens ponts en Basse-Ville, lancés au milieu du XIII^e siècle : celui de Berne, le plus vieux, celui du Milieu et le Pont de Saint-Jean, tous en bois à l'origine. Parmi les ponts en béton modernes, on compte Péroles (1922), le nouveau pont du Gottéron et Zaehringen (1924). Le plus récent est le pont de la Poya. A cela s'ajoute le viaduc de Grandfey construit en 1862 en métal et bétonné vers 1920. Et deux passerelles suspendues, celle des Neigles, desservant ses bains depuis 1879 (l'actuelle date de 1951) et celle du Grabensaal (1986). « Le pont le plus spécial était le grand pont suspendu qui avait le record du monde en la matière avec 273 m avant d'être surpassé par celui de Wheeling (USA) avec 308 m », note Jean-Pierre Dorand. *NR*

ÇA CHAUFFAIT AVANT LES ELECTIONS !

Cet article de Louis Ruffieux est tiré de « Au Café, une soif de société », sous la direction de Jean Steinauer, SHCF et MAHF, 2018

En période électorale, le Café chauffait comme une cafetière. Il exhalait des parfums de petites révolutions rêvées, des odeurs de grosses fatigues arrosées et de cigares cent fois rallumés. L'auberge jouait un rôle central dans des joutes démocratiques non dénuées de folklore. Elle était l'antre des comitards, la tour de contrôle des fidélités partisans des citoyens, le quartier général de la surveillance de leur devoir civique, un lieu de pouvoir, de rumeurs, de fabrication de bons coups et de bobards jetés en pâture à l'espion repéré dans la salle à boire, un salon de lecture prédictive dans le marc du café et plus sûrement dans un verre de pomme, un champ de tensions quand y pénétrait un provocateur du camp ennemi, enfin un lieu de fête sans fin en cas de victoire, ou de

distillation des amertumes aux soirs noirs des échecs dans les urnes. L'âge d'or du bistrot fut peut-être, dans sa fonction, sociale de cœur électoral, la période allant des années 1960 à la décennie 1980, époque où Fribourg s'émancipa de sa chrysalide conservatrice pour se donner des ailes politiques colorées. Son royaume fut la Gruyère, terre privilégiée des affrontements ancestraux entre conservateurs catholiques et radicaux minoritaires, particulièrement dans des localités comme Bulle, Sorens, Charmey ou La Roche.

C'était l'époque où les élections communales, les plus fiévreuses, pouvaient faire monter la température de la participation à plus de 90% : toutes les voix étaient sollicitées, même si elles étaient plus proches du « Requiem » que du « Gai printemps » de Joseph Bovet. Les voix se ramassaient au chevet des agonisants, au seuil du paradis - ou de l'enfer promis par le curé aux hérétiques n'adhérant pas au régime. C'était l'époque où la politique se discutait beaucoup au bistrot et où, le dimanche avant l'apéro, elle montait en chaire pour la bonne parole du bon parti dispensée par Monsieur l'abbé, qui poussait parfois l'allégeance au pouvoir jusqu'au refus de bénir une nouvelle bannière du parti radical. (Là où il avait accepté la sainte bénédiction, comme à Vuadens, les radicaux s'empressèrent de le remercier en lui offrant un nouveau dais pour la Fête-Dieu. Vif dépit des tépelets !). C'était le temps d'une société rurale essentiellement binaire : conservateurs d'un côté, radicaux de l'autre. A Charmey par exemple, les rares « indéterminés » ou « douteux » étaient désignés comme une espèce aussi informe et négligeable que des « chrétiens-sociaux » - à prononcer avec une moue en bouche d'égoût. Ces non-encartés bénéficiaient à peu près de la considération accordée aujourd'hui aux transgenres.

Sorens présentait une forme de polarité politique parfaite, avec deux cafés de part et d'autre de la route principale, un Stamm donc pour chacun des deux camps. A gauche en montant vers les contreforts du Gibloux, situé un poil plus haut que le repaire radical, le Cercle des agriculteurs, alors propriété du parti conservateur ; à droite, l'Auberge de l'Union, appartenant à la commune, siège des radicaux. « Des conservateurs n'allaient jamais à l'Union et certains radicaux n'auraient jamais passé la porte du Cercle », assure un octogénaire sorensois. Et ceux qui viraient de bord ? « Une fois, j'ai réussi à convaincre un radical de voter conservateur. Je suis allé le chercher pour le conduire au bureau de vote. Il portait un paletot qu'il avait retourné... », raconte cet ancien militant. Quant au choix du bistrot, Alphonse Allais avait déjà thématiqué le dilemme : « Ce qui est ennuyeux, ce n'est pas, à certains moments de la vie, de changer d'opinion politique. C'est qu'on est obligé, en même temps, de changer de café. »

L'AGENT DOUBLE DOUBLE

Pendant le bref temps des élections, le suffrage universel et les passions villageoises offraient aux domestiques de campagne, aux vagabonds, aux invalides ou aux marginaux une reconnaissance inhabituelle. Leur voix comptant autant que celle du syndic, les petites gens étaient courtisées comme jamais. On leur offrait à boire au café, on achetait leur vote avec un petit billet, et ceux dont les promesses pouvaient chanceler avaient la chance d'être carrément « enlevés » et cajolés pendant quelques jours, jusqu'à l'ouverture du scrutin. Sans doute éprouvaient-ils une forme parfaitement compréhensible du syndrome de Stockholm¹, surtout si le preneur d'otage était un conservateur aussi civil que le secrétaire de préfecture de la Gruyère Albert Schmid,

membre de la Société des écrivains fribourgeois ; il se dit que lors d'une élection, il sédentarisa momentanément un vagabond ...

Mais le bâton n'était jamais bien loin de la carotte. A Bulle, se souvient un vieux militant radical, la maîtresse de maison d'un vaste domaine agricole confisquait les costumes des domestiques les jours précédant l'élection. Pas de costume, pas de petite fugue, pas de trois décis, pas de tentation de céder au démarchage de l'ennemi politique. Le jour J, avec leurs costards, les employés de ferme recevaient le bon bulletin de vote, sésame pour l'apéro.

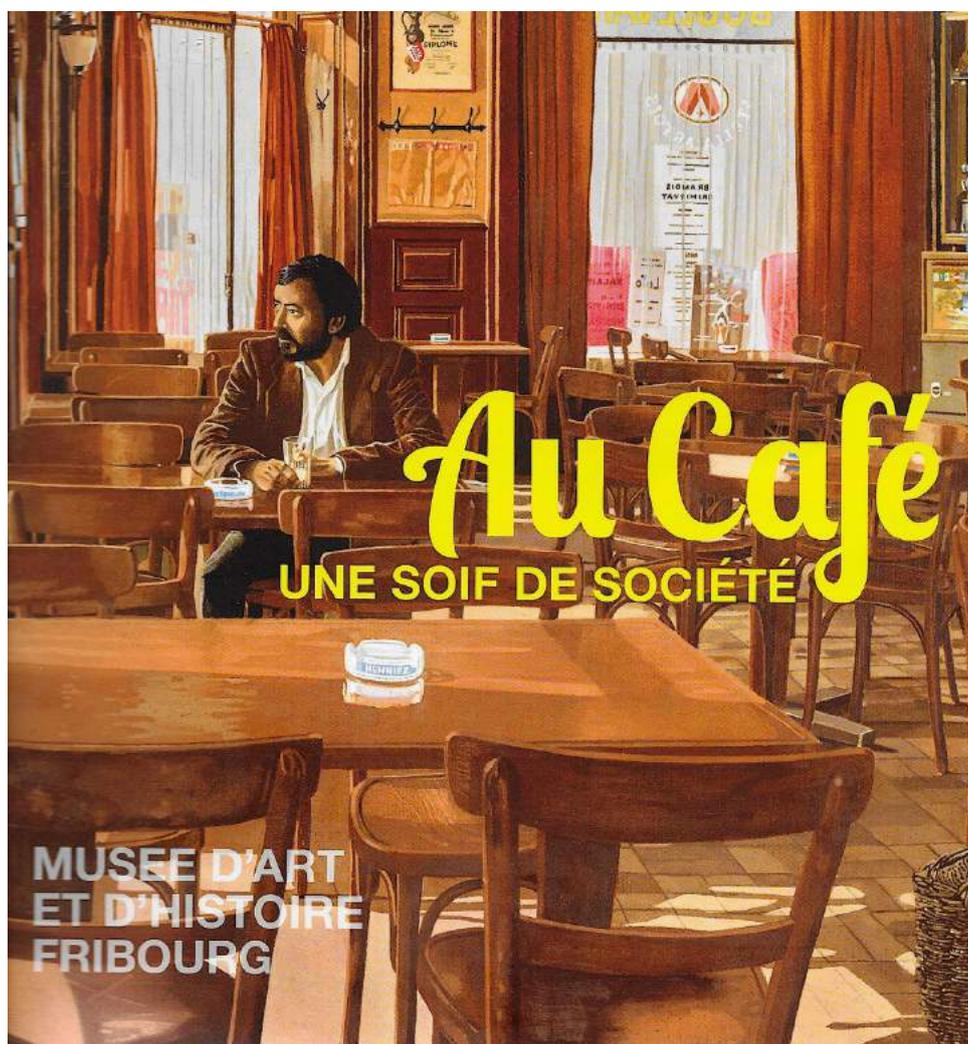
De la cour des miracles au pinacle de la cour des gens de pouvoir, les élections embarquaient donc les laissés-pour-compte dans l'ascenseur social, pour un aller-retour. Les plus malins profitaient au maximum de cet éphémère exhausteur d'existence. Ainsi à Sorens, « Cucul », vieux garçon un peu filou, pilier de bistrots fort aimable avec les sommelières, profitait-il de sa profonde connaissance des lieux pour vendre ses services aux stratèges politiques. Sa tactique ? Au bistrot, il buvait un coup puis faisait mine de dormir. En fait, il écoutait avant d'aller cafter au café d'en face, moyennant espèces plus glougloutantes que sonnantes. Ce qu'ignorait Cucul-les-grandes-oreilles, agent double même avant d'avoir bu, c'est qu'il ne trompait personne. Au bistrot, en sa présence somnolente, les politicards racontaient haut et fort des bobards en sachant qu'ils seraient colportés avec zèle dans la crèmerie ennemie.

A Bulle, Raoul, du genre à pérenniser à lui seul l'existence de quelques cafés, avait promis de voter radical à l'ancien conseiller communal Pierre Cottier. Qui raconte : « Le dimanche, je l'accompagne donc au bureau de vote. Il a déjà bien bu et n'a pas trouvé son matériel de vote. Au local de vote, je lui dis d'aller chercher un bulletin dans l'isoloir où, une fois seul, il se met à crier : “ Et pis là, on fait quoi, on fait quoi ? ” Fâché, le représentant socialiste au bureau électoral se tourne alors vers les autres membres : “ Va-t-on accepter cela ? C'est indigne ! ” Ah, ce que j'aurais aimé disparaître... ». Grand moment de solitude pour le futur directeur du CO de la Gruyère ! Mais pour une poignée de suffrages, que n'aurait-on pas fait. « J'ai vu des rabatteurs qui devaient tenir les pantalons du gaillard quand ils allaient voter, pour éviter qu'il tombe. Il était ivre mort. C'était du bétail électoral », dit un Sorensois.

ALEX ET LES GENDARMES

A Charmey, Alex, personne de très petite taille mais grand radical devant les Gastlosen éternelles, dut à la poignée de porte du Maréchal-Ferrant d'échapper aux gendarmes. L'ancien notaire bullois Pierre Rime, fils de Raymond, vice-syndic au long cours, député, buraliste postal et propriétaire du Maréchal, *Stamm* des radicaux, se souvient de la scène avec précision. Il habitait alors l'imposant bâtiment en bois sis au bord de la route cantonale, vis-à-vis du poste de police. Pierre Rime entend encore les appels au secours d'Alex, et il le voit s'accrocher désespérément à la poignée de la porte du café tandis que deux gendarmes le tiraient par les jambes. Le coup de colère de son père tançant la maréchaussée figure toujours en bonne place dans sa phonothèque : « S'en prendre à un handicapé, c'est une honte ! » Et le vice-syndic d'inviter le petit Alex à prendre l'apéro avec la crème des radicaux charmeysans, pendant que les pandores retraversaient la route penauds.

Que s'était-il passé ? Alex s'était rendu au poste pour prétendument obtenir un permis de pêche. En fait, seule l'animait la jouissive perspective de provoquer les gendarmes, agents conservateurs du régime abhorré. Il était affublé d'une pancarte affichant son choix pour l'élection du successeur du conseiller d'Etat conservateur Paul Torche : « Votez Paul Genoud ». En ce début d'année 1966 qui ébranla durablement le pouvoir fribourgeois séculaire, le feu politique embrasait la campagne. Paul Genoud, contraint par le gouvernement d'abandonner son poste d'instituteur s'il voulait conserver son mandat de député (ce qu'il fit), avait acquis une stature de martyr chez les minoritaires. Au deuxième tour de l'élection, les socialistes, qui commençaient à peser, l'appuyèrent, lui permettant de créer la sensation : Paul Genoud battit le conservateur Jacques Morard avec un écart de 259 voix.



Ce dimanche soir historique, les rues et cafés de Charmey étaient vides, se souvient un villageois. Les vaincus avaient quitté le Sapin, leur siège officiel, pour rentrer chez eux. Les radicaux avaient massivement rallié la fête spontanée de Bulle. Certains ripaillèrent à l'Hôtel de Ville du chef-lieu sans avoir à bourse délier et sans s'inquiéter de savoir qui honorerait la facture. Ont-ils dégusté l'un des ces fameux jambons dont on dit qu'ils avaient été cuits au Commerce pour fêter le triomphe de Jacques Morard, avant d'être

repris par les inattendus vainqueurs ? Mystère. L'histoire des jambons, abondamment répétée, n'a pas pu être vérifiée. Si elles n'ont pas sustenté les radicaux, au moins les tranches de porc ont-elles nourri la légende de ce mémorable combat où le petit instituteur rebelle de Zénauva écrasa l'avocat conservateur de bonne famille.

UN PC DE GUERRE

Au bistrot se jouait à coups de rouge et de blanc la guéguerre des ballons pour capter les suffrages des citoyens errants. Dans les arrière-salles se tenaient les séances stratégiques des comités qui organisaient le maillage territorial et, lors des échéances électorales, contrôlaient la participation des citoyens. A Bulle, les radicaux, qui ont compté jusqu'à sept conseillers communaux sur neuf, installaient leur PC au Tonnelier, vendu à la famille Cottier par le Cercle des arts et métiers en 1925. Une organisation redoutable ! Avant les élections, le parti pointait ses cotisants et sympathisants sur les listes électorales fournies par la commune. Il désignait ensuite au bureau électoral deux facteurs « qui connaissaient tout le monde et qui avaient une mémoire extraordinaire », explique Pierre Cottier. Le bureau de vote était ouvert le vendredi soir. « A 9 heures le samedi matin, on se retrouvait au Tonnelier pour passer en revue ceux qui avaient déjà voté. On recommençait le samedi à midi et le soir. Le dimanche matin, vers 10 heures, un de nos membres du bureau électoral prétextait un besoin urgent et sortait pour faire le point. Du Tonnelier, nous téléphonions alors à ceux qui n'avaient pas encore voté. Une équipe était disponible pour les convoier. »

Les suffrages ne tombaient pas du ciel, même chez les conservateurs catholiques qui travaillaient l'électorat au Gruérien, puis au Cheval-Blanc plus tard. Les socialistes, qui accédèrent à l'exécutif de Bulle en 1958 seulement, se retrouvaient aux XIII Cantons, bistrot à l'époque « alternatif » et un brin canaille. Le chef-lieu gruérien, pourtant particulièrement riche en troquets, comptait-il un autre café dont le patron revendiquait ses sympathies pour un PS alors largement diabolisé et marginalisé ? Sans doute pas.

Cela dit, les Stamm officiels n'étaient pas toujours les vrais lieux de pouvoir. Pour Pierre Cottier, « c'est au Café de la Gare que se faisait la politique bulloise ». S'y retrouvait très régulièrement une petite élite du parti : élus, marchands de vin, patrons... La Promenade et le Café du Musée accueillait aussi des nids de radicaux, ceux qui gravitaient autour du Ski-Club Alpina par exemple.

LE CRÉPUSCULE DES POLÉMISTES

Les brasiers préélectorales ont perdu de leur vigueur, jusqu'à leur extinction, au rythme de l'évolution du canton et de son ouverture au pluralisme politique. L'introduction du suffrage féminin en 1971 complique l'identification partisane de l'électorat. La poussée des socialistes bouscule le binôme PDC-PRD au point de le désorienter. L'émergence de mouvements indépendants et de listes apolitiques atteste les attentes nouvelles des citoyens, tandis que le « grand vieux parti » s'effrite. Des recours en cascade sont désormais déposés contre les captations de suffrages et autres méthodes douteuses des appareils politiques. Ce fut le cas après les élections communales de 1982, à La Roche et Charmey notamment. « Ces recours ont marqué la fin du folklore », constate un observateur charmeysan.

Fin de la récréation aussi dans les rédactions des journaux gruériens. A Bulle, le rédacteur en chef de *La Gruyère* Gérard Glasson, ancien conseiller national radical, avait dû faire le deuil de sa cible préférée, *La Liberté* de Fribourg inféodée aux conservateurs, dès l'arrivée à sa tête de François Gross en 1970. Huit ans plus tard, le 5 décembre 1978, GG annonce dans son journal « Le naufrage du *Fribourgeois* », l'autre trihebdomadaire de Bulle, feuille conservatrice devenue organe officiel du PDC. Sur la tombe ouverte de cet adversaire si souvent raillé, Gérard Glasson verse trois larmes de crocodile et un tombereau de délicieuses perfidies. L'unique rédacteur *du Fribourgeois* n'apprécie guère le jugement dernier de son rival, qui qualifie de « médiocre » la qualité de sa publication. Piqué au vif, Roger Coppey réplique en assassinant, sur le papier, le rédacteur en chef de *La Gruyère*.

Le jeudi 7 décembre, jour de la parution de cette philippique, en arrivant à la rédaction, GG interroge son jeune stagiaire :

- Alors, Coppey m'a répondu ?
- Euh ... oui.
- Il a sûrement titré « Le coup de pied de l'âne ».
- Juste !
- Je ne répondrai pas.

Une petite heure plus tard, sur le tabouret proche de la linotype où étaient déposés les tapuscrits en attente d'être saisis en lignes de plomb, le stagiaire découvre un papier sanglant de l'homme qui ne voulait pas répondre. Il paraîtra le samedi 9 avec cette conclusion : « Comment M. Coppey peut-il se plaindre d'un coup de pied de l'âne, alors qu'il débite tant d'âneries ? ». Quelques jours plus tard, *Le Fribourgeois* paraissait pour la dernière fois et Gérard Glasson prenait sa retraite. Fin d'une époque.

Mais, au fait, d'où venait donc cette prescience de Gérard Glasson qui, connaissant avant sa parution le titre de l'éditorial de Coppey, le vilipendait ? Eh bien, les deux polémistes passaient régulièrement la soirée ensemble. Au café, bien sûr.

JANA KOLLER, SPORTIVE ET ARTISTE

Jana a fréquenté l'Ecole normale où je l'ai bien connue. Son émotivité cachait une personnalité hors du commun, décrite par Pascal Bertschy dans « La Liberté » du 28 janvier 2013. J'ai pris contact avec elle et elle m'a suggéré, pour actualiser l'article, de donner la référence de son site : www.jan-k.ch. Sa peinture ne laisse pas indifférent et peut paraître imperméable aux aînés. Mais, revenons aux propos de Pascal Bertschy :

Jana Koller a d'abord fait carrière dans le basket, comme son père Robert et son frère Patrick. Mais le succès, aujourd'hui, elle le rencontre dans les salles d'exposition où elle révèle ses talents d'artiste peintre.

On a beau être à Matran, on se croirait sur une île grecque. Chez elle, dans ses toiles, dans son atelier et même sur elle, il y a du blanc partout. Avec la peinture de Jana Koller,

alias Jan K., un frisson passe. Ses tableaux, avec leur sens de l'épure et leurs légers reliefs, brillent d'un éclat rare.

L'ex-championne de basket devenue artiste n'est pas mal non plus. Elle, pourtant, s'étonne de l'intérêt qu'on lui porte. Assure n'avoir pas grand-chose à dire. Se trouve compliquée, pleine de défauts, presque banale. Elle ne s'est pas vue. Du haut de son mètre 85, Jana Koller resplendit. Elle a été mannequin, mais sa beauté saute toujours aux yeux. Son trac est himalayan. Son enfance, qui l'a menée de Bratislava à Fribourg, lui colle aux talons. Elle déborde d'amour pour les hommes de sa vie – ses deux fils, son père, son frère, son compagnon. La femme grande en tout...



INTERVIEW

Jana, pourquoi avez-vous choisi Jan K. comme nom d'artiste?

Ma grand-mère m'appelait Janka. Petite, quand je dessinais, je signais donc Jan K. en référence à mon diminutif. Si j'ai repris cette signature, au moment de me lancer dans la peinture, c'est aussi pour sortir de mon image de basketteuse. En plus, ça surprend on croit souvent que Jan K. est un homme.

A quel moment savez-vous si un tableau est réussi ou non ?

Jamais ! Déjà, j'ai de la peine à savoir s'il est fini. Alors voir s'il est réussi ou pas, imaginez ! Je doute en permanence de mon travail et, n'ayant pas la science infuse, je connais des périodes avec des vagues, d'autres avec des creux...

Votre vocation date de quand?

Tout ce que je sais, c'est que j'ai le besoin absolu de créer. Cela dit, j'ai toujours été créative. Adolescente, je dessinais beaucoup et rêvais de faire les beaux-arts. Plus tard, j'ai fait de la photo. Et puis, il y a une dizaine d'années, j'ai commencé la peinture en autodidacte. Comme quoi, quand les choses doivent se faire, vient le moment où elles se font.

Vos toiles, dit-on, ont du succès...

J'ai beaucoup de retours positifs et mes tableaux trouvent souvent preneurs. Ce qui fait du bien, je ne vous le cacherai pas.

Le blanc et la clarté dominant vos toiles, est-ce le signe que vous n'avez rien de sombre à déclarer?

Tout le monde a des parts d'ombre et traverse, à un moment, des périodes sombres. Ce fut mon cas, par exemple, quand j'ai divorcé. C'est courant, un divorce, et c'est

néanmoins un tremblement de terre. Dans une épreuve, quelle qu'elle soit, est-ce qu'on fait bien ? Même question devant une toile, est-ce qu'on fait juste ? On essaie de faire au mieux, en tout cas, et l'important est d'en sortir meilleur. La vie et la peinture ont ceci en commun qu'elles vous font avancer, grandir.

A propos de grandir, votre haute stature vous avait-elle encombrée dans votre jeunesse ?

Non, en vivant dans une famille de basketteurs, je ne me trouvais pas spécialement grande. En revanche, j'étais extrêmement timide. J'étais nouée, mais grave ! En n'osant pas aller vers les autres, je passais du coup pour une boudeuse. Il m'a fallu faire un gros travail là-dessus. Et pour avoir eu ensuite deux fils fabuleux, deux amours, c'est une des choses que je leur ai apprises : devant une personne fermée, en apparence, à vous de sourire ou de faire le premier pas ! Mais je dis tout ça avec le recul, bien sûr. De même, si je repense à l'ado complexée et naïve que j'étais, je comprends aujourd'hui pourquoi mes parents n'ont pas voulu me laisser partir toute seule à Paris pour faire les beaux-arts...

Et le mannequinat, bon souvenir ?

J'ai fait un peu le mannequin parallèlement au basket. La mode est une de mes passions et j'adorais ça ! J'ai pu faire de belles choses. J'avais aussi gagné le concours Miss Ticino, mais ça, s'il vous plaît, ne l'écrivez pas...

Que devez-vous au sport d'élite ?

De m'avoir permis de fréquenter une grande école de vie et de faire de sacrées expériences ! En particulier la joie que procure une grande victoire, bonheur si émouvant que vous en pleurez. Ce qu'il me reste de ces années-là, aussi, c'est beaucoup d'admiration pour les sportifs. Je mesure ce qu'une carrière exige en sacrifices, en force de caractère.

Le sport, c'est également ce qui a amené la famille Koller en Suisse.

En 1969, mon père a été engagé par Fribourg Olympic comme entraîneur-joueur. Nous l'avons suivi et la famille, ici, s'est créé des liens. Mais, à la fin de sa permission de trois ans, il a été rappelé au pays. Comme on avait goûté à la douceur de vivre fribourgeoise, le retour dans la Tchécoslovaquie communiste a été difficile. Résultat au bout d'un an, mes parents ont décidé de retourner en Suisse. Nous sommes donc partis en vacances en Yougoslavie, officiellement, mais sans avoir de papiers pour passer à l'Ouest. Mon père a joué un vrai quitte ou double à la frontière yougoslave, que nous avons heureusement pu franchir. Après quoi des amis suisses nous ont aidés à nous rétablir à Fribourg.

Aujourd'hui, vous enseignez le kick-boxing. On n'a donc pas intérêt à vous marcher sur les pieds...

Mais non, mes cours se font en musique et ont un côté zen ! J'enseigne le kick-boxing et le chiball, lequel est axé sur les énergies et se pratique avec des ballons multicolores. Les deux disciplines permettent de travailler à la fois le côté dur et le côté relâché, comme le yin et le yang. Tout ça me va très bien, car je tenais à garder un pied dans le sport.

Si on veut vous faire plaisir, doit-on vous complimenter sur votre peinture ou sur votre personne?

Si c'est sincère, sur ma peinture. Mais si ça vient du cœur, j'accepterai toutes les gentilleses.

LA VIE EN BREF : SPORTIVE, ENSEIGNANTE, ARTISTE-PEINTRE

Née le 23 février 1966 à Bratislava d'un père, Robert, économiste et d'une mère, Tatiana, prof en éducation physique. A un frère, Patrick, directeur de la communication à la Fédération internationale de basketball (FIBA). Vit à Matran avec ses fils jumeaux, Mattia et Dany (14 ans), et son fiancé Norbert. Enfance à Bratislava et, dès ses 3 ans, à Fribourg où son papa a été entraîneur-joueur d'Olympic durant trois saisons. Après quoi la famille est rentrée en Slovaquie et y est restée un an, avant de rejoindre cette fois définitivement la Suisse. A fait l'Ecole normale et a enseigné. A joué au basket pour City Fribourg (une Coupe), Bellinzone (quatre doublés Coupe-championnat) et l'équipe nationale. Mène une carrière d'artiste peintre, désormais, et donne des cours de kickboxing et de chiball à l'Université de Fribourg.

JANA KOLLER, GOÛTS ET COULEURS

Un trait de son caractère *L'intuition*

Un défaut *Ma trop grande émotivité*

Une gourmandise *Les Ferrero Rocher*

Les villes qu'elle adore *Milan, Londres, Paris et surtout New York, découvert récemment*

Un pays où elle pourrait vivre *Partir quelque part pendant un an, pourquoi pas ? Mais ce serait pour mieux revenir en Suisse, qui restera à jamais le pays qui nous a accueillis et permis de vivre bien.*

Une musique qui l'accompagne *En ce moment, j'écoute Birdy, Adele, Asaf Avidan...*

Le dernier film qu'elle a aimé *Millenium, les hommes qui n'aimaient pas les femmes*

Ce qui a le don de l'énerver *L'agressivité et la méchanceté, mais c'est évidemment banal à dire*

Ce qui la fait toujours rire *Mes garçons*

Un peintre selon son cœur *Nicolas de Staël*

Un bel homme *Daniel Craig est pas mal, non ?*

Les champions de son panthéon *La liste est longue, mais disons que je suis fan de Patrick Koller, d'Harold Mrazek, de Thabo Sefolosa, de Kevin Durant et évidemment de Michael Jordan.*

Quelqu'un qu'elle admire *Mon papa, qui s'est fait tout seul. Je sais aussi ce que nous lui devons. La première fois où nous sommes retournés à Bratislava, au début des années 1990, j'en ai pleuré. Les gens étaient au premier abord antipathiques et tout me semblait triste, délabré. C'était encore un pays de l'Est et, devant ce décor, j'avais dit alors à mon père : « Heureusement que tu nous a emmenés en Suisse ! » Mais, depuis, j'y suis retournée à plusieurs reprises. Tout a changé, là-bas, et Bratislava est aujourd'hui une ville magnifique. Quant à moi, je suis en paix avec mes racines slovaques.*

Un souvenir d'enfance *J'adorais me déguiser pour jouer à la magicienne. Je rêvais d'en être une et d'avoir ainsi le pouvoir d'ouvrir les frontières, ne serait-ce que pour revoir les gens de ma famille restés en Slovaquie. Mais magicienne, maintenant, je le suis devenue à ma façon : la peinture a le pouvoir de faire un peu rêver, non ?*

Avec un gros pactole, elle ferait quoi ? *Je partirais demain à New York avec les miens dans la valise et après, j'envisagerais mille choses...*

COMMENT LA BROYE S'EST-ELLE FORMÉE ?

C'est une longue histoire relatée par « La Liberté » du 30 mai 1972. La présentation est signée b.v. Il s'agit de Bernard de Vevey, avocat, juge de paix et historien décédé le 11 mars 1983. On peut se poser la question de ce qui s'est passé en 1798. L'auteur de l'article ne donne pas de renseignements sur ce temps de la République helvétique, éphémère, mais représentant une vraie révolution dans la conception de la Société. En 1798, la France révolutionnaire a occupé la Suisse et lui a imposé une constitution inspirée de celle du Directoire français. Les treize anciens cantons ont perdu leur souveraineté et sont devenus, comme les départements français, de simples unités administratives de la République helvétique. Les cantons, privés d'organes législatifs et dirigés chacun par une Chambre administrative de cinq membres, n'étaient plus que des unités administratives et judiciaires.

DOCUMENTATION SUR LE MOYEN AGE

Pour donner un éclairage sur le Moyen Age, une présentation bien documentée sur le site nervo.ch :

https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2017/03/Au_Moyen_Age.pdf

Seule l'histoire peut donner une réponse à l'énigme posée par ce morcellement de territoire fribourgeois en plein canton de Vaud. Le district de la Broye n'a pas été formé tel qu'il est aujourd'hui, en une seule fois. Il est le résultat d'acquisitions, d'achats, de conquêtes par Fribourg au cours des siècles. Tout ce qui est district actuel de la Broye a appartenu jadis au Pays de Vaud, donné en 1011 à l'évêque de Lausanne par Rodolphe III, roi de Bourgogne, puis à la Bourgogne transjurane, dont les ducs de Zaehringen furent les recteurs jusqu'en 1218, et enfin au Pays de Vaud savoyard.

MONTAGNY

Montagny fut la première terre broyarde à devenir fribourgeoise. Il s'agissait alors d'une vaste seigneurie, allant de Mannens au sud à Domdidier au nord, et comprenant, outre la petite ville de Montagny qui s'était formée à l'abri du château, Mannens, Léchelles, Chandon, Russy, Dompierre et Domdidier. En outre, Cugy, qui appartenait aux Estavayer, relevait également de Montagny.



En 1254, le sire Aymon de Montagny s'est déclaré vassal de Pierre de Savoie, le Petit Charlemagne et, dès lors, la seigneurie de Montagny a toujours été terre savoyarde.

Après la victoire de Morat et par le traité de 1478, cette seigneurie a été vendue à Fribourg pour le prix de 6700 florins du Rhin, portés en déduction des sommes que la duchesse de Savoie devait aux Fribourgeois depuis leur affranchissement de la domination savoyarde.

Cette seigneurie fut alors érigée en bailliage dont le bailli résida au château de Montagny jusqu'en 1798. Puis le bailliage a formé le district de Montagny. Celui-ci a été supprimé en 1848 pour être réuni à celui de la Broye.

ESTAVAYER

Estavayer s'est développé autour des châteaux de ses seigneurs, vassaux de l'évêque de Lausanne jusqu'en 1244, puis de la Savoie. La date de la fondation de la ville n'est pas connue. Dépendaient d'Estavayer les villages de Lully, Franex, Frasses, Bussy, Morens, Rueyres, Vernay, Forel, Autavaux, Montbrelloz, Sévaz, Montet, Aumont, Granges-de-Vesin, et de 1448 à 1461 Saint-Aubin, Villars-le-Grand, Agnens. Les habitants de ces villages avaient droit de refuge dans la ville mais ils devaient contribuer à la mise en état de ses fortifications.

Dès la fin du XII^e siècle, la seigneurie a été partagée en trois parts inégales. La branche aînée de la famille a reçu le château primitif (Motte-Châtel), les cadets ont acquis le château de Chenaux (château actuel) et le château appelé plus tard château de Savoie (emplacement du couvent des Dominicaines).



Mais la fortune de la famille a été ébranlée par ce partage : en 1349, Guillaume X d'Estavayer a vendu sa part à Isabelle de Chalon, dame de Vaud, veuve de Louis de Savoie, sire de Vaud ; c'était la part qui comprenait le troisième château, qui a pris alors le nom de « château de Savoie ». En 1421, Humbert, bâtard de Savoie, a reçu cette part dans son apanage. En 1432, il a acheté encore le château de Chenaux, mais il l'a revendu à Jacques d'Estavayer en 1454. Celui-ci, à cause d'une dette faite par son père, était redevable envers Fribourg. En 1486, Fribourg devient propriétaire du château. Ainsi LL.EE. prenaient pied à Estavayer. En 1488, le dernier petit-fils de Jacques d'Estavayer a donné à Fribourg tous ses droits sur Chenaux ; la dette était ainsi complètement

remboursée. Mais le duc de Savoie demeurait le suzerain (le suzerain est un seigneur dont dépendent d'autres seigneurs, appelés vassaux.)

En 1536, c'est l'invasion du Pays de Vaud par Berne et Fribourg. Le 22 février de cette année-là, la ville capitule et, le lendemain, c'est la soumission et l'hommage de Jean d'Estavayer, dernier de la famille et détenteur des droits sur la ville. Le même jour, Fribourg confirmait les franchises de la ville (franchise : un seigneur concède aux habitants d'un bourg un ensemble de droits et de privilèges).

Ainsi Fribourg, qui était déjà propriétaire de Chenaux, s'est emparé de la part du duc de Savoie et devenait suzerain de la part que possédait encore la famille d'Estavayer.

Chenaux avait été érigé en bailliage lors de son acquisition en 1488 et Fribourg avait dès lors nommé ses châtelains-baillis. Dès 1536, Estavayer a constitué un seul bailliage avec Chenaux et les baillis ont porté le titre d'avoyer parce qu'ils présidaient le Conseil et la Justice de la ville.

FONT

Font était une seigneurie assez vaste qui comprenait primitivement encore La Molière. Elle appartenait aux sires de Font, sous la suzeraineté des Estavayer-Chenaux. Lorsque Fribourg a pris possession de Chenaux en 1488, il est devenu en fait suzerain de Font. En 1507, les seigneurs de Font ont dû hypothéquer leur seigneurie et, finalement, ils l'ont vendue à Fribourg en 1520. Fribourg l'a érigée alors en bailliage, qui fut réuni à celui de la Molière en 1536, puis à celui de Vuissens en 1604.

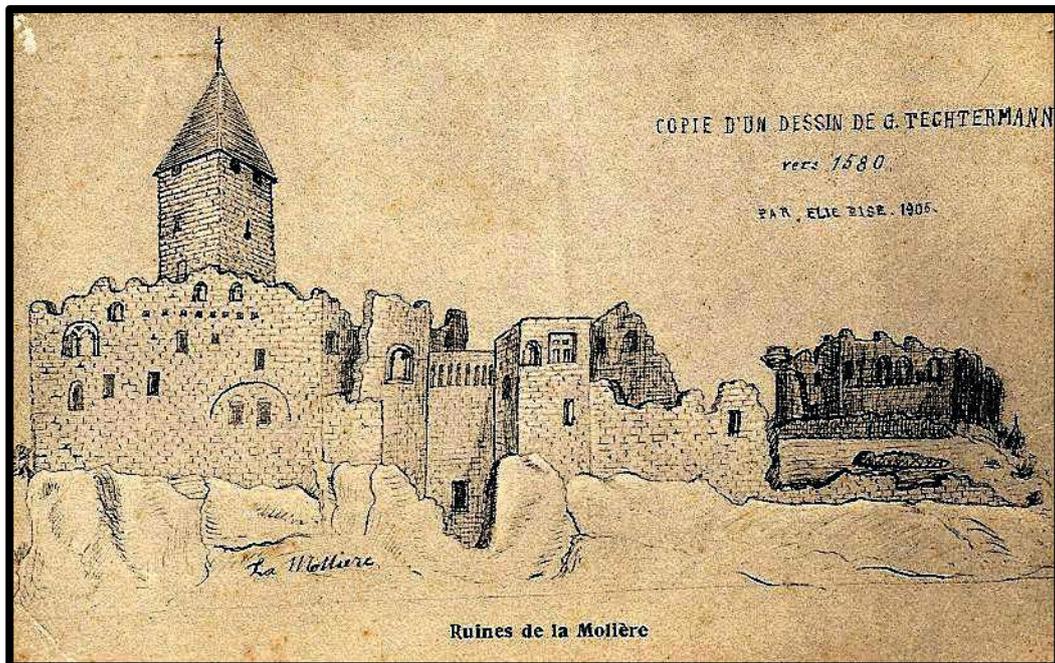


Le château de Font fut détruit en 1475 par les troupes bernoises, fribourgeoises et soleuroises qui venaient de prendre Estavayer-le-Lac. La photo présente les ruines photographiées jadis, aujourd'hui presque totalement disparues.

LA MOLIÈRE

La Molière doit être considérée comme un démembrement de la seigneurie de Font. Elle fut l'apanage d'une branche cadette de la famille de Font, branche qui porta toujours le nom de « La Molière ». Le 24 février 1536, les seigneurs de La Molière ont reconnu la suzeraineté de Fribourg, qui avait acheté la seigneurie en 1549. Elle comprenait, outre le

château de La Molière, les villages de Murist, Franex, La Vounaise et Montborget. Comme mentionné ci-dessus, elle fut réunie au bailliage de Font dès 1536.



SAINT-AUBIN

Saint-Aubin, tout au nord du district, dépendait primitivement de la seigneurie de Grandcour. Il en a été détaché en 1443 pour former une seigneurie distincte, inféodée



(soumise) à Antoine Angles, neveu de Humbert le Bâtard de Savoie. Dès 1444 cette seigneurie comprenait encore Les Friques et Agnens. Saint-Aubin a signé en 1487 un traité de combourgeoisie avec Fribourg. Au moment de la conquête du Pays de Vaud en 1536, les seigneurs de Saint-Aubin, de Delley et de Vallon ont reconnu la suzeraineté de Fribourg. Mais, suzeraineté ne signifie pas possession ! Jacques Vallier, de Soleure - qui fut

notamment secrétaire et interprète à l'ambassade de France à Soleure - a acheté la seigneurie de Saint-Aubin en 1606. En 1691, François Vallier l'a cédée à Fribourg qui en a fait un bailliage.

De 1798 à 1803, Saint-Aubin a fait partie du district d'Avenches, puis de celui de Montagny, et enfin de celui de la Broye dès 1848.

SURPIERRE

Surpierre n'est pas devenu facilement fribourgeois. En 1536, l'armée bernoise est passée de Murist à Echallens le 25 janvier, sans être inquiétée par la garnison de Surpierre. Or, Fribourg - qui tenait à posséder Estavayer, Romont, Rue, Vaulruz, Châtel-St-Denis, Saint-Aubin et Surpierre - a envoyé une délégation à Berne le 19 février, pour devenir possesseur de ces seigneuries. Berne a répondu que Surpierre avait déjà accepté la

domination bernoise. En réalité, la soumission de Surpierre à Berne ne date que du 21 février. Fribourg est encore intervenu à Berne pour obtenir Vevey, port convoité sur le Léman. Mais les militaires bernois ne voulaient pas lâcher ce qu'ils avaient conquis. Finalement, le Grand Conseil bernois a décidé, le 25 février, de laisser Surpierre, Vuissens, Bossonnens et Attalens à Fribourg. Mais Berne s'est refusée à abandonner Vevey.



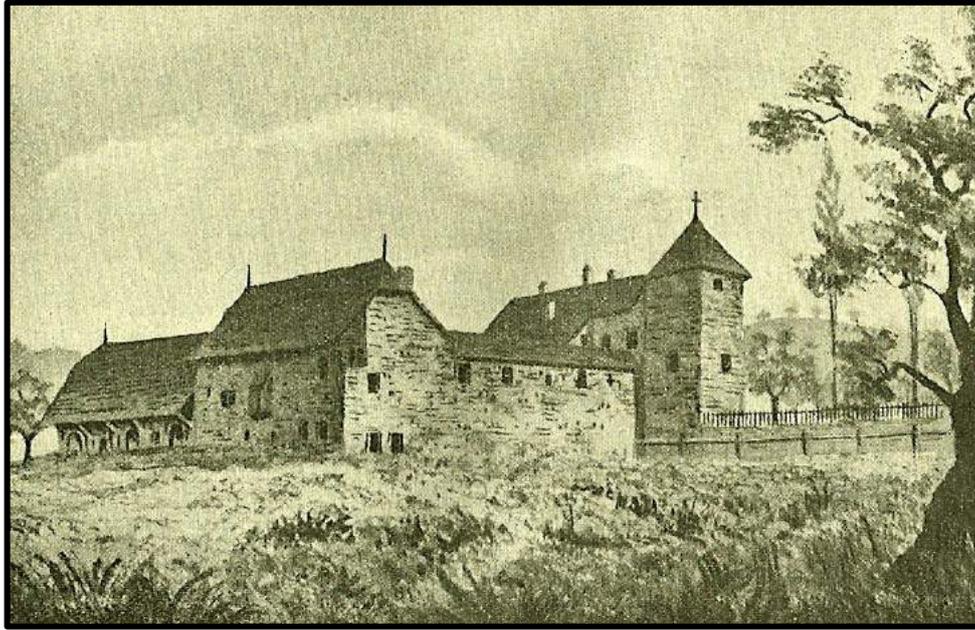
Deux délégués fribourgeois se sont présentés le 1^{er} mars au château de Surpierre. Ils sont allés occuper, les uns après les autres, toutes les sorties en guise de vraie possession. Surpierre est devenu bailliage comprenant les villages de Surpierre, Praratoud, Cheiry, Chapelle et Villeneuve. Les baillis se sont succédé au château jusqu'en 1798 et enfin les préfets du district de Surpierre de 1803 à 1848.

VUISSENS

Le sort de la petite seigneurie de Vuissens fut semblable à celui de Surpierre. La seigneurie de Vuissens, qui comprenait aussi la commune voisine de Démoret, appartenait vers 1200 à la famille de Vuissens, de la petite noblesse. Elle changea treize fois de mains avant son achat par Fribourg qui avait établi sa suzeraineté en 1536. Le rachat par Fribourg a eu lieu en 1598 et Vuissens a été incorporé au bailliage de Font-La Molière en 1603. Celui-ci est devenu le bailliage de Font-Vuissens qui a duré jusqu'en 1798. Le bailli restait normalement à Vuissens, le château de Font étant réservé aux séjours d'été du bailli et de sa famille.

POUR SURPIERRE ET VUISSENS, TEXTE DE JMB :

https://www.nervo.ch/wp-content/uploads/2017/03/Surpierre_Vuissens.pdf



Vuissens au temps des baillis

CHEYRES

Cheyres fut une petite seigneurie comprenant encore Bollion et Seiry détachés de la seigneurie de Font. Elle dépendait donc des Estavayer-Chenaux.

Fribourg s'en considéra comme le suzerain dès qu'il eut acquis le château de Cheyres en 1488. Suzerain, mais pas propriétaire de la seigneurie.

Cheyres a appartenu notamment à la famille de Praroman, branche de Lausanne. La seigneurie fut vendue à Fribourg en 1704 et ce fut un nouveau bailliage qui a pris fin, comme les autres bailliages, en 1798 au début de la République helvétique due à l'arrivée des Français en Suisse. Le bailli résidait au château de Cheyres reconstruit en 1773 et 1774. Cheyres fut attribué au district d'Estavayer en 1803. Fribourg a donc pris successivement possession des pièces de ce damier que présente aujourd'hui la Broye par des achats, des conquêtes et aussi par sa diplomatie. A chacune de ces terres acquises, Fribourg laissait ses franchises et son droit particulier.



LE PATOIS VU PAR GILBERT PERRITAZ

L'abbé Gilbert Perritaz, « La Louise du Perchoir » de « La Gruyère », a publié cet article le 9 mai 2019. Extrait :

Dans son beau livre *Vaulruz, de la porte des Lions à l'A12*, le professeur Michel Jordan raconte que dans son village le patois résistera longtemps à l'assaut du français.

En 1850, le curé Wicht descend de Crésuz à Vaulruz. Il s'étonne que le patois y soit plus vivace que dans le val de Charmey. Les enfants se confessent tous en patois. Son successeur le doyen Thorimbert prêchera en patois jusqu'à sa mort en 1903. Discours officiels, séances du Conseil, annonces publiques au sortir de l'office du dimanche, tout se passe en patois.

Norbert Brodard, le major de table de vénérée mémoire, me disait que le député Tinguely, de Pont-la-Ville, et son père Joseph, le musicien de La Roche, s'exprimaient parfois en patois au Grand Conseil. Ce Joseph, politicien hors norme, qui partait à pied pour l'Hôtel de Ville, sac au dos, avec lard et pain pour le repas de midi qu'il prenait sur un banc des Grand-Places!

Quand une langue se meurt accourent à son chevet de fervents défenseurs qu'on honore du titre de mainteneurs. Je pense au capitaine Yerly, de Treyvaux, le meilleur des poètes patoisants, à Paul Chollet, curé de Grandvillard, Armand Perrin, doyen de Bulle, dont les sermons étaient des merveilles. Une des valeurs du patois, c'est d'exprimer mieux que la langue littéraire les choses de la terre (plantes, bétail, amours, travaux, etc.). Il existe dans le patois toute une sagesse qui s'apparente à la sagesse pastorale de L'Ecclésiaste et du livre des proverbes dans la Bible.

En 1997, Christine Barras, d'Onnens, publiait sa thèse de doctorat, la consacrant aux proverbes patois de Suisse romande. Un ouvrage qui nous réserve de savoureuses découvertes. Il est bon d'avoir de l'argent : « Il ne faut pas aller aux cerises sans crochet, ni aux filles sans argent. » Pour le paysan, le beau tas de fumier devant la porte est le symbole d'un riche propriétaire de bétail. « Le vin, les femmes et le jeu mènent à la pauvreté. » D'un homme ruiné, on dira qu'il a mis le chapeau à l'envers, du paresseux, qu'il a du sang d'escargot. Les pauvres seront toujours perdants : « Le Bon Dieu aide les riches, les pauvres se débrouillent toujours. »

On n'est jamais trop prudents : « Il faut se méfier du cul d'un mulet, du devant d'une femme, de la rancune d'un curé. » La femme est la grande victime des proverbes. Le tablier est son vêtement principal. « Femme paresseuse a les mains sous le tablier », « A la fontaine où elles font la lessive, elles blanchissent ce qui est noir et noircissent ce qui est blanc. » « La cloche du mariage leur coupe les bras et allonge la langue. »

Ne fais pas de politique si tu n'es pas capable de supporter l'ingratitude. L'amour, c'est la bénédiction des pauvres gens. Le sentiment amoureux, c'est d'avoir des yeux comme des boutons de braguette. Une grossesse sans mari est une catastrophe. « Il vaut mieux avoir une génisse portante à l'étable qu'à la chambre haute » (celle des filles). L'homme trompé est tourné en dérision. « C'est un bon fou qui baptise pour les voisins. » Les maris volages feraient mieux de satisfaire leur femme que de courir après les autres. « Il gaspille son beurre quand on a une casserole qui brûle (faute de beurre) à la maison. » Les montagnards ne devraient pas épouser des filles de la plaine inaptés aux durs travaux des alpages. De la fille de Villargiroud qui marie un Gruérien on disait « La pauvre, elle a traversé le Gibloux ».

Mourir c'est partir pour le royaume des taupes ou aller garder les poules du curé, alors qu'en ville de Fribourg « aller en haut », c'est partir pour Marsens et son asile psychiatrique. « Aller en bas », c'est être emmené au pénitencier de Bellechasse.

1914-1918, LES PAYSANS SUISSES EXILÉS EN FRANCE

Ce texte est tiré de Georges Mauco, « Les étrangers dans les campagnes françaises », in « Annales de Géographie », t. 35, n° 194, 1926. pp. 97-125

La guerre de 1914 à 1918 a aggravé la situation démographique de la France. Elle a fait sentir ses ravages plus particulièrement dans les campagnes. Tandis que la population urbaine ne perdait que 129 000 habitants la population rurale diminuait de 2 000 000 entre 1911 et 1921.

L'émigration de colons suisses en France est assez ancienne mais elle a été développée par la guerre, le bas prix des terres en France et le change favorable. De plus, la Suisse a une situation démographique relativement satisfaisante. La densité atteint souvent 150 à 200 habitants au km² dans les régions agricoles. Aussi la terre y est-elle chère et très souvent hypothéquée. L'enquête de 1921 indique qu'il y a 1568 colons suisses en France dont 711 propriétaires et 857 fermiers ou métayers, le plus grand nombre étant installés dans les départements-frontières.

	Propriétaires	Métayers et fermiers	Total
Doubs	128	228	356
Haute-Savoie	157	125	282
Ain	117	98	215
Jura	32	116	148
Territoire de Belfort	29	59	88

Le métayage est un type de bail rural dans lequel un propriétaire confie à un métayer le soin de cultiver une terre en échange d'une partie de la récolte.

VALEUR DU COLON SUISSE

L'élément suisse est, avec l'élément belge, le plus intéressant pour nos campagnes. Le Suisse est docile, travailleur, sérieux et, à l'opposé du colon italien, il est franc et observe la fidélité à la parole donnée. Très robuste, il est capable de fournir un travail parfois supérieur à celui du paysan français. Il a aussi une grande simplicité de mœurs et une sobriété qui lui permettent d'économiser rapidement. Ses connaissances agricoles sont surtout pastorales, mais il connaît aussi la culture des céréales, quoiqu'il ne les ait cultivées que sur des espaces réduits. Ceux qui se sont dirigés vers l'Aquitaine connaissaient la culture de la vigne.

Le colon suisse a généralement plus d'initiative que le paysan français. Il est moins routinier. Il est aussi plus propre et travaille à rendre plus confortables les intérieurs, souvent malsains, qu'il trouve en France. Le travail du colon suisse est extrêmement méthodique. Cela tient à son caractère sérieux et aussi à la saturation démographique des campagnes suisses qui oblige l'agriculteur à tirer le maximum de rendement de son sol. Les qualités d'éleveur du fermier suisse font qu'il convient particulièrement à nos campagnes du Nord-Est, notamment du Jura. Bien entendu, ses qualités diminuent sous un climat et sur une terre trop différents des siens. C'est ce qui fait que l'Italien et même l'Espagnol lui restent supérieurs en Aquitaine où il s'adapte difficilement.

Les colons suisses sont estimés de la population française pour leurs qualités morales. Dans les départements frontières, l'ancienneté du voisinage fait que depuis longtemps on est habitué à eux. Ceux qui parlent français ne sont même pas considérés comme étrangers. Une difficulté dans les relations résulte de la différence de langage pour les colons qui parlent allemand.

EVOLUTION DU CANTON : BREF APERÇU

Ce texte provient du site remarquable du Musée d'art et d'histoire de Fribourg. Les différentes rubriques présentent l'institution, son organisation et son programme, la culture, les domaines de la peinture, de la sculpture, du vitrail...

<https://www.fr.ch/articles?direction=DICS&service=MAHF&page=1>

Sous le titre « Un siècle épris de progrès / La République chrétienne » on découvre un bref résumé de l'évolution du canton de Fribourg.

En raison ou en dépit de ses défaites militaires - deux invasions en cinquante ans - ¹ et de ses perturbations politiques (révolution, émeutes, coups d'Etat...), le canton de Fribourg a été marqué par le progressisme du XIX^e siècle.

Le système éducatif et l'activité scientifique s'améliorent grâce à deux hommes éclairés, le chanoine Aloyse Fontaine (+ 1834) et le Père Grégoire Girard (+ 1850), puis au volontarisme pédagogique des radicaux (Alexandre Daguét, + 1894). La construction des grands ponts suspendus (années 1830), puis l'arrivée du chemin de fer (années 1860) sous l'impulsion de Julien Schaller et Louis de Weck-Reynold relancent le commerce. La ville de Fribourg sera la deuxième de Suisse à recevoir un réseau électrique, cependant qu'une première industrialisation, à la fin du siècle, colonisera le plateau de Pérolles.

Mais la modernisation, qui touche aussi l'agriculture, s'opère plus facilement dans l'économie que dans les mœurs et la culture. Les hésitations et résistances qui se manifestent sont à mettre au compte du conservatisme invétéré d'une population rurale que le clergé encadre strictement.

LA REPUBLIQUE CHRETIENNE

Face à la Suisse des radicaux, un régime politique original prend forme et s'enracine à Fribourg dans les dernières décennies du XIX^e siècle, la République chrétienne.

Ce régime a son idéologue, le chanoine Joseph Schorderet (+ 1893), homme de presse prophétique au profil tourmenté. Il a son organisateur, le charismatique conseiller d'Etat Georges Python (+ 1927). Son utopie directrice est le « règne social de Jésus-Christ », et son modèle - assez lointain - la dictature théocratique du général équatorien Garcia Moreno. Car le régime se caractérise d'abord par un catholicisme combatif, dans la ligne ultramontaine fixée depuis longtemps par les évêques Pierre-Tobie Yenni (1815-1845) et Etienne Marilley (1846-1879).

Le canton a été marqué durablement par le système de la République chrétienne: verrouillage politique, paternalisme social et capitalisme d'Etat (banque, électricité, chemins de fer qui sont des institutions cantonales). Il doit surtout au régime pythorien la création de l'Université de Fribourg, dont l'un des plus actifs protagonistes fut le dominicain français Joachim-Joseph Berthier (+ 1924).

¹Première invasion, le 2 mars 1798, les troupes révolutionnaires françaises entrent à Fribourg et c'est le début de la République helvétique qui prendra fin en 1803. Deuxième invasion, guerre du Sonderbund en 1847: l'armée fédérale du général Dufour fait tomber Fribourg qui fait partie de l'alliance séparée (Sonderbund), après trois jours d'opérations militaires.

DES AUXILIAIRES POUR NOS CULTURES : À RESPECTER !

On peut reprocher à nos écoles de jadis d'avoir souvent omis de donner aux sciences naturelles la place qu'elles méritaient. Notamment à présenter l'utilité des auxiliaires de nos champs et jardins que sont les oiseaux, les petits mammifères et autres animaux. Qui étaient souvent massacrés par pure ignorance ! Et pourtant, déjà au début du XX^e siècle, des journaux attiraient l'attention sur ces précieux auxiliaires, comme « La Gruyère » du 12 mai 1909. Voici l'essentiel de cette publication :

Pourquoi, chemin faisant, mettre le pied sur le petit grillon (grillon), le scarabée doré qui fait la guerre aux chenilles et aux limaces et mange le hanneton presque aussi gros que lui ?



Pourquoi céder à l'instinctive répulsion ressentie pour tout reptile et écraser la tête de l'orvet inoffensif pour l'homme, pour le bétail et pour la basse-cour, mais grand destructeur de sauterelles et autres invertébrés ? L'orvet, aussi appelé serpent de verre, est un lézard sans pattes !

Et que d'oiseaux nous détruisons qui sont les plus terribles ennemis des insectes nuisibles et de la vermine qui, sans eux, dévoreraient toute culture ! L'énumération en serait longue. Contentons-nous de citer, des plus gros aux plus petits :

La cigogne blanche a un régime carnivore et consomme un large éventail de proies animales : insectes, mollusques, poissons, amphibiens, reptiles, petits mammifères et petits oiseaux. Elle trouve la plupart de sa nourriture au sol, parmi la végétation basse, et dans l'eau peu profonde. Le héron, dit garde-bœufs, défend des mouches bœufs et vaches à l'attelage et à la pâture.

Chaque buse (photo) dévore, bon an mal an, 4000 mulots, rats et souris, et le hibou à peu près autant.



Le corbeau engloutit une masse prodigieuse de vers blancs. Le nom « corbeau » regroupe en fait trois espèces au mode de vie

assez différent. La corneille noire, la plus commune notamment en ville, se nourrit de manière très diverse : insectes, limaces, petits vertébrés, oisillons, animaux morts au bord des routes, fruits, céréales, et surtout tous les déchets et aliments fournis par les hommes. Le corbeau freux vit de préférence dans les zones agricoles et se nourrit d'insectes, de petits vertébrés, d'oisillons et, en hiver, de graines glanées dans les champs. Enfin, le grand corbeau est un oiseau que l'on trouve le plus souvent en montagne. Il se nourrit principalement de charognes, mais aussi, comme ses cousins, de petits vertébrés, de fruits et de graines.

L'étourneau passe sa vie à manger des larves et à épucer les bestiaux dans les prés. La pie est omnivore et son régime alimentaire est assez varié. Mais il est généralement composé d'insectes, de vers, de limaces. La perdrix et la caille font une grande consommation de vers blancs. Le merle, la grive dévorent les colimaçons et les limaces. L'alouette s'attaque aux vers, aux grillons, aux sauterelles et aux œufs des fourmis. Le rossignol fait son régal de fourmis et de larves de toutes sortes. Le coucou, qui vaut beaucoup mieux que sa réputation, s'attaque aux chenilles velues dont s'écartent les autres oiseaux. L'hirondelle a un estomac élastique dans lequel un ornithologue patient a trouvé les débris de 450 insectes. La fauvette chasse au vol mouches et pucerons. C'est par centaines que la mésange, comme le coucou, sert à sa nichée les œufs, les larves et le corps des insectes les plus nuisibles. Il ne faut pas moins de 150 chenilles par jour à une couvée de roitelets (photo).



Passons des oiseaux aux petits mammifères par ce singulier intermédiaire qu'est la chauve-souris. Avec ses pattes de devant transformées en ailes, ses doigts allongés, écartés les uns des autres et réunis par une membrane assez épaisse, elle est aussi un grand destructeur d'insectes. Le jour, elle se réfugie dans des lieux obscurs et y dort, la tête en bas, accrochée par ses pattes de derrière. Le crépuscule venu, elle se met en chasse et vole à la poursuite des



moucherons, des papillons de nuit.

La musaraigne est un autre insectivore fort remarquable. Elle est aussi l'ennemi des plus nuisibles rongeurs. Elle ressemble à une petite souris dont elle a presque la couleur et la taille. Elle s'en distingue par le museau plus allongé terminé par une petite trompe et par la queue beaucoup moins longue. Ses dents sont des pointes aiguës qui ont raison des carapaces des insectes les plus dures. La musaraigne est notre plus petit mammifère. Elle mesure au plus 7 cm. Très courageuse, elle s'attaque aux campagnols et aux mulots. Elle ne sort que le soir et, loin de nuire aux cultures, elle les purge d'une foule de vers et d'insectes.



Parmi les animaux utiles aux cultures, il faut aussi signaler la taupe. Sans être aveugle, elle a des yeux si petits que la vue lui est presque inutile, mais son ouïe est surprenante. Ses petites mains minuscules à cinq doigts ont la paume retournée en dehors et elle a beaucoup de force dans son petit corps au pelage soyeux comme une fourrure. Elle atteint 12 cm de longueur et son embonpoint est constant. Elle est solitaire. Elle ne sort de son asile, dont elle prend soin de fermer l'entrée, que si elle est obligée par les intempéries, ou si sa taupinière a été démolie. Il lui faut une terre douce et humifère riche en larves et insectes dont elle fait son unique nourriture.



Dans ses travaux souterrains et dans ses pérégrinations, la taupe ne mange jamais les racines des végétaux à sa portée. Elle n'est pas herbivore. Elle est l'ennemie des lombrics, des vers de terre et des vers blancs ou larves de hannetons. Elle en dévore par jour une quantité égale à son poids.



Enfin, venons-en au hérisson dont les poils sont transformés en piquants. Ses yeux sont petits et saillants. Ses mâchoires sont garnies d'incisives et de canines. Il a, à chaque pied, cinq doigts garnis d'ongles. Ses piquants sont pour lui une arme défensive et offensive. Au moindre danger, il se pelotonne sur lui-même, la tête repliée entre ses jambes de derrière et il forme alors une grosse boule d'épines que l'on ne sait par où saisir. C'est un animal hibernant. Ennemi redoutable de la vipère, il la recherche et la dévore. Il fait aussi une hécatombe de courtilières, de hannetons, de grillons, de sauterelles, de vers, de limaces. Les cultivateurs et les jardiniers avisés l'entretiennent volontiers sur leurs plantations.

LA SUISSE A INTERNÉ 60 000 INNOCENTS

« *Le Matin Dimanche* », 19 mai 2019, article de Lise Bailat

Après quatre ans de recherche, une commission indépendante d'experts livre des révélations glaçantes sur l'internement administratif en Suisse, l'une des pratiques les plus sombres du XX^e siècle. Ce sont des lettres écrites parfois sur des emballages de nourriture ou dissimulées dans des vêtements par crainte d'être saisies. Des suppliques adressées à la famille, au curé, aux autorités de la commune, au conseiller fédéral, à l'officier, à qui veut bien écouter. Elles racontent la soupe claire qui ne nourrit pas, les punitions, les travaux forcés, la santé qui se dégrade, les violences sexuelles, la honte. Et surtout elles interrogent l'injustice : qu'ai-je fait pour mériter ça ? Ces écrits poignants font partie des milliers de documents d'archives qu'une commission fédérale indépendante d'experts a recueillis et analysés ces quatre dernières années. En s'appuyant aussi sur les témoignages de survivants, elle va publier les cinq premiers livres scientifiques issus de ses travaux. Ces volumes jettent une lumière crue sur l'un des pans

les plus sombres de l'histoire contemporaine suisse : l'internement administratif ou comment les autorités ont privé de liberté des personnes au seul motif qu'elles étaient pauvres, alcooliques, mères « illégitimes », rebelles, mendiantes, homosexuelles, réfugiées, violées, ou simplement jugées trop « fainéantes ».

La Confédération a demandé pardon aux personnes concernées en même temps qu'aux enfants placés. C'étaient deux pratiques différentes, même si de nombreux enfants ont été victimes des deux successivement. Après ces excuses et la mise en place d'un fonds de réparation, il fallait faire la lumière sur l'ampleur de la pratique. A défaut de recensement officiel, la commission indépendante fait une estimation prudente : 60 000 personnes au bas mot ont été internées au XX^e siècle administrativement.

Contraintes au travail forcé, au mariage, parfois même à la stérilisation, elles ont vécu l'inimaginable. A tel point qu'une des survivantes raconte que lorsqu'elle confie son vécu, on lui répond souvent : « Tu fabules. » Les historiens ont découvert que presque toutes les femmes internées administrativement ont subi des violences sexuelles et que c'est notamment pour cette raison qu'elles étaient stigmatisées puis enfermées. La dernière fois que la Suisse a fait appel à une commission indépendante d'experts (CIE), c'était la Commission Bergier sur l'attitude du pays pendant la Seconde Guerre mondiale. L'enquête sur l'internement administratif doit, elle aussi, provoquer un profond travail d'introspection et une prise de conscience générale. A cet effet, la CIE publiera encore trois livres en juillet et ses recommandations en septembre. Et à la lueur des révélations historiques, les personnes concernées pourraient reprendre leur combat pour la reconnaissance, notamment par rapport au fonds de réparation. Ce dernier s'est refermé l'an dernier, sans que tous les survivants aient fait valoir leurs droits. Il n'a pas non plus permis à l'ensemble de ceux qui en ont bénéficié de sortir du besoin.

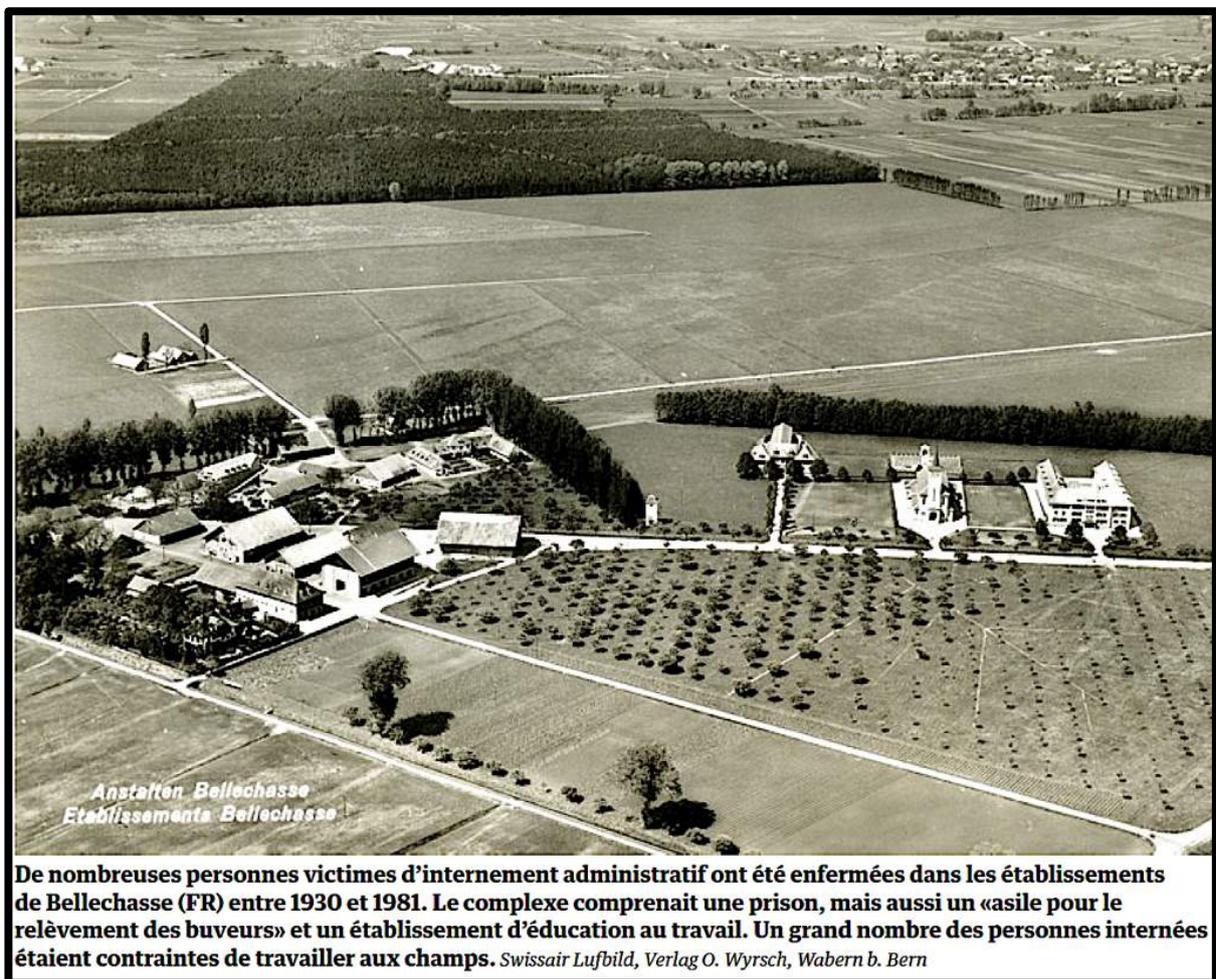
CES MESURES ONT DETRUIT DES VIES

Markus Notter s'exprime. Il est président de la Commission indépendante d'experts pour internements administratifs.

Lire le travail des experts fait froid dans le dos. Comme tout le monde, j'avais entendu parler des internements administratifs. Mais je n'avais pas du tout conscience de leur ampleur. Et les rencontres avec les personnes concernées m'ont aussi ouvert les yeux. Ces femmes et ces hommes sont très marqués aujourd'hui encore par ce qui leur est arrivé et expriment une grande méfiance vis-à-vis des autorités. En les internant, l'Etat a pris des mesures arbitraires à leur encontre qui leur ont compliqué la vie, et l'ont même parfois détruite.

Pourtant, ces personnes n'avaient commis aucun acte répréhensible. Elles menaient simplement une vie en dehors des normes de l'époque. J'ai une haute estime pour elles. Beaucoup ont su faire preuve de résilience, pour survivre et résister. J'espère que notre travail touche le public et que cette période de l'histoire suisse soit reconnue dans toute son ampleur.

L'internement administratif a touché 60 000 personnes au XX^e siècle. Comment expliquer qu'on ait sous-estimé à ce point son ampleur ? Il y a sans doute un facteur temps : cette pratique s'est étendue sur une longue période. Il a fallu des pressions extérieures, notamment l'adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme, pour conduire à sa condamnation dans les années 1980. Et à défaut de base légale claire, l'internement administratif était utilisé à de nombreuses fins. Au début, il a servi à faire la « police de la pauvreté ». Ensuite, il était pratiqué dans le but de lutter contre



l'alcoolisme et de faire respecter des normes morales et sociales, surtout pour les femmes. Après la guerre, c'est aussi devenu un instrument de « rééducation » pour les jeunes jugés rebelles.

A quoi sert ce travail historique ? Il est très important pour la réhabilitation des personnes concernées. Nos recherches montrent que la manière dont l'Etat a traité ces personnes va au-delà de ce qu'on pensait jusqu'à présent. Sur cette base, nous livrerons des recommandations dans notre rapport final. On doit se demander comment cela a été possible et pourquoi il n'y a pas eu davantage de résistance. Des voix critiques se sont

exprimées. Mais elles sont toujours restées minoritaires. Aujourd'hui, on interne encore des personnes qui n'ont pas commis de délit, notamment des requérants d'asile. Est-ce comparable ? Il y a sans doute aujourd'hui encore des internements prononcés au niveau administratif. Cela existe dans le domaine du droit des étrangers. Mais les garanties constitutionnelles sont plus importantes qu'à l'époque. Cela dit, je pense que notre recherche doit inciter toutes les personnes qui ont affaire à des questions de privation de liberté à une analyse critique de leur travail.